

**REPUBLIQUE DU TCHAD**  
**UNITE - TRAVAIL - PROGRES**



**COLLEGE DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE  
DES REVENUS PETROLIERS**



**RAPPORT ANNUEL 2013**



BP 1152 Ndjamen - Tél (235) 22 30 51 69 - (235) 22 30 51 68  
Site Web : [www.ccsrp.org](http://www.ccsrp.org)

## **INTRODUCTION GENERALE**

L'exercice budgétaire 2013 intervient dans un contexte où la production du brut vendue continue de chuter sans cesse. En effet, la quantité vendue en 2013 est de **30.325.961 barils** contre **37.173.487 barils** en 2012 soit une **baisse** d'environ **18,42%** pour deux raisons principales : le faible taux d'extraction de pétrole dû à la quantité d'eau produite, ainsi que le déclin naturel de la production qui est intervenu plutôt que prévu. Cette chute de la production sera heureusement comblée par le maintien du cours du dollar et une fluctuation favorable des prix du baril oscillant entre 104,32 à 115, 94 dollars et le taux de change compris entre 499 à 511 FCFA pour un dollar. Dans notre rapport de 2012, nous avons soulevé les avantages que notre pays tirerait à faire commercialiser sa part du brut par la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT). Si nous nous sommes tous accordés sur le principe de faire commercialiser la part du pétrole du Tchad par sa Société Nationale, il faut avouer que le Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières éprouve d'énormes difficultés à obtenir des informations sur la traçabilité des transactions, soit par manque d'expérience de cette jeune société qui se cherche encore, soit pour ses faibles capacités à communiquer.

Le Budget 2013 a été promulgué par la Loi de Finances Initiale (LFI) **n°001/PR/2013** du **02 janvier 2013**, portant Budget général de l'Etat adopté en recettes à **1 569 530 000 000 FCFA** et en dépenses à **1 724 530 000 000 FCFA**, faisant ressortir un gap budgétaire de **155 000 000 000 FCFA**, dont le financement sera assuré par les dépôts du gouvernement, les bons du trésor et les recours au marché financier sous régional.

Les prévisions des recettes pétrolières directes dans ce budget s'élèvent à **260 000 000 000 FCFA** et elles couvrent environ 15% du montant des dépenses.

La LFI a été modifiée par la Loi de Finances Rectificative (LFR) **n° 15/PR/PM/MFB/2013 du 07 Août 2013** qui a ramené à cause de baisse des recettes pétrolières et les dépenses liées à l'intervention militaire du Tchad au Mali, les recettes à **1 420 529 703 000 FCFA** et les dépenses à **1 821 709 555 180 FCFA**, augmentant ainsi le déficit prévisionnel à **401 179 852 180 FCFA** dont le financement sera assuré par les mêmes sources de financement citées ci-dessus.

Les recettes pétrolières directes sont alors revues en baisse à **225 000 000 000 FCFA** contre **260 000 000 000 FCFA** de la LFI soit une baisse de **35 000 000 000 FCFA**. Ainsi ces prévisions de recettes pétrolières directes ne couvrent plus que 12,35% des dépenses prévues.

Deux décrets **N°1094 & 1105 /PR/PM/MFB/2013** portant transfert de crédits, interviendront en fin de compte pour modifier les crédits destinés aux dépenses des secteurs prioritaires et à la Région productrice, financées sur les ressources pétrolières directes à **201 942 104 708 FCFA**.

Durant l'année 2013, la Direction Générale du Trésor a lancé neuf (09) appels de fonds pour un montant global de **259.358.083.860 FCFA** repartis comme ci-après :

- Secteurs Prioritaires	<b>246.390.179.666 FCFA</b>
- Région Productrice	<b>12.967.904.193 FCFA</b>
- Trésor Public	<b>0 FCFA</b>
- Compte de Stabilisation	<b>0 FCFA</b>

Au titre de cette même année, les membres du Collège ont tenu **44 réunions** dont **35** pour examiner **1170 dossiers** de demandes d'engagement et des paiements, **11 réunions** pour :

- Examiner la situation du compte spécial des secteurs prioritaires ;
- Préparer le rapport annuel 2013 ;
- Installer la COJO du CCSR P ;
- Faire des observations sur les projets de LFR 2013 et LFI 2014;
- Rencontrer les responsables de CITIBANK de Douala.

Les membres du CCSR P ont donné leur accord pour **611 dossiers d'engagements** et rejeté **130** autres soit **17,54%** du total des engagements (**741**). En ce qui concerne les paiements, le Collège a donné son **accord** pour **417 dossiers de paiements** et en a **rejeté 12** soit **2,79%** du total de paiements.

Les engagements autorisés par le CCSR P se chiffrent à **192 103 593 581 FCFA** soit un pourcentage global d'exécution du budget de **95,13%**. Les paiements accordés

se chiffrent à **188 585 649 562 FCFA** soit un pourcentage global de **98,17 %** sur la base des engagements.

L'exécution du budget de l'exercice 2013 fait apparaître un niveau des engagements plus satisfaisant que celui de 2012 (**95,13%** contre **83,38%** en 2012) et un très bon taux de paiement (**98,17%** contre **93,54%** en 2012).

Pour la première fois depuis plusieurs années, le Collège a été invité comme membre de la commission aux discussions budgétaires. Même si certaines perturbations n'ont pas permis au représentant du Collège de participer pleinement à toutes les discussions, les membres du CCSRP notent avec satisfaction ce début d'amélioration des relations de collaboration entre le Ministère des finances et le CCSRP, que nous souhaitons voir se pérenniser.

Pendant toute l'année 2013, le Plan d'action pour la modernisation de la gestion des finances publiques (PAMFIP) a non seulement associé étroitement le Collège à plusieurs de ses réunions, mais a organisé quatre séminaires de formation animés par des Experts de haut niveau à l'endroit des membres et cadres du CCSRP, avec l'appui financier de l'Union européenne (UE) dans le cadre du Programme d'Appui à la Gouvernance (PAG), renforçant ainsi davantage les relations de partenariat entre le Ministère en charge des finances et le Collège. Qu'il nous soit ainsi permis de remercier tous ces partenaires pour leurs efforts techniques et financiers consentis dans le cadre du renforcement des capacités du CCSRP.

Le Collège a aussi pris part au cours de l'année 2013, à plusieurs sessions organisées par les Instruments de bonne gouvernance dont il est membre, tels que l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP). Il a été présent au forum de Bébedja portant sur le bilan des dix années d'exploitation du pétrole organisé par le GRAMP-TC.

Au début de cette introduction, nous avons évoqué la question de la baisse constante de production du brut. A cet effet, si les nouveaux champs de **BADILA**, **SEDIGUI** et **MANGARA** ne sont pas mis en exploitation à temps, les finances publiques connaîtront sans nul doute des sérieuses difficultés.

Le présent rapport qui s'articule sur neuf (09) points principaux, donnera plus de détails aux lecteurs sur les axes principaux ci-dessous:

- exécution du budget du Collège 2013 ;
- exécution du budget de l'Etat 2013 sur les ressources pétrolières ;
- situation des Marchés financés par les ressources pétrolières directes et les 5% de la Région productrice ;
- activités du Collège de Contrôle et de surveillance des ressources Pétrolières ;
- production, enlèvements, prix et redevances pétrolières en 2013 ;
- contrôle sur site des investissements financés sur les ressources pétrolières directes ;
- participation du Collège à la commission budgétaire ;
- observations du Collège sur le projet de la loi des finances 2014 ;
- conclusions générales, recommandations et perspectives.

## **I. Exécution du budget de revenus pétroliers directs en 2013**

### **I. 1. Budget Général de l'Etat de l'année 2013**

Le Budget 2013 a été promulgué par la loi de finances **n°001/PR/2013** du 02 janvier 2013, portant Budget général de l'Etat a été adopté en recettes à **1 569 530 000 000 FCFA** et en dépenses à **1 724 530 000 000 FCFA**, il en découle un déficit budgétaire de **155 000 000 000 FCFA**. Les prévisions de recettes pétrolières directes s'élèvent à **260 000 000 000 FCFA** soit, **100 000 000 000 FCFA** pour les transferts et **160 000 000 000 FCFA** pour les investissements. Cette loi a été modifiée par la loi de Finances rectificative (LFR) **N°15/PR/PM/MFB/2013 du 07 Août 2013** afin de prendre en compte la baisse des recettes ordinaires pétrolières et hors pétrolières et les dépenses occasionnées par l'intervention du Tchad au Mali. Cette loi a revu en baisse les recettes à **1 420 529 703 000 FCFA** et les dépenses à **1 821 709 555 180 FCFA** dégageant ainsi, un déficit prévisionnel de **401 179 852 180 FCFA** dont le financement est assuré par les dépôts du gouvernement, les bons du trésor et le recours au marché financier sous régional. Les recettes pétrolières directes sont alors revues à **225 000 000 000 FCFA** contre **260 000 000 000 FCFA** de la loi de finances initiale (LFI) soit, une diminution de **35 000 000 000 FCFA**, elles sont détaillées comme suit : **85 000 000 000 FCFA** pour les transferts et, **140 000 000 000 FCFA** pour les investissements.

### **I. 2. Exécution du budget de ressources pétrolières directes 2013**

Suite à la **LFR N°015/PR/PM/MFB/2013**, deux (2) décrets portant transferts de crédits notamment le Décret **N°1094/PR/PM/MFB/2013 du 19/11/2013** et le décret **N°1105/PR/PM/MFB/2013 du 20/11/2013** sont intervenus pour modifier les crédits destinés aux dépenses à **201 942 104 708 FCFA** dont **83 053 634 090 FCFA** destinés aux transferts et **118 888 470 618 FCFA** au titre des investissements et répartis comme suit : **195 442 104 708 FCFA** destinés aux secteurs prioritaires, **500 000 000 FCFA** pour le fonctionnement du Comité Provisoire de Gestion des 5% de Doba et, **6 000 000 000 FCFA** au titre de la région productrice.

### **I. 3. Situation des Engagements et paiements accordés au 31 décembre 2013**

Les engagements autorisés par le CCSRP sont chiffrés à **192 103 593 581 FCFA** dont, **185 603 593 581 FCFA** au titre des secteurs Prioritaires représentant **94,97 %** et, **6 500 000 000 FCFA** au titre d'autres transferts dont **500 000 000 FCFA** pour le

fonctionnement du Comité Provisoire de la Région productrice et **6 000 000 000 FCFA** pour les investissements à la Région Productrice, soit un pourcentage global d'exécution du budget de **95,13%**.

Les paiements accordés se chiffrent à **188 585 649 562 FCFA** dont **182 085 649 562 FCFA** au titre des secteurs prioritaires soit **98,10%** et **6 500 000 000 FCFA** pour les autres transferts dont le fonctionnement du Comité Provisoire et les 5% destinés à la Région Productrice, soit un pourcentage global de **98,17 %** base engagement. Les tableaux joints en annexe font ressortir la situation détaillée des engagements et paiements par ministère (tableau n°1), le tableau récapitulatif des engagements et paiements par titre (tableau n°2) et, la Région Productrice (tableau n°3).

### **I. 3. 1. Situation des Engagements et Paiements accordés au 31 Décembre 2013 sur les Revenus Pétroliers Directs**

**Tableau n°1 : Situation des engagements et des paiements accordés au 31 décembre 2013**

	<b>Ministères</b>	<b>LFI 2013</b>	<b>LFR 2013</b>	<b>Crédits remaniés suite Décret Transfert N°1105 PR/PM MFB/20123du 07/08/2013</b>	<b>Engagements Accordés</b>	<b>%</b>	<b>Accordés</b>	<b>%</b>
<b>1</b>	Enseignement Primaire							
	subvention	8 000 000 000	6 600 000 000	6 600 000 000	6 600 000 000	100	6 600 000 000	100
	Investissements	7 500 000 000	6 500 000 000	6 085 679 811	6 002 681 811	98,64	6 002 681 811	100
	Total	15 500 000 000	13 100 000 000	12 685 679 811	12 602 681 811	99,35	12 602 681 811	100
<b>2</b>	Santé Publique							
	subvention	12 000 000 000	10 200 000 000	11 850 917 625	11 850 917 625	100	11 250 000 000	94,93
	Investissements	15 000 000 000	13 500 000 000	7 139 284 215	7 139 284 215	100	7 139 284 215	100
	Total	27 000 000 000	23 700 000 000	18 990 201 840	18 990 201 840	100	18 389 284 215	96,84
<b>3</b>	Agriculture & Irrigation							
	subvention	29 000 000 000	24 650 000 000	27 269 082 375	27 269 082 375	100	27 199 082 375	99,74
	Investissements	15 000 000 000	13 500 000 000	5 227 104 995	5 217 984 995	99,83	5 148 226 765	98,66
	Total	44 000 000 000	38 150 000 000	32 496 187 370	32 417 067 370	99,97	32 347 309 140	99,57
<b>4</b>	Infrastructures & Equipements							
	Investissements	92 500 000 000	85 100 000 000	86 918 640 240	86 285 229 673	99,27	83 905 281 509	97,24
	Total	92 500 000 000	85 100 000 000	86 918 640 240	86 285 229 673	99,27	83 905 281 509	97,24
<b>5</b>	Enseignement Supérieur							
	subventions	18 000 000 000	15 300 000 000	17 439 390 000	17 437 470 000	99,99	17 040 150 000	97,72
	Investissements	10 000 000 000	9 000 000 000	5 901 985 611	5 901 985 611	100	5 901 985 611	100

	Total	28 000 000 000	24 300 000 000	23 341 375 611	23 339 455 611	99,99	22 942 135 611	98,30
6	Aménagement du Territoire, Urb. & Hab.							
	Investissements	5 000 000 000	4 500 000 000	3 464 088 195	3 464 088 195	100	3 464 088 195	100
	Total	5 000 000 000	4 500 000 000	3 464 088 195	3 464 088 195	100	3 464 088 195	100
7	Pétrole & Energie							
	subventions	20 000 000 000	17 000 000 000	13 394 244 090	4 283 181 530	31,98	4 283 181 530	100
	Investissements	10 000 000 000	3 400 000 000	2 246 273 820	2 246 273 820	100	2 246 2373 820	100
	Total	30 000 000 000	20 400 000 000	15 640 517 910	6 529 455 350	41,75	6 529 455 350	100
8	Hydraulique Rurale & Urbaine							
	Investissements	5 000 000 000	4 500 000 000	1 905 413 731	1 905 413 731	100	1 905 413 731	100
	Total	5 000 000 000	4 500 000 000	1 905 413 731	1 905 413 731	100	1 905 413 731	100
	Total Ministères prioritaires	247 000 000 000	213 750 000 000	195 442 104 708	185 603 593 581	94,97	182 085 649 562	98,10
9	Finances & Budget							
	Collège de Contrôle (CCSRP)	-	-	-	-		-	
	Comité Provisoire (CPGRP)	1 000 000 000	1 000 000 000	500 000 000	500 000 000	100	500 000 000	100
	Région Productrice	12 000 000 000	10 250 000 000	6 000 000 000	6 000 000 000	100	6 000 000 000	100
	Total	13 000 000 000	11 250 000 000	6 500 000 000	6 500 000 000	100	6 500 000 000	100
<b>TOTAL GENERAL Revenus Pétroliers</b>		<b>260 000 000 000</b>	<b>225 000 000 000</b>	<b>201 942 104 708</b>	<b>192 103 593 581</b>	<b>95,13</b>	<b>188 585 649 562</b>	<b>98,17</b>

Source : Service Suivi Budgétaire du CCSR

**NB 1 :** Le pourcentage des engagements = Engagements accordés / crédits alloués

**NB 2 :** Le pourcentage des Paiements = Paiements accordés / Engagements accordés

## I. 3. 2. Récapitulatif général des Engagements et Paiements accordés en 2013 sur les Revenus Pétroliers Directs par titre

**Tableau n°2 : Transferts et investissements**

Titre	LFI 2013	LFR 2013	Crédits remaniés suite Décret N°1105/PR/PM/ MFB/2013 du 07/08/2013	Engagements	%	Paiements	%
Transferts	100 000 000 000	85 000 000 000	83 053 634 090	73 940 651 530	89,03	72 872 413 905	98,56
Investissements	160 000 000 000	140 000 000 000	118 888 470 618	118 162 942 051	93,39	115 713 235 657	97,93
Total	260 000 000 000	225 000 000 000	201 942 104 708	192 103 593 581	95,13	188 585 649 562	98,17

**Source :** Service Suivi Budgétaire du CCSR

**NB :** le niveau global d'exécution des dépenses réalisées cette année est mieux qu'en 2012, le taux global d'engagement est de **95,13 %** contre **83,38 %** en 2012 et celui des paiements est de **98,17%** contre **93,54 %** de 2012.

**Tableau n°3 : Récapitulatif des Engagements et Paiements accordés en 2013 sur les revenus pétroliers directs au titre des 5% de la Région Productrice**

LFI 2012	LFR 2012	Crédits remaniés	Ressources disponibles en Banque	Total crédits (allocations Remaniées + ressources en banque)	Engagements accordés	%	Paiements accordés	%
12 000 000 000	10 250 000 000	6 000 000 000	8 508 012 529	14 508 012 529	9 462 211 890	65,22	9 462 211 890	100
<b>12 000 000 000</b>	<b>10 250 000 000</b>	<b>6 000 000 000</b>	<b>8 508 012 529</b>	<b>14 508 012 529</b>	<b>9 462 211 890</b>	<b>65,22</b>	<b>9 462 211 890</b>	<b>100</b>

**Source :** Service Suivi Budgétaire du CCSR

**NB :** la faiblesse des engagements est due à la lenteur dans l'exécution et le suivi des travaux

**Tableau n°4 : Subventions de l'année 2013 aux organismes et Projets du Ministère de l'Enseignement Primaire**

Nom du Projet	Crédit initial	Crédit remanié	Engagements accordés	%	Paiements accordés	%
CNC (Centre National du Curricula)	150 000 000	150 000 000	150 000 000	100	150 000 000	100
APICED (Maîtres communautaires)	7 850 000 000	6 450 000 000	6 450 000 000	100	6 450 000 000	100
<b>TOTAL</b>	<b>8 000 000 000</b>	<b>6 600 000 000</b>	<b>6 600 000 000</b>	<b>100</b>	<b>6 600 000 000</b>	<b>100</b>

**Source :** Service Suivi Budgétaire du CCSR

### I. 3. 3. Subventions et fonds de contrepartie accordés en 2013 aux projets et instituts sous tutelle

Il s'agit des subventions et fonds de contrepartie accordés aux Projets et Instituts sur les revenus pétroliers au titre de l'année budgétaire 2013.

#### A - Ministère de l'Enseignement Primaire

**Tableau n°5 : Subventions de l'année 2013 aux organismes et Projets du Ministère de l'Enseignement Primaire**

Nom du Projet	Crédit initial	Crédit remanié	Engagements accordés	%	Paiements accordés	%
Programme d'Appui à la Réforme du Secteur Education (PARSET)	-	-	-		-	
Projet Education BAD V	35 000 000	25 000 000	25 000 000	100	25 000 000	100
Projet Education BAD VI	235 000 000	150 000 000	150 000 000	100	150 000 000	100
<b>TOTAL</b>	<b>270 000 000</b>	<b>175 000 000</b>	<b>175 000 000</b>	<b>100</b>	<b>175 000 000</b>	<b>100</b>

**Source :** Service Suivi Budgétaire du CCSR

## B – Ministère de la Santé Publique

**Tableau n°6 : Subventions de l'année 2013 aux organismes et Projets du Ministère de la Santé Publique**

Nom du Projet	Crédit initial	Crédit remanié	Engagements accordés	%	Paiements accordés	%
Hôpital Général de référence Nationale ( <b>HGRN</b> )	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	100	2 000 000 000	100
Hôpital Mère & Enfant ( <b>HME</b> )	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	100	2 000 000 000	100
Centre National de Transfusion Sanguine ( <b>CNTS</b> )	500 000 000	500 000 000	500 000 000	100	500 000 000	100
Subvention SIDA	1 000 000 000	850 917 625	850 917 625	100	500 000 000	58,76
Fonds d'Aide aux soins primaires d'Urgence	5 700 000 000	6 000 000 000	6 000 000 000	100	6 000 000 000	100
Lutte contre les Épidémies	-	-	-		-	
Programme National de lutte contre la Tuberculose ( <b>PNLT</b> )	500 000 000	500 000 000	500 000 000	100	250 000 000	50,00
Appui à la santé des nomades	300 000 000	-	-		-	
	12 000 000 000	11 850 917 625	11 850 917 625	100	11 250 000 000	94,93

**Source :** Service Suivi Budgétaire du CCSRP

**NB :** les pourcentages d'engagements et de paiements sont excellents.

Le pourcentage de paiement de 94,93% est dû au fait que les 2èmes tranches des subventions aux programmes SIDA et PNLT n'ont pas été transmises pour accord de paiement du Collège.

**Tableau n°7 : Contreparties de l'année 2013 aux organismes et Projets du Ministère de la Santé Publique**

Nom du Projet	Crédit initial	Crédit remanié	Engagements accordés	%	Paiements accordés	%
Haut Conseil National de Coordination pour l'accès au Fonds mondial (HCNC)	174 000 000	78 305 000	78 305 000	100	78 305 000	100
Projet Renforcement du Système de Santé & Lutte contre le VIH-SIDA et Maladies Épidémiques	-	-	-	-	-	-
Feuille de Route Nationale pour la réduction de la Morbidité & Mortalité Maternelle & Infantile	2 100 000 000	-	-	-	-	-
Fonds aux équipes mobiles	1 324 000 000	662 000 000	662 000 000	100	662 000 000	
TOTAL	3 598 000 000	740 305 000	740 305 000	100	740 305 000	100

**Source :** Service Suivi Budgétaire du CCSR

## C – Ministère de l’Agriculture et de l’Irrigation

**Tableau n°8 : Subventions de l'année 2013 aux organismes et Projets du Ministère de l'Agriculture & Irrigation**

Nom du Projet	Crédit initial	Crédit remanié	Engagements accordés	%	Paiements accordés	%
Projet route Amtiman-Haraze	800 000 000	-	-	-	-	-
Projet de Développement Rural de Ngouri	400 000 000	338 500 000	338 500 000	100	338 500 000	100
Projet Agricole de Kolobo	29 628 000	14 814 000	14 814 000	100	14 814 000	100
Projet UNFPA	40 000 000	-	-	-	-	-
Projet ESPOIR II (Mringa)	133 358 406	126 679 203	126 679 203	100	126 679 203	100
PRASAR	257 121 312	128 560 656	128 560 656	100	128 560 656	100
Programme de Recensement Agricole	1 200 000 000	-	-	-	-	-
PRODER-B (ATPDI)	79 006 282	37 606 282	37 606 282	100	37 606 282	100
Total	2 939 114 000	646 160 141	646 160 141	100	646 160 141	100

**Source :** Service Suivi Budgétaire du CCSR

**NB :** le niveau d'exécution est excellent.

**Tableau n°9** : Contrepartie de l'année 2013 aux organismes et Projets du Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation

Nom du Projet	Crédit initial	Crédit remanié	Engagements accordés	%	Paiements accordés	%
ONDR	2 000 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	100	1 500 000 000	100
ONASA	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	100	2 000 000 000	100
PNSA	21 236 329 501	20 536 329 501	20 536 329 501	100	20 536 329 501	100
ITRAD	2 123 670 499	1 592 752 874	1 592 752 874	100	1 592 752 874	100
SODELAC	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	100	1 500 000 000	100
CONACILSS	140 000 000	140 000 000	140 000 000	100	70 000 000	50
TOTAL	29 000 000 000	27 269 082 375	27 269 082 375	100	27 199 082 375	99,74

**Source :** Service Suivi Budgétaire du CCSRP

## D - Ministère de l'Enseignement Supérieur

**Tableau n°10 :** Subventions de l'année 2013 aux Universités, Instituts et Projets du Ministère de l'Enseignement Supérieur

Nom du Projet	Crédit initial	Crédit remanié	Engagements accordés	%	Paiements accordés	%
IUPM/mongo	320 000 000	240 000 000	240 000 000	100	240 000 000	100
IUTEM/Moundou	370 000 000	370 000 000	370 000 000	100	370 000 000	100
CNAR	1 648 000 000	1 648 000 000	1 648 000 000	100	1 648 000 000	100
Université de N'Djaména	1 752 000 000	1 752 000 000	1 752 000 000	100	1 752 000 000	100
IUSTA/d'Abéché	510 000 000	382 500 000	382 500 000	100	382 500 000	100
ISSED	370 000 000	370 000 000	370 000 000	100	370 000 000	100
UNABA/d'Abéché	480 000 000	480 000 000	480 000 000	100	480 000 000	100
ESSEA/Bongor	520 000 000	390 000 000	390 000 000	100	390 000 000	100
IUSAЕ/Sarh	260 000 000	260 000 000	260 000 000	100	260 000 000	100
Université Roi Fayçal	210 000 000	210 000 000	210 000 000	100	210 000 000	100
Institut Art & Métier de Biltine	160 000 000	160 000 000	160 000 000	100	160 000 000	100
Institut National du Pétrole de Mao	140 000 000	140 000 000	140 000 000	100	140 000 000	100
ONECS	350 000 000	350 000 000	350 000 000	100	350 000 000	100
CENOU	9 120 000 000	9 120 000 000	9 120 000 000	100	9 120 000 000	100
Observatoire du Foncier	30 000 000	22 500 000	22 500 000	100	22 500 000	100
Université d'Ati	240 000 000	240 000 000	240 000 000	100	240 000 000	100
Université de Doba	150 000 000	150 000 000	150 000 000	100	150 000 000	100
Institut Sahélo-Saharien d'Iriba (ISSI)	160 000 000	120 000 000	120 000 000	100	120 000 000	100
Institut de science Agronomiques de Laï	160 000 000	120 000 000	120 000 000	100	120 000 000	100
Institut d'Elevage de Moussoro	160 000 000	160 000 000	160 000 000	100	160 000 000	100
Bourses Intérieures	450 000 000	406 890 000	404 970 000	99,53	7 650 000	1,89
Ecole Normale Sup. de Sarh	150 000 000	150 000 000	150 000 000	100	150 000 000	100
Ecole Normale Sup. d'Abéché	160 000 000	120 000 000	120 000 000	100	120 000 000	100
Université Virtuelle	130 000 000	130 000 000	130 000 000	100	130 000 000	100
<b>TOTAL</b>	<b>18 000 000 000</b>	<b>17 439 390 000</b>	<b>17 437 470 000</b>	<b>99,99</b>	<b>17 040 150 000</b>	<b>97,72</b>

**Source :** Service Suivi Budgétaire du CCSR

**NB :** Les pourcentages globaux d'engagement et de paiement sont satisfaisants, l'écart en paiement reflète les dossiers de paiements de bourses qui n'ont pas été transmis au CCSR pour accord, étant donné qu'elles sont considérées comme des

salaires donc, sont traitées par le service de solde et payées par bons de caisse du trésor.

## **E - Ministère du Pétrole et de l'Energie**

**Tableau n°11 :** Subvention de l'année 2013 aux organismes et Projets du Ministère du Pétrole et de l'Energie

Nom du Projet	Crédit initial	Crédit remanié	Engagements accordés	%	Paiements accordés	%
Société Nationale d'Électricité (SNE)	10 350 000 000	9 111 062 560	-		-	
Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT)	4 000 000 000	1 883 181 530	1 883 181 530	100	1 883 181 530	100
Fonds GAZ	-	-	-		-	
Initiative pour la Transparence des industries Extractives (ITIE)	700 000 000	700 000 000	700 000 000	100	700 000 000	100
l'Autorité de Régulation du Secteur Pétrolier Aval du Tchad (ARSAT)	4 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100	1 000 000 000	100
l'Agence Tchadienne de la Radioprotection et de la Sécurité Nucléaire (ATRSN)	700 000 000	700 000 000	700 000 000	100	700 000 000	100
AER	250 000 000	-	-		-	
Comité de Gestion pour l'Électrification des régions	-	-	-		-	
<b>TOTAL</b>	<b>20 000 000 000</b>	<b>13 394 244 090</b>	<b>4 283 181 530</b>	<b>31,98</b>	<b>4 283 181 530</b>	<b>100</b>

**Source :** Service Suivi Budgétaire du CCSR

**NB :** le taux d'engagement de 31,98 % est très faible parce que, les crédits alloués à la SNE de **9 111 062 560 FCFA** qui représentent 68,02% du total des subventions n'ont pas été engagés.

## **F - Ministère des Finances et du Budget**

**Tableau n°12:** Subvention de l'année 2013 aux organismes et Projets

Nom du Projet	Crédit initial	Crédit remanié	Engagements accordés	%	Paiements accordés	%
CCSRP	-	-	-		-	
Comité Provisoire	1 000 000 000	500 000 000	500 000 000	100	500 000 000	100
Région Productrice	12 000 000 000	6 000 000 000	6 000 000 000	100	6 000 000 000	100
<b>TOTAL</b>	<b>13 000 000 000</b>	<b>6 500 000 000</b>	<b>6 500 000 000</b>	<b>100</b>	<b>6 500 000 000</b>	<b>100</b>

**Source :** Service Suivi Budgétaire du CCSR

### I. 3. 4. Tableaux Récapitulatif Général des Subventions & Contreparties accordées sur les revenus pétroliers directs

**Tableau n°13:** Récapitulatif général des Subventions allouées en 2013

Nom du Projet	Crédit initial	Crédit remanié	Engagements accordés	%	Paiements accordés	%
Enseignement primaire	8 000 000 000	6 600 000 000	6 600 000 000	100	6 600 000 000	100
Santé Publique	12 000 000 000	11 850 917 625	11 850 917 625	100	11 250 000 000	94,93
Agriculture & Irrigation	29 000 000 000	27 269 082 375	27 199 082 375	99,74	27 199 082 375	100
Enseignement Supérieur	18 000 000 000	17 439 390 000	17 437 470 000	99,99	17 040 150 000	97,72
Pétrole et Energie	20 000 000 000	13 394 244 090	4 283 181 530	31,98	4 283 181 530	100
Finances (CCSRP, CPGRP, Région Productrice)	13 000 000 000	6 500 000 000	6 500 000 000	100	6 500 000 000	100
<b>TOTAL</b>	<b>100 000 000 000</b>	<b>83 053 634 090</b>	<b>73 870 651 530</b>	<b>88,94</b>	<b>72 872 413 905</b>	<b>98,65</b>

**Source :** Service Suivi Budgétaire du CCSR

**Tableau n°14:** Récapitulatif général des Contreparties allouées en 2013

Nom du Projet	Crédit initial	Crédit remanié	Engagements accordés	%	Paiements accordés	%
Enseignement Primaire	270 000 000	175 000 000	1 75 000 000	100	175 000 000	100
Santé Publique	3 598 000 000	740 305 000	740 305 000	100	740 305 000	100
Agriculture	2 939 114 000	646 160 141	646 160 141	100	646 160 141	100
<b>TOTAL</b>	<b>6 807 114 000</b>	<b>1 561 465 141</b>	<b>1 561 465 141</b>	<b>100</b>	<b>1 561 465 141</b>	<b>100</b>

**Source :** Service Suivi Budgétaire du CCSR

**NB :** la loi de Finances rectificative a diminué drastiquement les crédits destinés à la contrepartie ce qui ne serait pas sans conséquence pour les réalisations de ces projets.

**Constats :** le niveau global d'exécution des dépenses réalisées cette année est plus satisfaisant qu'en 2012 : le taux global d'engagement est de 95,13% contre 83,38 % en 2012 et celui des paiements est de 98,17% contre 93,54 % de 2012, ce dernier taux est moins satisfaisant qu'en 2011. La faiblesse des engagements des crédits est due par la suspension des engagements par le Ministère des Finances pour la préparation de la loi des finances rectificative (LFR), les multiples remaniements de

crédits, la lenteur administrative dans le circuit de traitement des dossiers et la lenteur dans l'exécution des travaux dûs au retard dans les paiements des décomptes des marchés et aussi à la défaillance de certaines entreprises. Par ailleurs, les administrateurs de crédits accusent le Ministère des Infrastructures qui gère la ligne de construction de ne pas les associer dans les programmations de projets relevant de leur compétence ce qui ne leur permet pas le suivi des réalisations.

#### **I. 4. Participation du Collège à la commission budgétaire**

Conformément au calendrier des discussions budgétaires, il s'est tenu du 30 juillet au 07 septembre 2013 des conférences budgétaires dans la salle de réunion du Ministère des Finances et du Budget avec les Institutions et les départements ministériels. Le Collège étant membre de la commission chargée de la préparation du budget a été représenté mais, le non-respect du calendrier des discussions par les départements pour retard dans la préparation de leur avant-projet occasionnant plusieurs reports dans la programmation des discussions, n'a pas permis au représentant du CCSRP de suivre le passage de tous les départements prioritaires sauf pour cinq (5) néanmoins, grâce aux informations reçues des sous commissions et de la DGB, le rapport du déroulement des discussions est présenté comme suit :

Pendant cette période, quarante-quatre (44) avant-projets des départements ministériels et institutions ont été examinés dont douze (12) considérés comme ministères prioritaires<sup>1</sup> bénéficiant de revenus pétroliers alors que dans la loi des finances 2014, quinze (15) ont effectivement bénéficié de revenus pétroliers directs parmi lesquels trois (3) nouveaux : la Jeunesse & Sports, les Microfinances et l'Aviation Civile et les Postes et télécommunications ont été écartés.

L'objet de ces rencontres est de :

- examiner les avant-projets de budget des départements ministériels ;
- s'assurer que les prescriptions de la circulaire du Premier Ministre et les orientations données dans la lettre de cadrage sur la préparation du budget sont respectées ;

- analyser des demandes éventuelles de crédits complémentaires ;
- s'assurer de l'exécution des marchés en cours, de leur niveau d'engagement pour la prise en compte des soldes ;
- évaluer les marchés en attente d'engagement et en circuit d'approbation.

Il ressort des propositions de la commission ce qui suit et un tableau joint en annexe fait la synthèse des avant-projets de budget des Départements.

#### **A - Ministère de la Santé Publique**

*Dépenses du personnel* : prévu dans le cadrage (CDMT) **30 930 000 000 FCFA**, La commission a accordé sur la demande du Ministère **500** agents pour le recrutement au titre de 2014 plus **161** places au titre de remplacement numérique.

*Dépenses des biens et services* : prévu dans le cadrage (CDMT): **14 540 000 000 FCFA**.

*Dépenses de transferts* : prévu dans le cadrage (CDMT) **40 630 000 000 FCFA**.

*Dépenses d'investissement* : prévu dans le cadrage (CDMT) **52 170 000 000 FCFA**.

Pour les autres lignes, aucune mesure nouvelle n'a été accordée hormis le CDMT.

#### **B - Ministère des Infrastructures et de Transports**

*Dépenses du personnel* : prévu dans le cadrage (CDMT) **1 480 000 000 FCFA**.

*Dépenses des biens et services* : prévu dans le cadrage (CDMT) **1 510 000 000 FCFA**.

*Dépenses de transferts* : prévu dans le cadrage (CDMT) **3 300 000 000 FCFA**.

*Dépenses d'investissement* : prévu dans le cadrage (CDMT) **150 186 405 000 FCFA**.

Compte tenu des stocks très importants des soldes des marchés en cours d'exécution à reporter sur 2014, la commission a décidé d'accorder **20 milliards FCFA** en investissements afin de ramener le niveau des investissements à **150 milliards FCFA** pour 2014. En ce qui concerne les autres titres, le CDMT a été reconduit.

## **C - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

*Dépenses du personnel* : prévu dans le cadrage (CDMT) **4 820 000 000 FCFA.**

*Dépenses des biens et services* : prévu dans le cadrage (CDMT) **1 680 000 000 FCFA.**

*Dépenses de transferts* : prévu dans le cadrage (CDMT) **27 290 000 000 FCFA.**

*Dépenses d'investissements* : prévu dans le cadrage (CDMT) **10 000 000 000 FCFA.**

La commission a accordé le recrutement de **80** enseignants et **30** personnels d'appui pour l'exercice budgétaire 2014 pour lequel le Ministère est chargé de déterminer le profil pour permettre à la commission de calculer l'incidence financière. Pour les biens et services, le cadrage est retenu. Pour les transferts, comme le Ministère n'a pas remis le budget détaillé des universités et instituts bénéficiaires de subventions, la commission a convoqué une autre rencontre pour examiner en détail leurs budgets, s'assurer de la bonne destination et d'utilisation des fonds alloués conformément aux instructions du Premier Ministre (Lettre de cadrage), suite de quoi la commission a retenu qu'il soit reconduit le budget de 2013 à tous ceux dont le CDMT 2014 a été proposé en deçà de 2013. En ce qui concerne les investissements, le Ministère n'a pas produit la situation réelle des marchés et, la commission lui a demandé de se rapprocher du Ministère des Infrastructures et des transports pour éléments d'informations à fournir à la prochaine rencontre dont la date n'a pas été fixée d'avance ce qui n'a permis la participation du représentant du Collège.

## **D - Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation**

*Dépenses du personnel* : prévu dans le cadrage (CDMT) **1 160 000 000 FCFA.**

*Dépenses des biens et services* : prévu dans le cadrage (CDMT) **820 000 000 FCFA.**

*Dépenses de transferts* : le Ministère ne bénéficie pas de transferts. Aucune enveloppe n'a été accordée par le CDMT.

*Dépenses d'investissement* : prévu dans le cadrage (CDMT) **21 040 000 000 FCFA.**

La commission a accordé sur demande du Ministère un quota de recrutement de dix (**10**) cadres pour le renforcement des capacités de la Direction Générale de la Décentralisation. Pour les biens et services, la Commission a reconduit le CDMT 2014

de **820 millions FCFA** ; pour les investissements, une enveloppe de **18,54 milliards FCFA** a été accordée en attendant que le Ministère fournisse des informations sur les marchés, en exécution, signés et non engagés et ceux dans le circuit d'approbation et aussi de rapprocher les données sur les marchés avec celles du Ministère des Affaires Foncières, Domaines, de l'Habitat et de l'Urbanisme.

#### **E - Ministère de l'Energie et du Pétrole**

*Dépenses du personnel* : prévu dans le cadrage (CDMT) **480 000 000 FCFA**.

*Dépenses des biens et services* : prévu dans le cadrage (CDMT) **2 550 000 000 FCFA**.

La commission n'a accordé aucune mesure nouvelle au Ministère. Elle a jugé que le CDMT est largement suffisant.

*Dépenses de transferts*: prévu dans le cadrage (CDMT) **27 000 000 000 FCFA**.

*Dépenses d'investissement* : prévu dans le cadrage (CDMT) **30 000 000 000 FCFA**.

La commission a accordé pour l'exercice 2014 le recrutement de **cinq (5) agents** et **dix (10)** en remplacement numérique ; pour les biens et services, aucune mesure nouvelle en dehors du CDMT ; Pour ce qui est des transferts, il a été accordé quatre (**4**) milliards à l'Agence ARSAT comme mesure nouvelle en sus de l'allocation de **2 milliards** du CDMT. Pour épouser ses arriérés de **six (6) milliards** et, **4,5 milliards** à la SHT dont **750 milliards** pour son fonctionnement, **250 milliards** pour la prise de participation et **3,5 milliards** pour la commercialisation du brut. Pour les investissements, l'enveloppe de **30 milliards** du CDMT a été reconduite.

#### **F - Ministère de la Justice**

*Dépenses du personnel* : prévu dans le cadrage (CDMT) **4 400 000 000 FCFA**, une situation détaillée a été exigée par la Commission par rapport aux informations fournies par la Direction de Solde.

*Dépenses des biens et services* : prévu dans le cadrage (CDMT) **2 180 000 000 FCFA**.

La Commission a accordé sur proposition du Ministère **500 millions de FCFA** supplémentaires sur le CDMT 2014 de **2,18 milliards de FCFA** pour compléter les

dépenses alimentaires des prisonniers dans les maisons d'arrêt qui étaient prévues à **un milliard de FCFA** soit un total de **2,680 milliards**.

*Dépenses de transferts* : prévu dans le cadrage (CDMT) **1 470 000 000 FCFA**, la commission a accordé à l'Ecole Nationale de Formation Judiciaire une Enveloppe de **1,2 milliards FCFA** sur les **1,47 milliards** prévue par le CDMT et a réorienté les **270 millions FCFA** pour l'OHADA et la cellule SIDA pour les dépenses de biens et services pour être conforme avec la nomenclature budgétaire.

*Dépenses d'investissements* : prévu dans le cadrage (CDMT) **7 110 000 000 FCFA**, la commission a accordé le montant du cadrage.

## **G - Ministère de l'Enseignement Fondamental**

*Dépenses du personnel* : prévu **84 740 000 000 FCFA** dans le cadrage (CDMT), le ministère a sollicité de contractualiser avec 5 000 instituteurs (soit **75 000 FCFA** par agent) et 1 000 professeurs de C.E.G soit (**100 000 FCFA** par agent) en utilisant l'enveloppe du CDMT 2014.

*Dépenses des biens et services* : prévu **8 250 000 000 FCFA** dans le cadrage (CDMT).

*Dépenses de transferts* : prévu **19 640 000 000 FCFA** dans le CDMT.

*Dépenses d'investissement* : prévu **18 090 000 000 FCFA** dans le CDMT.

Pour les autres titres, biens et services, transferts et investissements, la commission a proposé l'enveloppe du cadrage.

## **H - Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation**

*Dépenses du personnel* : prévu dans le cadrage (CDMT) **3 840 000 000 FCFA**.

*Dépenses des biens et services* : prévu dans le cadrage (CDMT) **1 730 000 000 FCFA**.

*Dépenses de transferts* : prévu dans le cadrage (CDMT) **57 720 000 000 FCFA**.

*Dépenses d'investissement* : prévu dans le cadrage (CDMT) **64 470 000 000 FCFA**.

La commission n'a accordé aucun quota de recrutement pour 2014 et aucune mesure nouvelle n'a été accordée pour les autres titres de cette dépense en dehors du cadrage qui couvre les besoins du Ministère.

## **I - Ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine**

*Dépenses du personnel* : prévu dans le cadrage (CDMT) **890 000 000 FCFA**.

*Dépenses des biens et services* : prévu dans le cadrage (CDMT) **570 000 000 FCFA**.

*Dépenses de transferts* : prévu dans le cadrage (CDMT) **2 060 000 000 FCFA**.

*Dépenses d'investissement* : prévu dans le cadrage (CDMT) **20 000 000 000 FCFA**.

La commission a accordé pour les dépenses du personnel l'enveloppe du CDMT et aucun recrutement à faire (une partie du personnel continue à émarger aux Ministères de l'Environnement et du Tourisme suite à la fusion des Ministères). Pour les biens et services une enveloppe de **50 millions** a été accordée comme mesure nouvelle à la demande du Ministère pour couvrir les dépenses des nouveaux services créés. En ce qui concerne les transferts, la discussion a été reportée du fait de l'absence du représentant de la STE. Pour les investissements, le CDMT a été retenu sans mesure nouvelle.

## **J - Ministère de Postes et de la Nouvelle Technologie de l'Information**

*Dépenses du personnel* : prévu dans le cadrage (CDMT) **390 000 000 FCFA**, 134 agents émargent dans ce Ministère pour une masse salariale de **426,158 millions FCFA** en 2013. Quarante-quatre (44) agents fonctionnaires qui travaillent à SOTEL et STPE atteints par la limite d'âge pour la retraite seront reversés au Ministère en 2014 en complément d'effectif. Tenant compte de cela, la commission n'a accordé aucun quota de recrutement en 2014 audit Ministère donc, l'enveloppe du cadrage est maintenue.

*Dépenses des biens et services* : prévu dans le cadrage (CDMT) **620 000 000 FCFA**, la commission n'a accordé aucune mesure nouvelle à ce ministère en sus de l'enveloppe accordée par le CDMT.

*Dépenses de transferts* : prévu dans le cadrage (CDMT) **1 200 000 000 FCFA**, un crédit de **400 millions FCFA** supplémentaire a été accordé par la commission au Ministère au profit de la STPE pour couvrir ses besoins de fonctionnement.

*Dépenses d'investissement* : prévu dans le cadrage (CDMT) **2 000 000 000 FCFA**, la programmation du Ministère a respecté l'enveloppe du CDMT donc, aucune mesure nouvelle n'a été accordée.

## **K - Ministère de l'Enseignement Secondaire**

La commission a tiré les conclusions ci-après :

*Dépenses du personnel* : prévu dans le cadrage (CDMT) **16 520 000 000 FCFA, 12 382 agents** émargent dans ce Ministère pour une masse salariale de **16 994 083 000 FCFA** en 2013. Un quota de recrutement de **750 agents** est accordé par la commission pour l'exercice 2014. Elle demande au Ministère de lui fournir dans un bref délai le profil des agents à recruter pour évaluation.

*Dépenses des biens et services* : prévu dans le cadrage (CDMT) **2 750 000 000 FCFA**, une mesure nouvelle de **96 millions de FCFA** est accordée par la commission pour couvrir les besoins des directions nouvellement créées.

*Dépenses de transferts* : prévu dans le cadrage (CDMT) **80 000 000 FCFA**, la commission a jugé que le CDMT est suffisant pour couvrir les besoins dudit Ministère.

*Dépenses d'investissement* : prévu dans le cadrage (CDMT) **4 060 000 000 FCFA**, la commission a reconduit le CDMT en attendant que le Ministère fournisse des informations sur les marchés en exécution, signés et non engagés et en cours d'approbation.

## **L - Ministère de l'Action Sociale**

*Dépenses du personnel* : la commission a accordé le recrutement de **80 lauréats de l'ENASS** au titre du budget 2014.

*Dépenses des biens et services* : la commission a accordé **50 millions FCFA** en mesures nouvelles pour la formation des cadres.

*Dépenses de transferts* : sur l'enveloppe de **4,5 milliards FCFA**, la commission a accordé une somme de **2,5 milliards FCFA** au Ministère qui est destinée aux réfugiés, au Centre Espoir de Koundoul et autres catastrophes et calamités. Les **2 milliards FCFA** sont qualifiés sans objet par la commission.

*Dépenses d'investissement* : l'enveloppe de **6,78 milliards FCFA** du CDMT est reconduite en attendant que le Ministère fournisse des informations sur les marchés, en exécution, signés et non engagés et ceux dans le circuit d'approbation.

*Dépenses de transferts* : la commission a demandé au Ministère de repartir rationnellement les **50,72 milliards FCFA** du CDMT entre les organismes sous tutelles.

Aucune mesure nouvelle n'a été accordée au titre de cette dépense.

*Dépenses d'investissement* : il a été retenu que les crédits accordés par le cadrage (CDMT) couvrent largement les besoins du Ministère.

Après les présentations des avant-projets de budget par les départements et discussions, des propositions sont faites par les membres de la commission par ailleurs, il faut noter que : ces discussions se sont déroulées sans que l'enveloppe des revenus pétroliers ne soit répartie aux secteurs bénéficiaires, ce qui n'a pas permis au collège d'apprécier la répartition des revenus par rapport aux spécificités de chaque département afin de s'assurer de la couverture des dépenses programmées, et aussi de l'affectation de ces fonds vers les projets éligibles ce qui n'est pas toujours le cas. Le non-respect du calendrier des discussions suite aux multiples reports pour impréparation des départements qui, selon eux, serait dû au retard dans la transmission des directives qui sont la lettre circulaire du Premier Ministre et le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ne permettant pas le suivi régulier du programme

L'arbitrage est fait par la DGB aussi bien pour les revenus ordinaires que pétroliers sans la participation du collège.

En conclusion, selon le premier programme, la clôture des discussions budgétaires était prévue pour le 30 août 2013, mais compte tenu des retards accusés par certains ministères et institutions, la commission a prorogé la clôture jusqu'au 06 septembre 2013. Malgré cette prorogation, certains Ministères n'ont pas pu répondre à l'invitation de la Commission budgétaire.

## **II. Situation des marchés des Ministères Prioritaires et de la Région Productrice financés sur les revenus pétroliers directs en 2013**

Par Décret **N°503/PM/SGG//2003 du 05 Décembre 2003** portant Code des Marchés Publics, le Chef de l'Etat a approuvé un ensemble complet des règles devant régir la passation et l'exécution des Marchés Publics de Travaux, de Fournitures, des Services et des Prestations intellectuelles applicables à l'Etat et les Collectivités Territoriales Décentralisées.

A cet effet, le présent Code est donc conçu non pas seulement comme un manuel, mais essentiellement comme un instrument pratique, pour préparer, administrer et exécuter les procédures de passation et d'exécution des Marchés Publics au Tchad. Nous avons constaté depuis les derniers exercices budgétaires une forte tendance à faire de la passation des marchés négociés une pratique courante au détriment des Appels d'Offres, pourtant les marchés négociés devraient constituer des exceptions. Il est important de noter, que le recours aux marchés négociés sans justifications probantes empêche le jeu de la concurrence, rend les procédures et les règles en matière de Passation des Marchés Publics, moins transparentes pour les entreprises, encouragent la surfacturation et en fin de compte on lègue à l'Administration des ouvrages piètres.

C'est pourquoi, le non-respect des dispositions du Code des marchés Publics entraîne souvent des conséquences fâcheuses, plus difficiles à administrer par les Autorités Contractantes et contraires aux règles de la bonne gouvernance prôné par les hautes Autorités du pays.

En plus de ces faiblesses relevées sur l'application du Code des Marchés Publics, le Collège constate aussi l'existence d'un certain nombre des pratiques qui entravent l'exécution des projets programmés par les secteurs prioritaires et qui constituent un manque à gagner pour l'Etat. Il s'agit de :

- **les retards dans les démarrages des travaux des entreprises**

Les retards dans les paiements des avances des démarrages des Entreprises, entraînent souvent d'une part, des retards sur les démarrages des travaux et d'autre part, des dépassements sur les délais d'exécution des travaux.

- **les retards dans les paiements des décomptes des entreprises**

Les paiements souvent tardifs des décomptes des entreprises entraînent des retards dans l'exécution des ouvrages et débordent toujours sur des pénalités des retards infligées aux entreprises.

- **le non report des crédits à la fin de l'année des projets en cours d'exécution**

Normalement les montants des marchés programmés et engagés pendant le budget de l'exercice en cours, mais non encore ordonnancés, doit faire l'objet d'un report automatique du crédit sur l'exercice budgétaire suivant au cas où l'exécution physique n'est pas achevée au moment de la clôture budgétaire.

- **changement des sites et basculements des projets d'un budget à un autre**

Le Collège constate chaque année le basculement des projets du budget ordinaire au budget pétrole vice-versa, cette pratique pose souvent d'énorme difficulté de suivi budgétaire de ces projets au Collège.

Le changement souvent des sites pour l'implantation des ouvrages, pose des problèmes aux Autorités Administratives locales des régions et aux populations bénéficiaires. Cependant, des actions doivent être prises pour éviter ces changements brutaux qui causent aux entreprises des coûts supplémentaires et parfois d'abandons.

**Tableau n°15:** Récapitulatif Général de la situation des Engagements et des Paiements sur les investissements accordés aux Secteurs Prioritaires au titre du Budget de l'année 2013

**Tableau n°15:** Récapitulatif Général de la situation des Engagements et des Paiements sur les investissements accordés aux Secteurs Prioritaires au titre du Budget de l'année 2013

N°	Ministères/Secteurs Prioritaires	Crédits Initial 2013	Crédits Rémanié En 2013	Montant des Marchés	Montants Payés Antérieurement	Engagements accordés en 2013	%	Paiements accordés en 2013	%	Montant Restant à Engager sur le Marché
<b>1</b>	Aménagement, Urbanisme & Habitat									
Investissements	4 500 000 000	3 464 088 195	19 963 986 820	6 365 886 943	3 464 088 195	100,00	3 464 088 195	100,00	10 134 011 682	
<b>Total</b>	4 500 000 000	3 464 088 195	19 963 986 820	6 365 886 943	3 464 088 195	100,00	3 464 088 195	100,00	10 134 011 682	
<b>2</b>	Santé Publique									
Investissements	13 500 000 000	7 139 284 215	19 443 401 639	6 725 413 779	6 751 413 779	94,56	6 478 268 129	90,74	6 239 719 731	
<b>Total</b>	13 500 000 000	7 139 284 215	19 443 401 639	6 725 413 779	6 751 413 779	94,56	6 478 268 129	90,74	6 239 719 731	
<b>3</b>	Hydraulique Urbaine et Rurale									
Investissements	4 500 000 000	1 905 413 731	8 899 474 886	501 652 270	1 905 413 731	100,00	1 905 413 731	100,00	6 492 318 506	
<b>Total</b>	4 500 000 000	1 905 413 731	8 899 474 886	501 652 270	1 905 413 731	100,00	1 905 413 731	100,00	6 492 318 506	
<b>4</b>	Pétrole § Energie									
Investissements	3 400 000 000	2 246 273 820	12 157 909 240	8 193 223 460	2 246 273 820	100,00	2 246 273 820	100,00	1 718 411 960	
<b>Total</b>	3 400 000 000	2 246 273 820	12 157 909 240	8 193 223 460	2 246 273 820	100,00	2 246 273 820	100,00	1 718 411 960	
<b>5</b>	Enseignement Fondam.									
Investissements	6 500 000 000	6 085 679 811	28 386 206 369	3 318 979 551	5 930 791 566	97,45	5 930 791 566	97,45	19 146 435 262	
<b>Total</b>	6 500 000 000	6 085 679 811	28 386 206 369	3 318 979 551	5 930 791 566	97,45	5 930 791 566	97,45	19 146 435 262	
<b>6</b>	Infrastructures et Equipements									
Investissements	85 100 000 000	86 918 640 240	627 304 717 073	242 599 065 090	84 640 614 852	97,37	83 752 066 224	96,35	300 953 585 759	
<b>Total</b>	85 100 000 000	86 918 640 240	627 304 717 073	242 599 065 090	84 640 614 852	97,37	83 752 066 224	96,35	300 953 585 759	
<b>7</b>	Région Productrice									
Investissements	10 250 000 000	6 000 000 000	29 094 357 516	12 453 072 587	9 183 250 810	56,32	9 177 689 948	7 463 594 981		
<b>Total</b>	10 250 000 000	6 000 000 000	29 094 357 516	12 453 072 587	9 183 250 810	56,32	9 177 689 948	46,96	7 463 594 981	
<b>TOTAL 1</b>	127 750 000 000	113 759 380 012	745 250 053 543	280 157 293 680	114 121 846 753		112 954 591 613		352 148 077 881	

**Tableau n°16:** Projets des Marchés de la Région Productrice 5% Financés sur les Revenus Pétroliers sur le Crédit 2013

NUMERO	NATURE DES PROJETS	NUMERO DU MARCHÉ	MONTANT DU MARCHÉ	ENTREPRISES	PAIEMENTS ANTERIEURS	ENGAGEMENT 2013	PAIEMENT 2013	RESTE A ENGAGER
2005	Contrôle du Marché Moderne de Bébedjia	N°264/MI/SG/DGBC/DBAL/2007	110 000 000	AFISCO	107 250 000	2 750 000	2 750 000	0
2005	Avenant Contrôle du Marché Moderne de Bébedjia A VÉRIFIER		16 500 000	AFISCO	14 997 500	1 502 500	1 502 500	0
	<b>TOTAL GENERAL : 2005</b>		<b>126 500 000</b>		<b>122 247 500</b>	<b>4 252 500</b>	<b>4 252 500</b>	<b>0</b>
2009	Travaux de Rehabilitation et d'extension du Lycée d'Italie de Baïbakoum	N°49/MI/SG/DGBC/DISU/DIS/07	677 408 228	GPT LAGEMOT/SCL	579 772 509	29 894 896	29 894 896	67 740 823
2009	Travaux de Construction de l'Hôpital Régional de Doba Contrôle des Travaux de Construction de l'Hôpital Régional de Doba	N°001/CPGRP/2009 N°004/MFB/CPGRP/SP/2009	4 658 517 550 326 098 230	GPT KOSO SAAI	4 422 616 750 309 793 318	232 925 380 16 243 513	232 925 380 16 243 513	2 974 920 61 399
2009	Travaux de Construction de l'ENI de Doba	N°002/CPGRP/09	1 498 892 595	GPT KOSO	1 423 947 965	74 944 630	74 944 630	0
2009	Etudes et Contrôle de l'ENI de Doba	N°003/MFB/CPGRP/09	123 808 530	SAAI	120 713 317	3 095 213	3 095 213	0
2009	Travaux de Construction de l'Université de Doba (Module 1)	N°003/CPGRP/09	3 135 067 415	GPT KOSO	2 654 380 634	323 933 405	323 933 405	156 753 376
2009	Contrôle des Travaux de Construction de l'Université de Doba (Module 1)	N°146/MFB/CPGRP/2009	219 978 532	SAAI	205 772 153	8 706 916	8 706 916	5 499 463
	<b>Sous-TOTAL : 1 = 2009</b>		<b>10 639 771 080</b>		<b>9 716 996 646</b>	<b>689 744 453</b>	<b>689 744 453</b>	<b>233 029 981</b>
NUMERO	NATURE DES PROJETS	NUMERO DU MARCHÉ	MONTANT DU MARCHÉ	ENTREPRISES	PAIEMENTS ANTERIEURS	ENGAGEMENT 2013	PAIEMENT 2013	RESTE A ENGAGER
2009	Contrôle des Travaux de Construction de l'Hôpital de District de Bébedjia Lot 1	N°0046/MFB/CPGRP/SP/2009	826 158 327	AL KAOSAR	784 850 407	41 307 920	41 307 920	0
2009	Contrôle des Travaux de Construction de 2 Ecoles à Begamara II et Bitanda	N°41/MFB/CPGRP/09	33 277 652	BERT	22 129 638	7 820 014	7 820 014	3 328 000
2009	Travaux de Construction de Deux (2) Ecoles Primaires à Bengamara II et Bitanda (Nya Lot 1)	N°001/MFB/CPGRP/SP/2009	354 136 662	ECOTRAP	281 737 868	54 692 151	54 692 151	17 706 843
	<b>Sous-TOTAL : 2 = 2009</b>		<b>1 213 572 841</b>		<b>1 088 717 913</b>	<b>103 820 085</b>	<b>103 820 085</b>	<b>21 034 843</b>
	<b>TOTAL : 1 + 2 = 2009</b>		<b>11 853 343 921</b>		<b>10 805 714 559</b>	<b>793 564 538</b>	<b>793 564 538</b>	<b>254 064 824</b>
2010	Contr de const de bureau et résidence de S/p de Yamodod	N°028/PR/PM/SGG/OEMP/DRLOR/11	49 111 600	CETI	36 244 361	7 956 079	7 956 079	4 911 160
2010	Contrôle de Travaux de Construction des Ecoles de Boro et Oudoumian	N°024/MFB/CPGRP/09	32 621 600	SDW	29 719 440	2 902 160	2 902 160	0
2010	Travaux de Construction du Lycée de Yamodo	N°019/MFB/CPGRP/10	699 984 758	IBA	479 739 820	150 246 463	150 246 463	69 998 475
2010	Travaux de Construction du Bureau et Résidence du Sous-Prefet de Yamodo	N°020/PR/PM/SGG/DRLOR/2010	460 004 531	IBA	342 124 641	117 879 890	117 879 890	0
2010	Supervision des Travaux de Construction du Lycée de Yamodo	N°043/MFB/CPGRP/SP/2011	76 995 000	BIAC	51 491 625	21 653 625	21 653 625	3 849 750
	<b>TOTAL GENERAL = 2010</b>		<b>1 318 717 489</b>		<b>939 319 887</b>	<b>300 638 217</b>	<b>300 638 217</b>	<b>78 759 385</b>

NUMERO	NATURE DES PROJETS	NUMERO DU MARCHE	MONTANT DU MARCH	ENTREPRISES	PAIEMENTS ANTERIEURS	ENGAGEMENT 2013	PAIEMENT 2013	RESTE A ENGAGER
2011	Travaux de Réhabilitation des Stations AFP dans le Log	N°010/MFB/CPGRP/SP/2011	48 675 000	AFADE	27 258 000	16 549 500	16 549 500	4 857 500
2011	Travaux de Réhabilitation d'un Bâtiment Scolaire, Ecole Primaire de Manigaga, Sous-Préfecture de Kara (Pendé)	N°029/PR/PM/SGG/OCMP/DROR/2011	36 333 209	CHUTO ET FRERES	34 516 549	1 816 660	1 816 660	0
2011	Travaux de Réhabilitation et/ou Construction d'un Bâtiment Scolaire, Ecole Primaire de Djanga (Nya)	N°31/PR/PM/SGG/OCMP/DROR/2011	1	31 778 999	BASE	28 601 100	3 177 899	3 177 899
	<b>TOTAL GENERAL = 2011</b>				<b>90 375 649</b>	<b>21 544 059</b>	<b>21 544 059</b>	<b>4 869 501</b>
2012	Contrôle et Supervision des Travaux d'Adduction d'Eau Potable à Béti, Dpt de Kouh	N°020/MFB/CPGRP/2009	34 545 500	AGRITCHAD	10 363 650	20 727 300	20 727 300	3 454 550
2012	Travaux d'Adduction d'Eau Potable à Béti	N°027/MFB/CPGRP/SP/2009	497 706 300	GPT FOULLAH	402 570 562	45 365 108	45 365 108	49 770 630
2012	Aménagement des rues de Bébedjia	N°160/MATD/RLOR/DN/CB/2012	49 529 700	KBS	0	49 529 700	49 529 700	0
2012	Fourniture des Equipements Sportifs dans la Région du Logone Oriental	N°10/MFB/CPGRP/12	50 000 000	D'EQUIPEMENT	0	50 000 000	50 000 000	0
2012	Travaux de construction des bureaux et résidence du Préfet de Goré	AVENANT N°1	68 106 414	AMANA	0	68 106 414	68 106 414	0
2012	Réhabilitation de l'Adduction d'Eau Potable de Bébedjia (Château d'Eau)	N°127/IR/MFB/CPGRH/09	65 000 000	TIA-Groupe	0	65 000 000	65 000 000	0
2012	Participation au Championnat Régional	CPGRP	10 000 000	Ligue Régional	0	4 135 000	4 135 000	5 865 000
	<b>Sous-TOTAL 1 : = 2012</b>		<b>774 887 914</b>		<b>412 934 212</b>	<b>302 863 522</b>	<b>302 863 522</b>	<b>59 090 180</b>
NUMERO	NATURE DES PROJETS	NUMERO DU MARCHE	MONTANT DU MARCH	ENTREPRISES	PAIEMENTS ANTERIEURS	ENGAGEMENT 2013	PAIEMENT 2013	RESTE A ENGAGER
2012	Installation des 114 Forages à Motricité Humaine et Construction de 114 Superstructures	N°033/MFB/CPGRP/SP/2012	467 461 164	VERGNET HYDRO	0	93 492 232	93 492 232	373 968 932
2012	Etudes des Points d'Eau de Socle, dans le Dpt de la Nya-Pendé et des Monts de Lam	N°138/MFB/CPGRP/SP/09	6 328 000	IDO	0	6 328 000	6 328 000	0
2012	Forages Equipés de Mini AEP pour 12 Centres de Santé Potable dans 12 Centres de Santé	N°17/MFB/CPGRP/SP/12	35 193 500	HYDROTECH	0	31 674 150	31 674 150	3 519 350
2012	Contrôle et Etudes Géophysiques en Zone de Socle	N°036/MFI/CPGRP/09	9 933 750	CONSULTANT MBAIAM FOULLAH	0	9 933 750	9 933 750	0
2012	Forages Equipés de Mini AEP pour 12 Centres de Santé Potable dans 12 Centres de Santé	N°026/2010	123 839 537	EDIFICE	0	59 460 770	59 460 770	64 378 767
2012	Contrôle de - Forages Equipés de Mini Adduction d'Eau	N°036/MFB/CPGRP/2009	30 397 150	BURETIP	0	15 198 575	15 198 575	15 198 575
2012	Aménagement des rues de la Ville de Beboto	N°001/MATD/GLOR/PKO/SG/2013	49 955 300	ECA-ALPHA	0	49 955 300	49 955 300	0
2012	Travaux d'urbanisation de la ville de Goré	N°001/MATD/RLOR/DNP/CG/2012	50 000 000	ECA-ALPHA	0	50 000 000	50 000 000	0
2012	Travaux de Construction de l'Ecole Primaire de Komé Ndolobé et Béro	N°38/MFB/CPGRP/SP/09	336 758 796	SOLVET DOBA	0	78 299 271	78 299 271	258 459 525
2012	Contrôle des Travaux de Construction de l'Ecole Primaire de Komé Ndolobé et Béro	N°034/MFI/CPGRP/09	33 277 653	BIAC	0	16 638 827	16 638 827	16 638 826
2012	Transport des équipements des Hôpitaux de Goré, Beboto et Baïbakoun	N°18/MFB/CPGRP/2012	48 226 999	EACTP	0	48 226 999	48 226 999	0
	<b>Sous-TOTAL : 2 = 2012</b>		<b>1 191 371 849</b>		<b>0</b>	<b>459 207 874</b>	<b>459 207 874</b>	<b>732 163 975</b>

NUMERO	NATURE DES PROJETS	NUMERO DU MARCHE	MONTANT DU MARCH	ENTREPRISES	PAIEMENTS ANTERIEURS	ENGAGEMENT 2013	PAIEMENT 2013	RESTE A ENGAGER
2012	Travaux de Réinstallation de la centrale Electrique de Baïbakoum et Installation d'une Cuvé à Eau à Sébedjia	N°07/MFB/CPGRP/SP/2012	22 846 072	EACTP GROUPE GMNR	13 107 359	9 738 713	9 738 713	0
2012	Travaux de Modification des Installations Electriques de l'Hôpital de District de Béboto	N°017/MFB/CPGRP/SP/1012	23 614 160	GROUPE GMNR	14 604 270	9 009 890	9 009 890	0
2012	Travaux de Modification des Installations Electriques de l'Hôpital de District de Goré	N°018/MFB/CPGRP/SP/1012	39 353 590	GROUPE GMNR	23 137 086	16 216 504	16 216 504	0
2012	Travaux de Modification des Installations Electriques de l'Hôpital de District de Baïbakoum	N°019/MFB/CPGRP/SP/1012	31 734 330	GROUPE GMNR	21 726 337	10 007 993	10 007 993	0
	<b>Sous -TOTAL : 3 = 2012</b>		<b>117 548 152</b>		<b>72 575 052</b>	<b>44 973 100</b>	<b>44 973 100</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL : 1 + 2 + 3 = 2012</b>		<b>2 083 807 915</b>		<b>495 415 204</b>	<b>860 184 593</b>	<b>860 184 593</b>	<b>765 234 426</b>
NUMERO	NATURE DES PROJETS	NUMERO DU MARCHE	MONTANT DU MARCH	ENTREPRISES	PAIEMENTS ANTERIEURS	ENGAGEMENT 2013	PAIEMENT 2013	RESTE A ENGAGER
2013	Contrôle et Supervision des Travaux de 2 écoles Primaires à Domamouli et Bernadjira	N°018/MFB/CPGRP/2009	33 922 350	TCHACOSUE	0	16 961 175	16 961 175	16 961 175
2013	Travaux de Construction de 2 Ecoles Primaires à Bebeur et Dobémé	N°019/MFB/CPGRP/SP/09	343 427 176	AMCG/DOBA	0	309 084 458	309 084 458	34 342 718
2013	Primaires de Begeureu (Monts de Lam) Manigua (Penié) et Kaba (Koulh-Est)	N°037/PR/PN/SGGG/OCMP/DRLOR/2009	48 533 100	SOGET	0	38 017 595	38 017 595	10 515 505
2013	Travaux de Construction du Centre de Santé de Béti (Koulh-Est)	N°020/MFB/CPGRP/SP/09	192 460 826	SCN/NGADABE	0	136 042 287	136 042 287	56 418 539
	<b>Sous -TOTAL : 1 = 2013</b>		<b>618 343 452</b>		<b>0</b>	<b>303 524 378</b>	<b>303 524 378</b>	<b>118 237 937</b>

NUMERO	NATURE DES PROJETS	NUMERO DU MARCHÉ	MONTANT DU MARCHÉ	ENTREPRISES	PAIEMENTS ANTERIEURS	ENGAGEMENT 2013	PAIEMENT 2013	RESTE A ENGAGER
2013	Travaux de construction d'une école primaire à Kaba	N°014/MFB/CPGRP/SF/09	169 572 632	DISCSCL	0	106 415 617	106 415 617	63 157 015
2013	Travaux d'Electrification de la Ville de Beboto	N°015/MFB/CPGRP/09	1 807 001 260	TROPIC	0	902 695 988	902 695 988	904 305 272
2013	Primaires dans le Dpt de Kouh-Est à Kouh-Mouabé, Bitenda et Bengamian	N°023/MFB/CPGRP/09	50 000 000	SAAI	0	20 000 000	20 000 000	30 000 000
2013	Contrôle et Surveillance des Travaux de Construction d'une Centrale Electrique à Bodo	N°027/MFB/CPGRP/09	103 373 930	ATREC	0	55 284 242	55 284 242	48 089 688
2013	Supervision des Travaux de Construction d'une Centrale Electrique à Beboto	N°027/MFB/CPGRP/09	103 509 128	BIAC-SOPIE	0	20 701 825	20 701 825	82 807 303
2013	Travaux de Construction de 2 Ecoles Primaires de Besseme et Madana	N°018/MFB/CPGRP/SF/2009	336 872 610	DIJMRA	0	125 795 140	125 795 140	211 077 470
2013	Travaux d'Electrification de la Ville de Bodo	N°017/MFB/CPGRP/09	1 789 638 249	SOCOBAC DOBA	0	439 727 346	439 727 346	1 349 910 903
2013	Travaux de Construction de 3 Ecoles Primaires dans les localités de Kouh Mouabé, Bitenda et Bengamia	N°031/MFB/CPGRP/SP/09	510 423 385	AMSILEB LOI	0	209 691 482	209 691 482	300 731 903
2013	Convention de Financement de l'Usine de jus de Fruits de Doba	N°01/PR/PM/SGG/OCMP/DRLR/2013	600 000 000	STJF	0	600 000 000	600 000 000	0
2013	Livraison du carburant à la centrale elect de Baïbacom	N°010/MFB/CPGRP/2013	49 999 680	FONTAINE	0	49 999 680	49 999 680	0
2013	Realisation de 40 Forages dans le Dpt de Kouh Ouest et Est	N°0291/2013	191 160 000	KOURSAMI	0	38 232 000	38 232 000	152 928 000
<b>Sous -Total : 2 = 2013</b>			<b>5 711 550 874</b>		<b>0</b>	<b>1 954 746 493</b>	<b>1 954 746 493</b>	<b>3 143 007 554</b>
NUMERO	NATURE DES PROJETS	NUMERO DU MARCHÉ	MONTANT DU MARCHÉ	ENTREPRISES	PAIEMENTS ANTERIEURS	ENGAGEMENT 2013	PAIEMENT 2013	RESTE A ENGAGER
2013	Réparation du Groupe Centrale Electrique	N°005/MFB/CPGRP/SF/2013	42 303 000	TROPIC	0	42 303 000	42 303 000	0
2013	Realisation de 40 Forages dans le Dpt de la Pendé et Nya Lot 2	N°0307/2013	221 940 300	ÉTÉ	0	44 388 060	44 388 060	177 552 240
2013	Travaux d'Adduction d'Eau Potable à Baké (Kouh Ouest) (Nya Pendé)	N°0249/2013	149 448 080	SEEMTHY	0	29 889 616	29 889 616	119 558 464
2013	Travaux d'Adduction d'Eau Potable à Kabarouangar Rouangar Lot 4	N°0250/2013	149 448 080	SEEMTHY	0	29 889 616	29 889 616	119 558 464
2013	Realisation d'une Adduction d'Eau Potable à Kaba LombokoBaké Lot 5 Lot 4	N°0248/2013	149 489 600	ÉTÉ	0	29 889 920	29 889 920	119 591 680
2013	Realisation d'une Adduction d'Eau Potable à Takabti (Kouh est)	N°0251/2013	100 377 408	ETBH	0	20 075 480	20 075 480	80 301 928
2013	Contrôle des Travaux de Construction de 2 Ecoles primaires à Bebeur et Dobeme	N°42/MFB/CPGRP/09	33 277 652	BERT	0	26 954 898	26 954 898	6 322 754

NUMERO	NATURE DES PROJETS	NUMERO DU MARCHE	MONTANT DU MARCHÉ	ENTREPRISES	PAIEMENTS ANTERIEURS ENGAGEMENT 2013	PAIEMENT 2013	RESTE A ENGAGER
2013	Travaux de Construction d'Une Ecole primaire à Domamouti	N°018/MFB/CPGRP/09	165 179 904	IBWA CHUTO ET FRERES	0	125 953 451	125 953 451
2013	Travaux de Construction d'Une Ecole primaire à Karwa	N°016/MFB/CPGRP/SP/09	170 788 934	0	123 369 921	123 369 921	47 419 013
2013	Travaux de Construction d'Une Ecole primaire à Marigaga	N°026/MFB/CPGRP/SP/09	171 473 260	LAGEMOT	0	100 393 689	100 393 689
<b>Sous -TOTAL : 3 = 2013</b>		<b>1 503 215 818</b>	<b>0</b>	<b>603 013 571</b>	<b>603 013 571</b>	<b>900 202 247</b>	
NUMERO	NATURE DES PROJETS	NUMERO DU MARCHE	MONTANT DU MARCHÉ	ENTREPRISES	PAIEMENTS ANTERIEURS ENGAGEMENT 2013	PAIEMENT 2013	RESTE A ENGAGER
2013	Travaux de Construction des Ecoles primaires de Koutou, Beti, Belegue et Bouga	N°012/MFB/CPGRP/SP/09	513 614 610	ALHADJI HASSAN	0	278 788 666	278 788 666
2013	Travaux de Construction d'Une Ecole primaire à Begnereu	N°022/MFB/CPGRP/09	165 367 144	SOCOFI	0	118 265 729	118 265 729
2013	Travaux de Construction des Ecoles primaires de Betedié, Dobiti et Baké	N°030/MFB/CPGRP/SP/09	509 034 068	STIC	0	196 806 813	196 806 813
2013	Travaux de Construction du Lycée Moderne de Maibombaye (Pendé)	N°021/MFB/CPGRP/09	712 457 561	NECOBAT	0	495 556 810	495 556 810
2013	Travaux de Construction du Centre de Santé de Beyama l'Approvisionnement de la Centrale Electrique de Baïbakoum, Bébedjia et Goré, Lot 3 : Centrale d'AEP dans les Centres Secondaires de Komé Ndolobé, Mbikou et Beboni	N°013/MFB/CPGRP/SP/09	201 283 716	MEGA CEMEX	0	170 606 630	170 606 630
2013	Travaux de Construction du Centre de Santé de Beyama l'Approvisionnement de la Centrale Electrique de Baïbakoum, Bébedjia et Goré, Lot 3 : Centrale d'AEP dans les Centres Secondaires de Komé Ndolobé, Mbikou et Beboni	N°008/MFB/CPGRP/SP/2013	49 999 600	AMANA	0	49 999 600	49 999 600
2013	Travaux de Construction du Centre de Santé de Beyama l'Approvisionnement de la Centrale Electrique de Baïbakoum, Bébedjia et Goré, Lot 3 : Centrale d'AEP dans les Centres Secondaires de Komé Ndolobé, Mbikou et Beboni	N°66/MFB/CPGRP/SP/2008	19 396 000	NEW TEC	0	19 396 000	19 396 000
2013	Lutte Contre la Cécité dans le Logone Oriental Fourniture de Carburant et Lubrifiant pour l'Approvisionnement de la Centrale Electrique de Goré Bébedjia	N°001/MFB/CPGRP/SP/2013 N°011/MFB/CPGRP/2013 N°009/MFB/CPGRP/2013	23 711 625 49 999 999 49 999 950	CHBK AL WANE AMANA CHIBI CONTRACTOR	0 0 0 0	23 711 625 49 999 999 49 999 950	23 711 625 49 999 999 49 999 950
2013	Travaux d'Entretien du Siège du CPGRP de Doba/Pendé	N°035/MFB/CPGRP/2013	49 888 000	CONTRACTOR	0	49 888 000	49 888 000
<b>Sous -TOTAL : 4 = 2013</b>		<b>2 344 752 273</b>	<b>0</b>	<b>1 398 435 172</b>	<b>1 398 435 172</b>	<b>841 733 141</b>	
NUMERO	NATURE DES PROJETS	NUMERO DU MARCHE	MONTANT DU MARCHÉ	ENTREPRISES	PAIEMENTS ANTERIEURS ENGAGEMENT 2013	PAIEMENT 2013	RESTE A ENGAGER
2013	Travaux de Construction du Bureau Annexe de la Sous-Prefecture de Doba Contrepartie des Travaux d'Aménagement des Rues de Bodo	N°036/MFB/CPGRP/2013 N°040/MFB/CPGRP/SP/2013	90 000 000 49 955 300	CHIBI CONTRACTOR ECA ALPHA	0 0	37 907 991 33 969 604	37 907 991 33 969 604
2013	Contrepartie des Travaux d'Aménagement des Rues de Béboto Acquisition des Equipements Médicaux pour 6 Centres de Santé dans le Dpt de la Ny'a Pendé	N°041/MFB/CPGRP/SP/2013 N°0241/2013	49 955 300 332 052 000	ECA ALPHA STCIE	0 0	34 968 710 99 615 600	34 968 710 99 615 600

2013	Travaux de Réparation des Groupes ElectroGénés des Centrales Électriques de Bébedja, Goré et Baïbakoum	N°05/MFB/CPGRP/SP/2013	21 240 000	TROPIC	0	21 240 000	21 240 000
2013	l'Approvisionnement de la Centrale Electrique de Baïbakoum, Bébedja et Goré, Lot 2 : Centrale	N°008/MFB/CPGRP/SP/2013	49 999 600	FONTAINE	0	49 999 600	49 999 600
2013	Travaux de Réhabilitation et de Construction des Bureaux annexes de la sous-préfecture de Doba	N°037/MFB/CPGRP/SP/2013	10 000 000	B.E.A.I.	0	4 200 000	4 200 000
2013	de Santé dans le Dpt de la Nya Pendé, de Kouh-Est et des Monts de Lam	N°0240/2013	533 694 000	Ets AL AMAN	0	160 108 200	160 108 200
2013	Contrôle des travaux De Construction du Lurée Moderne de Maibombaye (Pendé)	N°11/MFB/CPGRP/SP/2013	71 245 756	ICC	0	39 185 165	39 185 165
2013	Potable à Miantoum dans le Dpt de la Nya et Loumboko, dans le Montsde Lam	N°011/FMB/CPGRP/SP/2013	29 995 600	ICC	0	5 999 120	5 999 120
2013	Contrôle et Etudes de Travaux de Construction de 6 Salles de classes ,dans la Préfecture de Kouth-Ouest	N°032/MFB/CPGRP/2009	42 001 898	ATREC	0	29 401 319	29 401 319
	<b>Sous -TOTAL : 5 = 2013</b>		<b>1 280 139 454</b>		<b>0</b>	<b>516 595 309</b>	<b>516 595 309</b>
							<b>763 544 145</b>
NUMERO	NATURE DES PROJETS	NUMERO DU MARCHE	MONTANT DU MARCHÉ	ENTREPRISES	PAIEMENTS ANTERIEURS	ENGAGEMENT 2013	PAIEMENT 2013
2013	Micro-Credit	MICRO-CREDIT	1 000 000 000	CPGRP	0	1 000 000 000	1 000 000 000
2013	Appui aux Centres de Santés	FONDS DE SOLIDARITE	30 000 000	CPGRP	0	30 000 000	30 000 000
2013	Formations des Maîtres Communautaires	FONDS DE SOLIDARITE	30 000 000	CPGRP	0	30 000 000	30 000 000
2013	Assistances aux Orphelinés	FONDS DE SOLIDARITE	10 000 000	CPGRP	0	10 000 000	10 000 000
2013	Assistances aux Sinistres (Innondations, Incendies et Autres)	FONDS DE SOLIDARITE	100 000 000	CPGRP	0	100 000 000	100 000 000
2013	Assistances Aux Personnes Vivants avec le VIH	FONDS DE SOLIDARITE	10 000 000	CPGRP	0	10 000 000	10 000 000
2013	Assistances Aux Handicapés	FONDS DE SOLIDARITE	10 000 000	CPGRP	0	10 000 000	10 000 000
2013	Autres	FONDS DE SOLIDARITE	10 000 000	CPGRP	0	10 000 000	10 000 000
	<b>Sous -TOTAL : 6 = 2013</b>		<b>2 137 199 112</b>		<b>0</b>	<b>1 200 000 000</b>	<b>1 200 000 000</b>
	<b>TOTAL :1.2.3.4.5 et 6 = 2013</b>		<b>13 595 200 983</b>		<b>0</b>	<b>5 976 314 923</b>	<b>5 976 314 923</b>
	<b>TOTAL GENERAL =</b>		<b>29 094 357 516</b>		<b>12 443 166 859</b>	<b>7 903 358 733</b>	<b>8 747 831 924</b>

### **III. Exécution du budget 2013 du Collège**

Au titre de l'exercice 2013, le budget du Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières (C.C.S.R.P) s'inscrit dans un cadre de redynamisation et de repositionnement de cette institution. Il tient compte d'une part des recommandations issues de l'atelier du 10 au 13 mai 2012 organisé par le CCSR et d'autre part la construction de son nouveau siège car l'ancien étant affecté au Ministère de la justice.

Le présent projet de budget du Collège qui reflète les besoins réels de cette institution est estimé à **3 392 429 950 FCFA**, pour lequel seulement **1 400 000 000 FCFA** de crédits ont été alloués par le Ministère des Finances et du Budget ce qui ne permet pas à l'institution de réaliser correctement ses activités et d'investir pour la construction du nouveau siège.

#### **III. 1. Exécution du budget 2013 du Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières (C.C.S.R.P)**

##### **III. 1. 1. Exécution du budget 2013 du CCSR**

**Tableau n°17 :** Exécution budgétaire 2013 détaillé

Libellés	Prévision 2013	Rémanié 2013	Exécuté 2013	% Exécution	Ecart
<b>BUDGET DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 412 429 950</b>	<b>872 000 000</b>	<b>868 568 301</b>	<b>99,6%</b>	<b>3 431 699</b>
<b>SOUS-TITRE I-I</b>					
Dépenses du personnel et membres	485 069 950	290 617 896	292 187 247	100,5%	-1 569 351
Rémunération et charges sociales personnel existants	134 169 950	80 325 852	80 102 547	99,7%	223 305
Rémunération et Charges sociales personnels à recruter	110 580 000	20 372 768	22 484 700	110,3%	-2 111 932
Indemnités personnel existants	32 220 000	23 620 000	22 800 000	96,5%	820 000
Indemnités personnel à recruter	44 000 000	2 199 276	2 700 000	122,7%	-500 724
Indemnités membres	164 100 000	164 100 000	164 100 000	100,0%	0
S/Total rémunération et charges du personnel et membres	485 069 950	290 617 896	292 187 247	100,5%	-1 569 351
<b>SOUS-TITRE II-I</b>					
Dépenses des biens matériels	163 960 000	154 150 104	160 956 908	100,5%	-6 806 804
Fournitures de bureau et petits matériels	70 000 000	50 088 104	51 111 974	104,4%	-1 023 870
Collation (café, jus, eau minérale, ...)	30 000 000	23 450 000	37 850 124	164,4%	-14 400 124

Consommables informatique		20 000 000	15 235 000	<b>76,2%</b>	4 765 000
Produits d'entretien	15 000 000	11 700 000	10 317 310	<b>88,2%</b>	1 382 690
Carburant et lubrifiant	48 960 000	48 912 000	46 442 500	<b>95,0%</b>	2 469 500
<b>Sous-Titre III-I</b>					
<b>Dépenses de services</b>	<b>763 400 000</b>	<b>427 232 000</b>	<b>415 424 146</b>	<b>97,2%</b>	<b>11 807 854</b>
Mission de contrôle et inspection	40 000 000	25 000 000	23 700 000	<b>94,8%</b>	1 300 000
Audits et revus des projets					0
Frais de mission extérieure et titre de transport	30 000 000				0
Eau et électricité	8 000 000	2 000 000		<b>0,0%</b>	2 000 000
Téléphone – Fax – Internet	15 000 000	2 000 000		<b>0,0%</b>	2 000 000
Entretien Site WEB	25 000 000	3 000 000	2 000 000	<b>66,6%</b>	1 000 000
Sensibilisation et communication	25 000 000	0			0
Publication rapport	30 000 000	8 000 000	6 350 000	<b>79,3%</b>	1 650 000
Confection des calendriers	20 000 000	15 000 000	14 849 000	<b>98,9%</b>	151 000
Confection des agendas	25 000 000	25 000 000	24 975 000	<b>99,9%</b>	25 000
Entretien groupe électrogène	5 200 000	5 200 000	4 852 000	<b>93,3%</b>	348 000
Pièces détachées véhicules et motos + réparation	86 000 000	20 960 000	21 930 470	<b>104,6%</b>	-970 470
Entretien et réparation matériels et mobilier	17 900 000	15 000 000	13 584 922	<b>90,6%</b>	1 415 078
Remise en état véhicules cadre					0
Entretien des locaux	16 300 000	18 000 000	18 000 000	<b>100,0%</b>	0
Sécurité des locaux	7 200 000	5 772 000	5 369 392	<b>93,2%</b>	402 608
Formation personnel	30 000 000	10 000 000	12 475 000	<b>124,7%</b>	-2 475 000
Voyages d'études et d'échanges pour membres	30 000 000				0
Frais de représentation	50 000 000	50 000 000	50 000 000	<b>100,0%</b>	0
Frais divers					0
Location et charges locatives	165 300 000	165 300 000	165 300 000	<b>100,0%</b>	0
Audits des comptes off-shore	50 000 000				0
Conseils juridiques et contentieux	17 500 000	7 000 000	3 416 667	<b>48,8%</b>	3 583 333
Assurances et dépenses de santé	70 000 000	50 000 000	48 621 695	<b>97,2%</b>	1 378 305
<b>BUDGET D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS</b>	<b>1 810 000 000</b>	<b>28 000 000</b>	<b>24 098 050</b>	<b>86,1%</b>	<b>3 901 950</b>
<b>Sous-Titre IV-II</b>					
<b>Équipements et investissements</b>	<b>1 810 000 000</b>	<b>28 000 000</b>	<b>24 098 050</b>	<b>86,1%</b>	<b>3 901 950</b>
Moyens roulants	100 000 000	3 000 000		<b>0%</b>	3 000 000
Matériels informatiques	30 000 000	10 000 000	11 371 440	<b>113,7%</b>	-1 371 440
Matériels et mobilier de bureau	30 000 000	15 000 000	12 726 610	<b>86,8%</b>	2 273 390
Groupes électrogènes	25 000 000				0
Construction siège	1 235 000 000				0
Frais de supervision et contrôle travaux siège					0
Climatisation	30 000 000				0

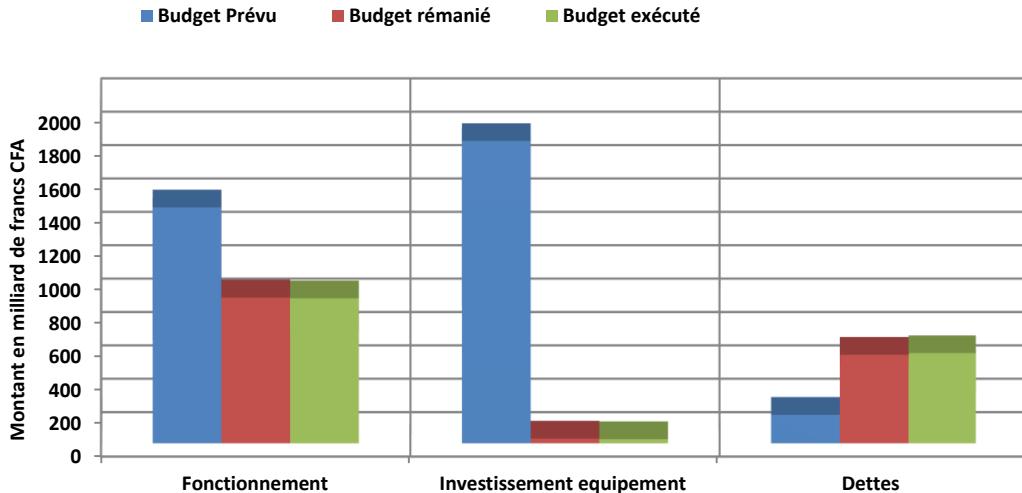
<b>DETTES</b>	<b>530 000 000</b>	<b>500 000 000</b>	<b>499 714 377</b>	<b>99,9%</b>	<b>285 623</b>
Solde de paiement des factures de mobiliers du siège cédé					0
Dernier décompte (n°12) de construction siège					0
Garantie de 10%de bonne fin de marché de construction du siège					0
Equipements divers					0
Échéances Eco bank	360 000 000	360 000 000	360 000 000	100%	0
Arriérés Fournisseurs	170 000 000	140 000 000	139 714 377	99,8%	285 623
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 392 429 950</b>	<b>1 400 000 000</b>	<b>1 392 380 728</b>	<b>99,4%</b>	<b>7 619 272</b>

**Source :** Service Comptabilité du CCSR

**Tableau n°18 :** Récapitulatif de l'exécution budgétaire 2013

Libellés	MONTANT				
	Prévus	Remanié	Exécution	%	Ecart
<b>BUDGET FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 412 429 950</b>	<b>872 000 000</b>	<b>868 568 301</b>	<b>99,6%</b>	<b>3 431 699</b>
<b>SOUS-TITRE I-II</b>					
<i>Dépenses personnel et membres</i>	485 069 950	290 617 896	292 187 247	100,5%	-1 569 351
<b>SOUS-TITRE II-II</b>					
<i>Dépenses des biens et matériels</i>	163 960 000	154 150 104	160 956 908	104,4%	-6 806 804
<b>SOUS-TITRE III-II</b>					
<i>Dépenses de services</i>	763 400 000	427 232 000	415 424 146	97,2%	11 807 854
<b>BUDGET D'INVESTISSEMENT ET EQUIPEMENT</b>	<b>1 810 000 000</b>	<b>28 000 000</b>	<b>24 098 050</b>	<b>86,6%</b>	<b>3 901 950</b>
<b>SOUS-TITRE IV-II</b>					
<i>Équipements et investissements</i>	1 810 000 000	28 000 000	24 098 050	86,6%	3 901 950
<b>DETTES</b>	<b>530 000 000</b>	<b>500 000 000</b>	<b>499 714 377</b>	<b>99,9%</b>	<b>285 623</b>
<b>Arriérés Fournisseurs</b>	<b>530 000 000</b>	<b>500 000 000</b>	<b>499 714 377</b>	<b>99,9%</b>	<b>285 623</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 392 429 950</b>	<b>1 400 000 000</b>	<b>1 392 380 728</b>	<b>99,4%</b>	<b>7 619 272</b>

**Source :** Service Suivi Budgétaire du CCSR



Le budget de l'exercice 2013 clôturé au 31 décembre enregistre des réalisations pour un montant total de : **1.392 380 728 FCFA** soit un écart positif de **7.619.272 FCFA** reparti comme suit :

- charges du Personnel et membres : ..... 292.187.247 FCFA
- dépense des biens matériels : ..... 160. 956.908 FCFA
- dépense des services : ..... 15. 424.146 FCFA
- équipement et investissement : ..... 24.098. 050 FCFA
- dettes des fournisseurs : ..... 499.714. 377 FCFA

Les écarts budgétaires s'expliquent de la manière suivante :

### ***Budget de fonctionnement***

La ligne budgétaire fonctionnement est exécutée à 99,6% pour plusieurs raisons :

- les réparations des véhicules aux cadres techniques qui sont totalement amortis ;
- la formation du personnel sur les logiciels de comptabilité, du gestion du personnel et celui du parc automobile ;
- la location du bâtiment abritant le siège du CCSRP ;
- la consommation du carburant pour l'utilisation du groupe électrogène faute d'électricité de la SNE.

### ***Budget d'investissements et équipements***

Cette ligne est prévue pour un montant de **1.810 000 000 FCFA** puis remaniée à hauteur de **28 000 000 FCFA**, elle est exécuté pour un montant de **24 098 050 FCFA** soit un pourcentage de 86,6%.

### ***Dettes***

Cette rubrique a été réalisée à hauteur **de 499 714 377 FCFA** soit un pourcentage de 99,9%.

## **III. 1. 2. Présentation du Budget 2014 du C.C.S.R.P**

Le projet de budget du CCSRP au titre de l'année 2014, s'inscrit dans une période de pleines activités où le Collège entend publier le Rapport bilan des 10 premières années d'exploitation du pétrole Tchadien, afin d'en tirer les leçons et faire des projections pour l'avenir. Ce grand travail que notre Institution entend faire va demander une mobilisation des ressources financières adéquates pour réaliser certaines activités bien précises que nous n'avons pas eu à mener jusque-là comme la revue des projets financés sur les ressources pétrolières directes et l'audit du compte off-shore.

Par ailleurs, comme l'ancien siège du Collège dont la construction venait d'être achevée, a été affecté au Ministère de la justice par les plus hautes Autorités du pays, par conséquent, il va falloir reconstruire un autre siège.

En effet, au cours de l'année 2013, le Collège a présenté un budget de **3 392 429 950 FCFA** pour lequel **1.400.000.000 FCFA** de crédits ont été alloués par le Ministère des Finances et du Budget, rendant assez difficile l'exécution du budget au titre de cet exercice.

Pour l'année 2014, le projet de budget présenté par le Collège qui se chiffre à **3 925 143 864 FCFA** reflète les besoins minimum de cette Institution. Il est en hausse par rapport au précédent exercice.

**Tableau n°19** : Budget prévisionnel du CCSRP 2014

Libellés	Prévision 2013	Allocation 2013	Prévision 2014	ECART	%
<b>BUDGET DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 412 429 950</b>	<b>776 921 144</b>	<b>1 377 665 407</b>	<b>600 744 263</b>	<b>77,3%</b>
<b>SOUS-TITRE I-I</b>					
Dépenses du personnel et membres	485 069 950	332 578 620	424 065 407	91 486 787	
Rémunération et charges sociales personnel existants	134 169 950	120 325 852	107 706 482	-12 619 370	
Rémunération et Charges sociales personnels à recruter	110 580 000	20 372 768	84 281 925	63 909 157	
Indemnités personnel existants	32 220 000	25 620 000	35 626 500	10 006 500	
Indemnités personnel à recruter	44 000 000	2 160 000	32 350 500	30 190 500	
Indemnités membres	164 100 000	164 100 000	164 100 000	0	
S/Total rémunération et charges du personnel et membres	485 069 950	332 578 620	424 065 407	91 486 787	
<b>SOUS-TITRE II-I</b>					
Dépenses des biens matériels	163 960 000	157 410 524	171 000 000	13 589 476	8,63%
Fournitures de bureau et petits matériels	70 000 000	50 088 104	60 000 000	9 911 896	
Collation (café, jus, eau minérale, ...)	30 000 000	23 450 000	36 000 000	12 550 000	
Consommables informatique		20 000 000	42 000 000	22 000 000	
Produits d'entretien	15 000 000	14 960 420	15 000 000	39 580	
Carburant et lubrifiant	48 960 000	48 912 000	60 000 000	11 088 000	
<b>SOUS-TITRE III-I</b>					
Dépenses de services	763 400 000	286 932 000	782 600 000	495 668 000	172,74%
Mission de contrôle et inspection	40 000 000	25 000 000	65 000 000	40 000 000	
Audits et revus des projets			80 000 000	80 000 000	
Frais de mission extérieure et titre de transport	30 000 000		30 000 000	30 000 000	
Eau et électricité	8 000 000	5 000 000	14 400 000	9 400 000	
Téléphone – Fax – Internet	15 000 000	8 000 000	15 000 000	7 000 000	
Entretien Site WEB	25 000 000	12 000 000	18 000 000	6 000 000	
Sensibilisation et communication	25 000 000	0	25 000 000	25 000 000	
Publication rapport	30 000 000	15 000 000	20 000 000	5 000 000	
Confection des calendriers	20 000 000	15 000 000	15 000 000	0	
Confection des agendas	25 000 000	25 000 000	0	-25 000 000	
Entretien groupe électrogène	5 200 000	5 200 000	5 200 000	0	
Pièces détachées véhicules et motos + réparation	86 000 000	20 960 000	48 000 000	27 040 000	
Entretien et réparation matériels et mobilier	17 900 000	15 000 000	12 000 000	-3 000 000	
Remise en état véhicules cadre			12 000 000	12 000 000	
Entretien des locaux	16 300 000	18 000 000	18 000 000	0	
Sécurité des locaux	7 200 000	5 772 000	7 200 000	1 428 000	
Formation personnel	30 000 000	10 000 000	30 000 000	20 000 000	
Voyages d'études et d'échanges pour membres	30 000 000		30 000 000	30 000 000	

Frais de représentation	50 000 000	50 000 000	50 000 000	0	
Frais divers				0	
Location et charges locatives	165 300 000		165 300 000	165 300 000	
Audits des comptes off-shore	50 000 000		50 000 000	50 000 000	
Conseils juridiques et contentieux	17 500 000	7 000 000	12 500 000	5 500 000	
Assurances et dépenses de santé	70 000 000	50 000 000	60 000 000	10 000 000	
<b>BUDGET D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS</b>	<b>1 810 000 000</b>	<b>131 030 856</b>	<b>1 826 000 000</b>	<b>1 694 969 144</b>	<b>1293,50%</b>
<b>SOUS-TITRE IV-II</b>					
<b>Équipements et investissements</b>	<b>1 810 000 000</b>	<b>93 078 856</b>	<b>1 826 000 000</b>	<b>1 732 921 144</b>	
Moyens roulants	190 000 000	58 078 856	110 000 000	51 921 144	
Matériels informatiques	30 000 000	20 000 000	15 000 000	-5 000 000	
Matériels et mobilier de bureau	30 000 000	15 000 000	20 000 000	5 000 000	
Groupes électrogènes	30 000 000			0	
Construction siège	1 500 000 000		1 300 000 000	1 300 000 000	
Frais de supervision et contrôle travaux siège			381 000 000	381 000 000	
Climatisation	30 000 000			0	
<b>DETTES</b>	<b>530 000 000</b>	<b>500 000 000</b>	<b>721 478 456</b>	<b>191 478 456</b>	<b>36,12%</b>
Solde de paiement des factures de mobiliers du siège cédé			81 413 614	81 413 614	
Dernier décompte (n°12) de construction siège			80 070 816	80 070 816	
Garantie de 10% de bonne fin de marché de construction du siège			199 994 026	199 994 026	
Équipements divers				0	
Échéances Eco Bank	360 000 000	360 000 000	360 000 000	0	
Arriérés Fournisseurs	170 000 000	140 000 000		-170 000 000	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 392 429 950</b>	<b>1 400 000 000</b>	<b>3 925 143 863</b>	<b>2 525 143 863</b>	<b>180,36%</b>

**Source :** Service Suivi Budgétaire du CCSR

**Tableau n°20 : Récapitulatif budget prévisionnel CCSR 2014**

Libellés	MONTANT			%
	2013	2014	Ecart	
<b>BUDGET FONCTIONNEMENT</b>	872 000 000	1 377 665 407	505 665 407	15,8%
<b>SOUS-TITRE I-II</b>				
<i>Dépenses personnel et membres</i>	290 617 896	424 065 407	133 447 511	14,6%
<b>SOUS-TITRE II-II</b>				
<i>Dépenses des biens et matériels</i>	154 150 104	171 000 000	16 849 896	11,1%
<b>SOUS-TITRE III-II</b>				
<i>Dépenses de services</i>	427 232 000	782 600 000	355 368 000	45%

<b>BUDGET D'INVESTISSEMENT ET EQUIPEMENT</b>	28 000 000	1 826 000 000	1 798 000 000	65,21%
<b>SOUS-TITRE IV-II</b>				
Équipements et investissements	28 000 000	1 826 000 000	1 798 000 000	65,21%
<b>DETTES</b>	500 000 000	721 478 456	221 478 456	14,4%
Arriérés Fournisseurs	500 000 000	721 478 456	221 478 456	14,4%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 400 000 000</b>	<b>3 925 143 863</b>	<b>2 525 143 863</b>	<b>28,0%</b>

**Source :** Service Suivi Budgétaire du CCSRP

Ce budget est reparti de la manière suivante :

- budget de fonctionnement **1.377.665.407 FCFA**
  - budget d'investissement et équipement **1.826.000.000 FCFA**
  - dettes des fournisseurs **721. 478.456 FCFA**
- |              |                           |
|--------------|---------------------------|
| <b>Total</b> | <b>3.392.143.864 FCFA</b> |
|--------------|---------------------------|

Le budget de fonctionnement qui est en hausse de 86,4% par rapport à 2013, se traduit par le recrutement du personnel technique pour renforcer l'équipe en place. Quand au budget d'investissement et équipement, il est en légère hausse, principalement à cause de :

- la reconduction des travaux de construction d'un nouveau siège, en lieu et place de l'ancien affecté au Ministère de la Justice par les Hautes Autorités de la République qui ont instruit le Collège pour la construction d'un bâtiment pour le CCSRP ;
- la prévision des frais de supervision et contrôle des travaux du nouveau siège à construire.

Les Dettes des Fournisseurs se composent de :

- quatre échéances de 90 millions de francs chacune au titre de l'année 2014 pour les sommes dues par le CCSRP à ECOBANK au titre des facilités de trésorerie, accordées pour le paiement de certains décomptes de construction et commandes des mobiliers destinés à l'ancien siège cédé ;
- le solde à payer des commandes de mobiliers de bureaux cédé à la justice ;

- le dernier décompte n°12 du marché de construction du siège cédé à la justice ;
- les 10% de caution de bonne fin de marché pour la construction du siège cédé un après la réception.

Les membres du Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières souhaitent ardemment que les besoins exprimés au titre de l'exercice 2014 soient entièrement pris en compte pour d'une part, permettre à l'Institution d'accomplir convenablement sa mission et d'autre part, lui éviter toutes sortes de difficultés budgétaires auxquelles elle a fait face durant toute l'année 2013.

#### **IV. REUNIONS, MISSIONS, RENCONTRES ET PARTICIPATION DU COLLEGE DANS LES ATELIERS ET SEMINAIRES**

Dans le cadre de leurs activités, chaque année, les membres du Collège tiennent des réunions ordinaires et extraordinaires selon le règlement intérieur, mais également avec les partenaires au développement. Ils effectuent des missions diverses. Par ses représentants, le Collège participe aux réunions des Comités de Pilotage et Haut Comité National, ateliers, séminaires, conférences et au Conseil d'Administration du Centre National des Curricula.

##### **IV. 1. Réunions du Collège**

Au titre de l'année 2013, les membres du Collège ont tenu **44 réunions**, dont **35** pour examiner **1170 dossiers** des demandes d'engagements et des paiements des Ministères Prioritaires et de la Région Productrice et **09** pour :

- examiner la situation du compte spécial des secteurs prioritaires ;
- préparer le rapport annuel 2013 ;
- installer le COJO du CCSRP ;
- faire des observations sur le projet de Loi de Finances 2014 ;
- rencontrer les responsables de CITIBANK de Douala.

**Pour les engagements** : 611 engagements accordés et 130 engagements rejetés, soit 17,54% des engagements.

**Pour les paiements** : 417 paiements accordés et 12 paiements rejetés, soit 2,79% des paiements. Ce taux est en régression par rapport à l'année 2012 où il est de 3,11%. Le taux des paiements accordés représente 68,24% des engagements accordés. A ce niveau aussi, on peut dire qu'il y a une détérioration dans la consommation des crédits, d'où passage de 77,45 à 68,24%.

Le tableau ci-dessous illustre les différents engagements et paiements accordés et rejetés, ministère par ministère et la région productrice au titre de l'année 2013.

**Tableau n°21:** Engagements et paiements accordés et rejetés ministère par ministère et la Région Productrice au titre de l'année 2013.

Secteurs Prioritaires	Engagements accordés	Engagements rejetés	Paiements accordés	Paiements rejetés
Justice				
Enseignement Fondamental	54	5	45	
Education Nationale				
Agriculture	117	22	30	1
Elevage				
Infrastructures	140	28	127	4
Poste et Télécommunications				
Environnement				
Enseignement Supérieur	95	9	51	
Aménagement du Territoire	5	3	5	
Pétrole et Mines	17		13	
Hydraulique Urbaine et Rurale	26	7	17	
Santé Publique	24	2	18	
Commerce (Cotontchad, SIMATRAT, CCIAMA)				
MFB (CCSRP et CPGRP)	4		2	
Région Productrice	129	54	109	7
<b>TOTAL</b>	<b>611</b>	<b>130</b>	<b>417</b>	<b>12</b>

Source : Service des Etudes du CCSR

En termes de nombres de dossiers examinés par les membres du Collège, le ministère des infrastructures occupe le premier rang, suivi de la région productrice, agriculture...

**Tableau n°22:** Tableau comparatif des Engagements et des Paiements de 2010 à 2013

	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013
Engagements	1035	408	727	741
Paiements	544	985	482	429
<b>TOTAL</b>	<b>1579</b>	<b>1393</b>	<b>1209</b>	<b>1170</b>

Source : Service des Etudes du CCSR

L'analyse de l'évolution de traitement des dossiers montre que d'année en année, le nombre de dossiers soumis à l'examen du Collège diminue, cela doit amener le

Collège à s'interroger sur cette situation au regard des allocations sur les revenus pétroliers directs.

#### **IV. 2. Participation du Collège au Plan d’Action pour la Modernisation de la gestion des Finances Publiques (PAMFIP)**

Dans le cadre des activités du Comité de Pilotage de PAMFIP, le Collège en tant que membre, a participé à 05 réunions au titre de l’année 2013. Les réunions du Comité de Pilotage ont porté sur :

- l’adoption des comptes rendus des réunions du Comité de Pilotage ;
- l’examen et adoption du Plan d’Actions Prioritaires 2013 ;
- l’examen et l’adoption du budget 2013 ;
- l’adoption de la Stratégie de Développement de Modernisation des Finances Publiques ;
- l’examen des TDRs pour la mise en place d’un Centre de Formation au Ministère des Finances et du Budget (MFB);
- l’examen des plans et bilan d’activités du Centre Informatique ;
- la validation du RASEP 2011, l’examen et l’adoption du RESAP 2012 ;
- l’état d’avancement de l’information du MFB ;
- l’examen du projet de stratégie de mise en œuvre de la LOLF dans le contexte de la gestion axée sur les résultats ;
- l’examen du plan d’action de la LOLF ;
- l’état d’avancement du SIGASPE.

Divers sujets ont été aussi discutés. Il s’agit de :

- compte rendu du forum des Hauts Fonctionnaires du Budget (FohBAC) ;
- régularité des membres du Comité de Pilotage aux réunions du comité ;
- l’appui de la Banque Mondiale (PARCAFIP) au PAMFIP qui arrive à terme en fin juin 2014 ;
- la restitution de la mission Burkinabé dédiée uniquement au SIGASPE ;
- l’élargissement des membres du Comité du Système d’Information.

Au titre des activités de sessions, conférences et ateliers organisés par le PAMFIP, il faut retenir :

- la quatorzième réunion du Comité d'Orientation du Centre Régional d'Assistance Technique du Fonds Monétaire International (FMI) pour l'Afrique Centrale (AFRITAC CENTRE) du 02 mai 2013 ;
- la 3<sup>ème</sup> session du groupe de travail sur « la gestion et le contrôle fiscal des ressources naturelles » du 11 au 13 septembre 2013 ;
- l'atelier sur « l'appui à la modernisation du système de gestion des finances publiques : analyse des Lois de Finances » du 11 au 15 novembre 2013 ;
- la quinzième réunion statutaire du Comité d'Orientation du Centre Régional d'Assistance Technique du Fonds Monétaire International (FMI) pour l'Afrique Centrale (AFRITAC CENTRE) du 19 novembre 2013.

#### **IV. 3. Participation du Collège au Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance (PAG) 10<sup>ème</sup> FED**

Dans le cadre de la participation du Collège au PAG, quatre (04) formations ont été organisées dont la dernière en janvier 2014.

La première formation a été organisée du 1<sup>er</sup> au 05 juillet 2013. Elle a vu la participation des membres et du staff technique du Collège et deux conseillers de la chambre de comptes de la Cour Suprême. Le thème a porté sur « **Audit des projets de développement financés sur les ressources pétrolières** ». Ce thème est animé par le consultant **Christophe TIENCHEU**. Durant cinq (05) jours, 09 modules ont été traités. Il s'agit de :

Module 1 : Discussion préalable avec les participants : connaissance et culture de l'audit

Module 2 : Cadre environnemental et conceptuel de l'audit

Module 3 : La méthodologie de la pratique de l'audit dans les projets de développement

Module 4 : L'organisation, la planification et l'orientation de l'intervention

Module 5 : Diagnostics de l'audit

Module 6 : L'opinion finale de l'audit

Module 7 : Compréhension et rédaction d'un rapport d'audit

Module 8 : La portée juridique d'un rapport d'audit des projets de développement

Module 9 : Examen des cas pratiques des anomalies et irrégularités à risques significatifs sur l'opinion et décision des états.

Au fur et mesure que les modules sont traités, les participants posent des questions et des réponses sont données par le formateur. A la fin de chaque module, des exercices et cas pratiques sont traités.

La deuxième formation a été organisée du 14 au 23 août 2013. Elle a vu la participation des membres et du staff technique du Collège et deux conseillers de la chambre de comptes de la Cour Suprême. Le thème a porté sur « **Passation des marchés publics** ». Ce thème est animé par le consultant **MEGUE GNOLEBA Mathieu**. Durant dix (10) jours, 08 modules ont été traités. Il s'agit de :

Module 1 : Précision terminologique, définition, champ d'application et principes généraux des marchés publics

Module 2 : Cadre juridique et institutionnel des marchés publics

Module 3 : Modes et procédures de passation des marchés publics

Module 4 : Exécution physique des marchés publics

Module 5 : Exécution financière des marchés publics

Module 6 : Gestion des différends et litiges

Module 7 : Quelques techniques de contrôle à postériori des marchés publics

Module 8 : Détection des soumissions concertées dans les marchés publics.

La troisième formation a été organisée du 09 au 12 septembre 2013 et a porté sur le thème « **Gestion, contrôle et suivi budgétaire** ». Cette formation est animée par le consultant **Jean NGAN**. Durant 04 jours, 07 modules ont été traités. Il s'agit de :

Module 1 : Le cadre règlementaire de la gestion budgétaire au Tchad

Module 2 : La nomenclature budgétaire

Module 3 : Les principes budgétaires

Module 4 : La préparation, le vote et l'approbation du budget

Module 5 : L'exécution et le suivi budgétaire

Module 6 : Le contrôle budgétaire

Module 7 : L'exécution d'une mission de contrôle budgétaire

La quatrième formation a été organisée du 20 au 29 janvier 2014 et a porté sur le thème « **Fiscalité pétrolière et contrôle de comptabilité des sociétés pétrolières** ». Cette formation est animée par le consultant **Pierre Roger NGANGWOU**. Durant 10 jours, 08 modules ont été traités. Il s'agit de :

Module 1 : Introduction au régime juridique, fiscal et comptable des opérations pétrolières au Tchad

Module 2 : Obligations comptabilité des sociétés pétrolières

Module 3 : Classification des coûts pétroliers

Module 4 : Audit et récupération des coûts pétroliers

Module 5 : Régime fiscal des contrats de concession

Module 6 : Obligations déclaratives dans un contrat de concession

Module 7 : Régime fiscal des Contrats de Partage de Production (CPP)

Module 8 : Obligations déclaratives dans un contrat de partage

A côté du volet formation, il y a le volet acquisition de matériels informatiques. Depuis le 21 janvier 2014, le Collège a réceptionné du PAG les matériels informatiques suivants :

- 03 ordinateurs fixes ;
- 05 petites imprimantes individuelles ;
- 01 photocopieur ;
- 01 scanner de grande capacité ;
- 08 onduleurs ;
- 01 vidéoprojecteur ;
- 08 stabilisateurs ;
- 11 multiprises ;
- 1 serveur.

Pour la mise en œuvre directe de ce programme, une structure organisationnelle de base est créée et les tâches et la composition de l'équipe de coordination sont décrites.

Le Collège est en même temps membre du Comité de Pilotage (CP) et du Comité de Suivi Opérationnel (CSO).

Au titre de ces structures et au titre de l'année 2013, une réunion du Comité de Pilotage (CP) s'est tenue le 14 août 2013 et deux réunions du Comité de Suivi Opérationnel (CSO) les 21 mai et 14 novembre 2013. Lors de ces différentes réunions, il est plus question de :

- suivi des recommandations du CSO et du CP ;
- évaluation des états d'avancement des activités (finances publiques, Etat civil et décentralisation) ;
- préparation du Devis-Programme (DP n°2) ;
- difficultés rencontrées ;
- divers.

#### **IV. 4. Participation du CCSR à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)**

Pour l'année 2013, beaucoup de progrès ont été réalisés au niveau des organes de l'ITIE-TCHAD, cependant le Conseil d'Administration de l'ITIE, après avoir évalué le rapport de validation du Tchad en date du 23 mai 2013, a rendu public le 31 août 2013 sa décision sur le statut du Tchad en concluant que ce dernier n'a pas atteint la conformité. La raison, est que le Tchad n'a pas régulièrement publié les rapports de conciliation. Toutefois, le Conseil a décidé de renouveler le statut comme pays candidat, jusqu'au 23 août 2014, afin de lui permettre de mettre en œuvre les mesures correctives et répondre aux exigences en suspens.

Le Haut Comité National a tenu neuf (09) sessions au titre de l'année 2013 pour :

- faire état de mise en œuvre de l'ITIE ;
- rencontrer la mission Fair Links ;
- échanger sur la version finale du rapport de validation ;
- suivre la présentation de la version 2013 des Règles de l'ITIE ;
- adopter le projet de rapport ITIE-TCHAD 2010 – 2011 ;
- adopter la version définitive du rapport de conciliation 2010 – 2011 ;

- examiner le rapport du Comité de Pilotage ;
- adopter divers documents (Plan d'Actions National, TDRs de l'Administrateur Indépendant ; TDRs de dissémination des rapports, cahier des charges de la cellule du suivi des recettes pétrolières) ;
- faire le choix du Conciliateur du rapport 2012 ;
- suivre la restitution sur la nouvelle norme de l'ITIE ;
- faire un état d'avancement de l'élaboration du Plan d'Actions National et de la collecte ;
- approuver le projet du rapport de cadrage ;
- adopter la version définitive du rapport de cadrage ;
- adopter le projet du Plan d'Actions National 2013 – 2015.

Le Comité de Pilotage, quant à lui se réunit tous les 1<sup>er</sup> jeudis du mois. Des réunions extraordinaires se tiennent dès que les questions se posent au STP (Secrétariat Technique Permanent). Les ordres du jour des réunions ont porté souvent sur le:

- état d'avancement de la mise en œuvre de l'ITIE au Tchad ;
- préparation des sessions du HCN ;
- examen des budgets du fonctionnement du STP ;
- suivi des recommandations des sessions du HCN ;
- campagne de dissémination ;
- suivi de l'exécution et la supervision des activités liées aux missions du HCN ;
- questions diverses du fonctionnement des organes de l'ITIE-TCHAD.

Entre les mois d'octobre à décembre 2013, des équipes membres du HCN ont sillonné les régions pour faire une large dissémination des rapports de conciliation 2010 – 2011.

Aux plans régional et international, une délégation du HCN s'est rendue à la Conférence Mondiale de Sidney en Australie sur le thème « Au-delà de la transparence », une autre à Abidjan et Ouagadougou sur l'élaboration d'un plan de travail et sur la Norme ITIE ; le responsable de la communication du STP a pris part

avec les pairs des pays francophones à l'atelier sur la communication ITIE, tenu à Bad-Honnef en Allemagne.

#### **IV. 5. Participation du CCSR au Mécanisme Africain d’Evaluation par les Pairs (MAEP)**

Par décret n° du 12 avril 2013 créant les structures nationales, le Collège est représenté par NDOUBAHIDI Samadingar François, Secrétaire Général à la Commission Nationale de Gouvernance du Mécanisme Africain d’Evaluation par les Pairs.

Au 37<sup>ème</sup> sommet de l’Organisation de l’Unité Africaine (OUA) tenu en juillet 2001 à Lusaka (Zambie) a été adopté le cadre de la politique stratégique et la nouvelle vision pour le renouveau du développement de l’Afrique (NEPAD). Le sommet inaugural de l’Union Africaine (UA) tenu en juillet 2002 à Durban (Afrique du Sud) a approuvé le rapport sur l’état d’avancement du NEPAD et son plan d’actions initial et a encouragé les Etats membres à adopter la déclaration du NEPAD sur la bonne gouvernance et d’adhérer au MAEP.

Le MAEP est un instrument africain instauré en commun accord par les Etats membres de l’Union Africaine ayant adhéré volontairement pour s’auto-évaluer. Son rôle est d’encourager les pays à prôner le sens de l’éthique et les principes de bonne la gouvernance en respect du cadre du développement socio-économique contenu dans le NEPAD.

Le mandat du MAEP est de veiller à ce que les politiques et les pratiques des Etats membres soient conformes aux valeurs, codes et standards approuvés en matière de gouvernance politique, de gouvernance des entreprises et contenues dans la déclaration sur la démocratie, la gouvernance politique, la gouvernance économique, la gouvernance socioéconomique et la gouvernance des entreprises.

Les objectifs du MAEP sont :

- amener les Etats à accélérer leur progrès vers l'adoption et l'exécution des priorités et des programmes du NEPAD en atteignant les objectifs convenus ;
- promouvoir l'adoption des politiques des normes et pratiques qui mènent à la stabilité politique, à la croissance économique élevée, au développement durable et à l'intégration économique accélérée de la sous région et du continent par l'échange d'expériences sur les bonnes pratiques.

Les domaines focaux du MAEP sont :

- gouvernance démocratique et politique ;
- gouvernance économique ;
- gouvernance des entreprises ;
- gouvernance de politiques de développement socio-économique.

Le MAEP s'articule, au niveau continental, autour de cinq organes :

- le Comité des Chefs d'Etats et de Gouvernement Participants (Forum de l'EAP) : C'est l'organe suprême du mécanisme ;
- le Panel des Eminentes Personnalités (le Comité de MAEP) ;
- le Secrétariat du MAEP ;
- le Comité des Points Focaux du MAEP ;
- l'Equipe d'Evaluation du Pays.

Plusieurs partenaires techniques appuient le MAEP, notamment la BAD, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Au niveau national, les intervenants dans le processus de MAEP sont :

- Le Point Focal National ;
- La Commission Nationale de Gouvernance ;
- Le Secrétariat National du MAEP ;
- Les Institutions Techniques de Recherches ;

Au niveau national, les réalisations du processus sont :

- mise en place des structures nationales du MAEP ;
- lancement officiel du processus et autres activités ;
- aménagement et équipement des locaux des structures nationales du MAEP ;
- élaboration et finalisation des TRDs et de l'avis d'appel à candidature pour le recrutement des Instituts Techniques de Recherches et Bureaux d'Etudes ;
- collecte des informations documentaires existantes sur la gouvernance au Tchad ;
- élaboration du programme triennal 2014 - 2016 en vue d'une Table Ronde des Partenaires Techniques et Financiers.

En perspectives :

- poursuivre les campagnes d'information et de sensibilisation publique ;
- élaborer les versions provisoires du rapport d'auto-évaluation, du rapport d'évaluation et du Programme National d'Actions Préliminaires.

#### **IV. 6. Participation du Collège au forum de Bébedja**

Le Collège a participé, à travers Monsieur **NDOUBAHIDI SAMADINGAR François**, du 03 au 04 octobre 2013 au forum multi-acteurs qui s'est tenu à Bébédjia dans la salle de réunion de l'église catholique sur le thème : « Dix ans d'exploitation du pétrole de Doba, bilan et perspectives d'une gestion durable pour la région productrice à l'ère de la décentralisation ». Ce forum est organisé par le Groupe de Recherches Alternatives et de Monitoring du Projet Pétrole Tchad Cameroun (GRAMP-TC) en collaboration avec l'Entente des Populations de la Zone Pétrolière (EPOZOP) et avec l'appui financier de Secours Catholique, CCFD, AFD et CORDAID, et a vu la participation de plus de 170 personnes (institutions de l'Etat, les organisations de la société civile, le secteur privé et les populations) venues de toute la région du Logone oriental et des autres régions notamment le Logone occidental et la ville de N'Djaména.

Ce forum est organisé pour commémorer les dix années d'exploitation pétrolière au Tchad, il a eu pour objectif de faire le bilan des réalisations après dix (10) années d'exploitation du pétrole en termes de retombées socioéconomiques et

environnementales sur la région productrice afin de dégager des pistes de solutions pour une gestion participative des ressources engrangées pour un développement durable de la région productrice. Ces deux jours d'intenses activités ont été des moments de débats francs et libres entre ces différents acteurs.

Les exposés ont été présentés par différents experts des institutions représentées, notamment le Comité provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers alloués à la Région Productrice, le Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers et le GRAMPTC et ont porté entre autres sur :

- les opportunités d'affaires pour les opérateurs économiques et entreprises locales ;
- les retombées économiques et sociales pour les populations riveraines ;
- les revenus engrangés, affectation sectorielle et géographique ;
- les dix ans de la gestion des 5% : bilan des réalisations, leçons et perspectives ;
- le processus d'identification des besoins, mécanismes de décision et choix des investissements portant sur les 5% ;
- les dispositifs de contrôle de la gestion des 5% dix ans après : efficacité, limites et défis ;
- l'analyse critique de l'utilisation et de la gestion des 5% ;
- l'accès aux services sociaux de base ;
- l'occupation des sols et la pression foncière ;
- les mécanismes possibles d'utilisation, de gestion et de contrôle des revenus destinés à la région productrice avec la mise en place effective des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- les Retombées économiques de l'exploitation du pétrole sur les populations (Opérateurs économiques, populations riveraines, femmes, jeunes, etc.) ;
- l'utilisation et gestion des 5% : définition des priorités, mécanismes de choix des investissements et dispositifs de contrôle de l'utilisation ;
- la dégradation de l'environnement et rupture du système de production ;
- la vision de la gestion des 5% par les acteurs locaux (députés, élus locaux, chefs traditionnels et société civile) à l'ère de la décentralisation.

Les exposés ont donc permis aux participants de montrer le paradoxe entre ces immenses richesses et l'extrême misère des populations de la région productrice.

Malheureusement, les participants sont arrivés à un constat général selon lequel, les impacts de ces 5% sont très peu perceptibles. Ils en ont conclu que l'essentiel des investissements actuellement réalisés dans le cadre des revenus pétroliers ont très peu d'impacts sur les conditions de vie des populations de la région productrice. Le manque d'information et la non consultation et/ou implication des bénéficiaires pour le choix des projets à leur réaliser constituent les principales causes de l'échec de la gestion de ces fonds. Par conséquent, ont-ils recommandé que la participation et l'implication des populations bénéficiaires soient les gages pour une utilisation efficiente des 5%.

Les informations fournies par le CPGRP ont mis en exergue que de gros investissements ont été faits sur les revenus pétroliers dans la région et ceci dans différents secteurs prioritaires. A cet effet, les participants ont fait remarquer les disparités qui existent dans la répartition de ces ressources. Ils sont arrivés à dénoncer et à revendiquer l'équité entre les départements et à rétablir l'injustice que subissent particulièrement les populations des zones des champs.

Aussi, les participants ont-ils décrié la qualité des ouvrages réalisés sur les fonds pétroliers. Pour en apporter les preuves, il a été mis en exergue la situation des châteaux et pompes d'eau non fonctionnels, des écoles et lycées mal construits et non équipés, des hôpitaux et centres de santé qui ne respectent pas les normes, etc.

Les détails des exposés et des discussions sont exploités et traduits en recommandations qui sont les suivantes :

### **Au gouvernement de:**

- augmenter les 5% des revenus alloués à la région productrice à 10% ;
- répartir de manière équitable les 65% des revenus pétroliers aux différentes régions du Tchad, y compris le Logone Oriental ;
- appliquer avec rigueur le code des marchés publics et accorder les marchés à des entreprises professionnelles ;
- revoir le cadre juridique du Collège et élargir son contrôle sur l'ensemble des ressources pétrolières de tous les champs pétrolifères du Tchad ;
- aménager les principales routes de la région et bitumer les grands axes de la ville de Doba et les chefs-lieux des Départements de la région productrice sur le budget de l'Etat pour lui donner l'image d'une ville pétrolière ;
- faire une étude urgente d'impact des activités pétrolières sur la qualité des eaux consommées par la population riveraine ;
- créer des écoles professionnelles dans la région productrice du pétrole ;
- construire une structure d'accueil pour la prise en charge des femmes et filles mères sur les fonds des 65% ;
- respecter le caractère additionnel des 5% alloués à la région productrice ;
- faire des 5% une ressource purement locale comme prévu dans la constitution.

### **Aux élus locaux de la région productrice de :**

- défendre au mieux les intérêts de leur base ;
- s'investir dans la gestion et le contrôle des 5% alloués au profit de leurs électeurs ;
- appuyer le comité des 5% dans ces activités à mobiliser et utiliser efficacement les fonds alloués à la région productrice.

### **Au CPGRP et Collège de :**

- investir les 5% dans les besoins vitaux des populations de la région productrice à savoir l'eau potable, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de base ;
- équiper les infrastructures réalisées ;
- construire les châteaux d'eau durables dans les agglomérations rurales ;

- aménager la plaine de Nya pour la culture du riz et vulgariser le projet champ-école au sein des populations riveraines ;
- répartir de manière équitable les 5% et les investir dans les agglomérations rurales ;
- améliorer la gouvernance des 5% tout en tenant compte des besoins prioritaires de la population ;
- prioriser la population des cantons Komé, Béro, Miandoum et Miladi ;
- amener Esso à raccorder les turbines de Komé aux centrales électriques de Bébédjia pour permettre d'électrifier et villes et villages de la zone pétrolière ;
- créer des sous-commissions de gestion des 5% dans chaque Département du Logone Oriental ;
- mettre en place un programme spécifique en faveur des femmes de la région productrice ;
- rendre public le budget des 5% et faire annuellement le bilan de la gestion aux bénéficiaires ;
- mener une étude sur la qualité de l'eau avant la réalisation des forages en cours ;
- faire un état de lieux des marchés accordés et poursuivre les entrepreneurs qui ont mal réalisé des ouvrages ;
- arrêter de prendre en charge le fonctionnement des structures de l'Etat car celles-ci sont censées être prises en charge par les 30% des revenus pétroliers destinés au fonctionnement de l'Etat ;
- continuer à faire des campagnes de communication sociale en collaboration avec le GRAMP-TC ;
- traduire dans les faits, les engagements qu'il a pris devant les participants au forum de prendre en compte les différentes critiques formulées à l'endroit du CPGRP pour améliorer les actions futures ;
- appuyer les caisses d'épargnes rurales à travers les micro-crédits pour leur permettre de faire profiter les populations rurales directement affectées ;

### **Aux compagnies pétrolières de :**

- assumer leurs responsabilités sociales et environnementales vis-à-vis des communautés riveraines et du milieu d'accueil pour rétablir la confiance avec la population de la zone d'exploitation pétrolière ;
- reconstruire les ouvrages hydrauliques réalisés dans le cadre des compensations communautaires et des donations, tombées en panne aussitôt après leur réception ;
- aménager les routes les pistes de Komé Ndolebé-Hollo ; Bébédjia-Miandoum détruites par TCC au début des activités pétrolières et de bitumer l'axe Komé-Mbéré pour atténuer la poussière ;
- protéger l'environnement de la zone pétrolière et contribuer au développement local de la zone productrice ;
- aménager et réparer les pistes et ouvrages de franchissement détruits ;
- mettre à la disposition de la population locale les déchets recyclables.

### **Au GRAMPTC et autres organisations de la société civile de :**

- développer un programme d'appuis et de renforcement des capacités des parties prenantes pour le suivi des impacts environnementaux et sociaux de l'exploitation du pétrole ;
- renouveler l'organisation du Forum Multi acteurs pour discuter des problèmes et sujets de préoccupations en lien avec l'exploitation du pétrole dans le Logone Oriental ;
- poursuivre le travail de monitoring et de plaidoyer auprès des parties concernées en particulier à l'Assemblée Nationale pour que les revenus pétroliers soient profitables aux populations de la Région productrice.

### **Aux parties prenantes, acteurs et participants au forum de :**

- restituer les principaux résultats de ce forum dans leurs organisations ou institutions respectives ;
- sensibiliser les populations sur les mécanismes de gestion des 5% en général et de micro-crédits en particulier.

#### **IV. 7. Différentes réunions et quelques dates**

- 20 mai 2013 : Arrêté n°1404/PR/PM/MEPCI/CAB/2013 portant mise en place du cadre institutionnel de coordination, de suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation du Plan National de Développement (PND) 2013 – 2015 ;
- 20 juillet 2013 : Arrêté n°032/PR/PM/MEPCI/SE/SG/2013 portant attributions, composition et fonctionnement du Comité Technique de Pilotage et des Comités Régionaux de Suivi du Plan National de Développement.

#### **V. Production, prix, enlèvement du pétrole et redevance pétrolière en 2013**

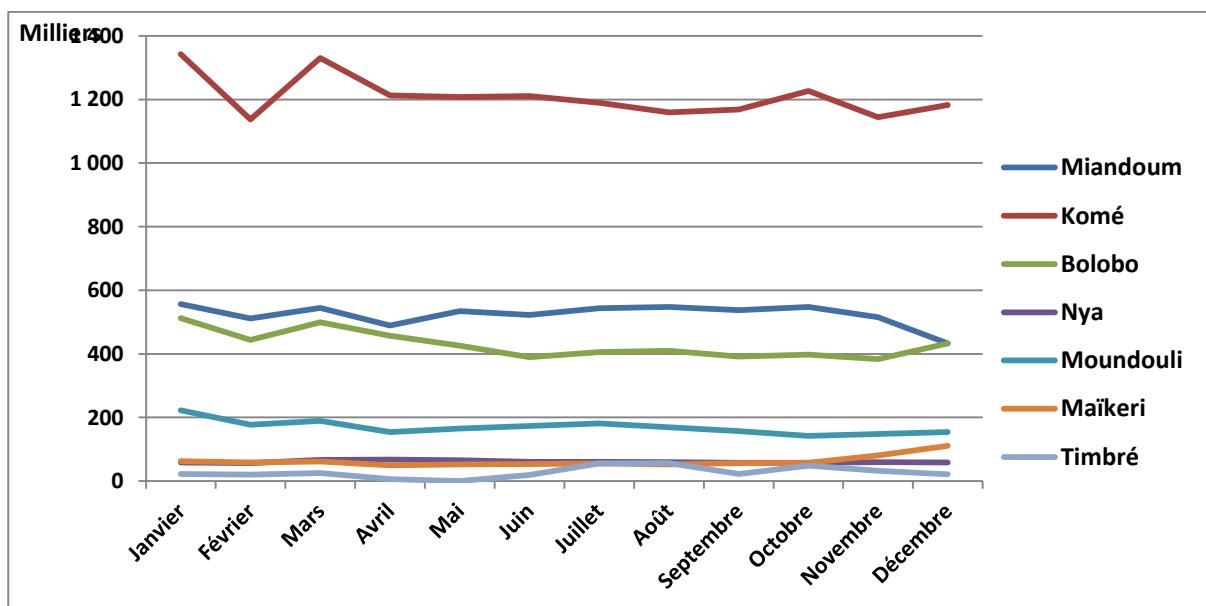
Il s'agit de présenter la production par champs et la production annuelle, les quantités vendues, les redevances, les appels de fonds et les prix du baril de pétrole.

##### **V. 1. Production et exportation du pétrole brut en 2013**

###### **V. 1. 1. Evolution de la Production du pétrole brut en 2013**

En 2013, la production annuelle de pétrole brut a été de **29 793 108 barils**, repartie de la manière suivante : Miandoum (**6 282 911**), Komé (**14 511 921**), Bolobo (**5 149 714**), Nya (**728 524**), Moundouli (**2 036 056**), Maïkeri (**752 668**) et Timbré (**331 314**).

**Graphique n°1 : Evolution de la production par Champ en 2013**



**Tableau n°23:** Production par champs et totale de pétrole brut de l'année 2013

	Production par champs (en barils)								Production Totale (en barils)	Quantité expédiée départ station n°1 (en barils)
Mois	Miandoum	Komé	Bolobo	Nya	Moundouli	Maïkeri	Timbré			
Janvier	556 678	1 342 210	512 750	58 328	222 639	62 816	22 654	2 778 075	2 786 528	
Février	511 013	1 137 760	443 840	56 480	177 209	58 694	20 721	2 405 717	2 396 463	
Mars	544 234	1 330 240	499 697	66 389	189 533	61 666	25 097	2 716 856	2 713 453	
<b>Total 1T 2013</b>	<b>1 611 925</b>	<b>3 810 210</b>	<b>1 456 287</b>	<b>181 197</b>	<b>589 381</b>	<b>183 176</b>	<b>68 472</b>	<b>7 900 648</b>	<b>7 896 444</b>	
Avril	488 966	1 212 764	456 756	67 842	154 290	49 915	6 232	2 436 765	2 414 923	
Mai	534 185	1 207 471	425 790	65 732	165 628	52 249	0	2 451 055	2 417 992	
Juin	522 314	1 210 288	389 688	60 202	173 420	53 919	18 958	2 428 789	2 456 616	
<b>Total 2T 2013</b>	<b>1 545 465</b>	<b>3 630 523</b>	<b>1 272 234</b>	<b>193 776</b>	<b>493 338</b>	<b>156 083</b>	<b>25 190</b>	<b>7 316 609</b>	<b>7 289 531</b>	
Juillet	544 025	1 189 519	406 155	60 442	181 811	55 180	55 352	2 492 484	2 499 143	
Août	548 124	1 159 585	409 289	59 897	169 413	52 953	56 729	2 455 990	2 477 040	
Septembre	538 042	1 168 625	391 685	57 827	157 404	56 258	22 114	2 391 955	2 397 821	
<b>Total 3T 2013</b>	<b>1 630 191</b>	<b>3 517 729</b>	<b>1 207 129</b>	<b>178 166</b>	<b>508 628</b>	<b>164 391</b>	<b>134 195</b>	<b>7 340 429</b>	<b>7 374 004</b>	
Octobre	547 308	1 226 594	397 312	57 193	142 098	58 039	49 021	2 477 565	2 413 940	
Novembre	515 108	1 144 317	383 838	59 559	148 121	80 272	32 935	2 364 150	2 411 390	
Décembre	432 914	1 182 548	432 914	58 633	154 490	110 707	21 501	2 393 707	2 414 135	
<b>Total 4T 2013</b>	<b>1 495 330</b>	<b>3 553 459</b>	<b>1 214 064</b>	<b>175 385</b>	<b>444 709</b>	<b>249 018</b>	<b>103 457</b>	<b>7 235 422</b>	<b>7 239 465</b>	
<b>TOTAL 2013</b>	<b>6 282 911</b>	<b>14 511 921</b>	<b>5 149 714</b>	<b>728 524</b>	<b>2 036 056</b>	<b>752 668</b>	<b>331 314</b>	<b>29 793 108</b>	<b>29 799 444</b>	

**Source :** Ministère de l'Energie et du pétrole

Comparativement aux chiffres de l'année 2012, la production par champs a baissé en 2013 pratiquement sur tous les champs, sauf ceux de Nya et Moundouli. La production du pétrole à Komé en 2013 est en moyenne de **81 570 barils par jour**, contre presque **102 000 barils par jour** en 2012, et actuellement **75 000 barils par jour**, donc constamment en baisse d'année en année. La baisse est estimée à 20,59%.

Ces chutes de la production au niveau de certains champs du consortium s'expliquent principalement par un problème de réservoir. Le pétrole de Komé est de type lourd (20 à 22 API de densité). Pour le remonter en surface, il faut dépenser beaucoup d'énergie. Par exemple, pour remonter 01 baril de pétrole à Komé, on remonte en même temps 09 barils d'eau.

## V. 1. 2. Evolution de l'Exportation de pétrole brut en 2013

**Tableau n°24:** Exportation de pétrole brut en 2013

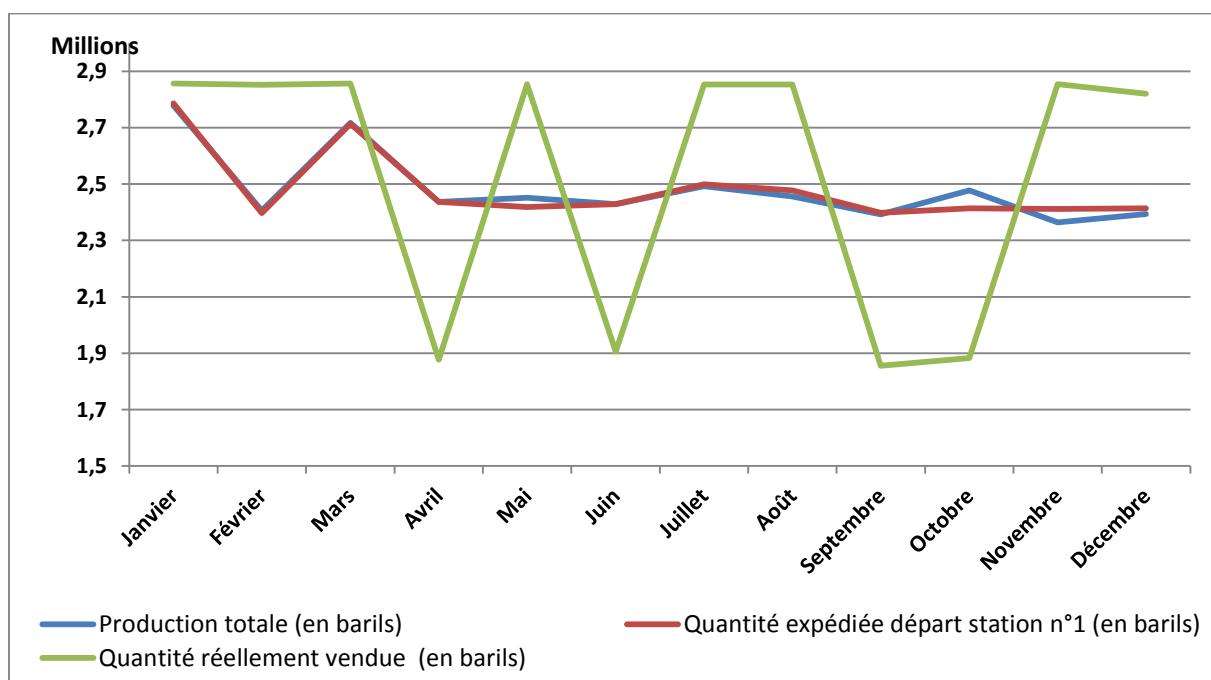
	Production par champs (en barils)							Production Totale (en barils)	Quantité expédiée départ station n°1 (en barils)	Quantité réellement vendue (en Dollar)
Mois	Miandoum	Komé	Bolobo	Nya	Moundouli	Maïkeri	Timbré			
Janvier	556 678	1 342 210	512 750	58 328	222 639	62 816	22 654	2 778 075	2 786 528	2 856 293
Février	511 013	1 137 760	443 840	56 480	177 209	58 694	20 721	2 405 717	2 396 463	2 858 056
Mars	544 234	1 330 240	499 697	66 389	189 533	61 666	25 097	2 716 856	2 713 453	2 856 116
<b>Total 1T 2013</b>	<b>1 611 925</b>	<b>3 810 210</b>	<b>1 456 287</b>	<b>181 197</b>	<b>589 381</b>	<b>183 176</b>	<b>68 472</b>	<b>7 900 648</b>	<b>7 896 444</b>	<b>8 570 465</b>
Avril	488 966	1 212 764	456 756	67 842	154 290	49 915	6 232	2 436 765	2 414 923	1 877 139
Mai	534 185	1 207 471	425 790	65 732	165 628	52 249	0	2 451 055	2 417 992	2 854 135
Juin	522 314	1 210 288	389 688	60 202	173 420	53 919	18 958	2 428 789	2 456 616	1 905 858
<b>Total 2T 2013</b>	<b>1 545 465</b>	<b>3 630 523</b>	<b>1 272 234</b>	<b>193 776</b>	<b>493 338</b>	<b>156 083</b>	<b>25 190</b>	<b>7 316 609</b>	<b>7 289 531</b>	<b>6 637 132</b>
Juillet	544 025	1 189 519	406 155	60 442	181 811	55 180	55 352	2 492 484	2 499 143	2 852 943
Août	548 124	1 159 585	409 289	59 897	169 413	52 953	56 729	2 455 990	2 477 040	2 853 006
Septembre	538 042	1 168 625	391 685	57 827	157 404	56 258	22 114	2 391 955	2 397 821	1 855 410
<b>Total 3T 2013</b>	<b>1 630 191</b>	<b>3 517 729</b>	<b>1 207 129</b>	<b>178 166</b>	<b>508 628</b>	<b>164 391</b>	<b>134 195</b>	<b>7 340 429</b>	<b>7 374 004</b>	<b>7 561 359</b>
Octobre	547 308	1 226 594	397 312	57 193	142 098	58 039	49 021	2 477 565	2 413 940	1 882 499
Novembre	515 108	1 144 317	383 838	59 559	148 121	80 272	32 935	2 364 150	2 411 390	2 854 024
Décembre	432 914	1 182 548	432 914	58 633	154 490	110 707	21 501	2 393 707	2 414 135	2 820 482
<b>Total 4T 2013</b>	<b>1 495 330</b>	<b>3 553 459</b>	<b>1 214 064</b>	<b>175 385</b>	<b>444 709</b>	<b>249 018</b>	<b>103 457</b>	<b>7 235 422</b>	<b>7 239 465</b>	<b>7 557 005</b>
<b>TOTAL 2013</b>	<b>6 282 911</b>	<b>14 511 921</b>	<b>5 149 714</b>	<b>728 524</b>	<b>2 036 056</b>	<b>752 668</b>	<b>331 314</b>	<b>29 793 108</b>	<b>29 799 444</b>	<b>30 325 961</b>

**Source :** Ministère de l'Energie et du pétrole

La production totale du brut en 2013 s'élève à **29 793 108 barils**, par contre la quantité expédiée à partir de la station n°1 est de **29 799 444 barils**, supérieure à la production totale brute. Ceci s'explique par le stock antérieur du pétrole non vendu au titre du 4ème trimestre de l'année 2012. La moyenne mensuelle de la production est de **2 482 759 barils**. Par rapport à cette moyenne, les quantités mensuelles ne présentent pas assez des écarts, ce qui suppose l'effort du Consortium à maintenir le niveau de la production pour l'année.

La quantité réellement vendue est de **30 325 961 barils**. Les quantités nettes de barils vendus par trimestre sont respectivement : 8 570 465, 6 637 132, 7 561 359 et 7 557 005 barils. Le pic de la vente est atteint au mois de janvier 2013 compte tenu du stock antérieur du pétrole.

**Graphique n°2** : Evolution mensuelle des quantités totales de pétrole produites, expédiées et vendues en 2013



**Tableau n°25:** Exportation de pétrole brut et nombre d'enlèvements en 2013

N°	Navire	Date arrivé	Date départ	Pétrole Brut Net	% eau	Net Maïkeri En %	Prix de Brent	Décote	Prix du Marché
1	<b>Petronas</b>	01/01/13	02/01/13	200 000	1480	0.73	116.28	7.60	108.68
2	<b>Petronas</b>	01/01/13	02/01/13	200 000	1480	0.73	116.28	7.60	108.68
3	<b>Petronas</b>	01/01/13	02/01/13	200 000	1480	0.73	116.28	7.60	108.68
4	<b>Petronas</b>	01/01/13	02/01/13	200 000	1480	0.73	116.28	7.60	108.68
5	<b>Petronas</b>	01/01/13	02/01/13	153 138	1186	0.77	116.28	7.60	108.68
6	<b>Esso</b>	12/01/13	13/01/13	475 700	3257	0.68	113.01	6.35	106.66
7	<b>Esso</b>	15/01/13	16/01/13	200 000	1349	0.67	113.53	7.10	106.43
8	<b>Esso</b>	15/01/13	16/01/13	200 000	1349	0.67	113.53	7.10	106.43
9	<b>Esso</b>	15/01/13	16/01/13	75 679	511	0.67	113.53	7.10	106.43
10	<b>SHT</b>	23/01/13	24/01/13	951 776	6131	0.64	111.34	8.4	102.94
11	<b>Chevron</b>	02/02/13	03/02/13	952 364	6520	0.68	117.319	7.15	110.17
12	<b>Petronas</b>	13/02/13	14/02/13	953 064	5850	0.61	116.548	6.5	110.05
13	<b>Esso</b>	24/02/13	25/02/13	952 628	6619	0.69	115.530	7.18	108.36
14	<b>Petronas</b>	07/03/13	08/03/13	951 978	6132	0.64	108.447	7.25	101.20
15	<b>Esso</b>	18/03/13	19/03/13	950 904	5740	0.60	106.630	5.55	101.08
16	<b>Chevron</b>	29/03/13	30/03/13	953 234	6333	0.66	105.909	5.55	100.36
17	<b>SHT</b>	10/04/13	11/04/13	300 000	2040	0.68	98.158	5.85	92.31
18	<b>SHT</b>	10/04/13	11/04/13	623 122	4281	0.68	98.158	5.85	92.31
19	<b>Esso</b>	22/04/13	23/04/13	954 017	5855	0.61	101.736	4.55	97.19
20	<b>Petronas</b>	03/05/13	04/05/13	950 540	7086	0.74	103.200	7.80	95.40
21	<b>Chevron</b>	16/05/13	17/05/13	951 667	6033	0.63	102.304	2.75	99.55
22	<b>Esso</b>	28/05/13	29/05/13	951 928	6131	0.64	101.940	2.75	99.19
23	<b>Petronas</b>	08/06/13	09/06/13	953 712	5756	0.60	103.388	3.75	99.64
24	<b>Esso</b>	20/06/13	21/06/13	952 146	6036	0.63	101.440	3.75	97.69
25	<b>Petronas</b>	02/07/13	03/07/13	950 100	6698	0.70	107.474	3.75	103.72
26	<b>SHT</b>	14/07/13	15/07/13	951 338	5743	0.60	104.893	3.60	101.29
27	<b>Chevron</b>	26/07/13	27/07/13	951 505	5743	0.60	108.755	2.50	106.26
28	<b>Esso</b>	07/08/13	08/08/13	951 119	5838	0.61	110.176	2.62	107.56
29	<b>Petronas</b>	19/08/13	20/08/13	950 965	5644	0.59	112.788	2.80	109.99
30	<b>Esso</b>	30/08/13	31/08/13	950 922	5933	0.62	115.718	2.50	113.22
31	<b>Chevron</b>	12/09/13	13/09/13	951 118	5741	0.60	110.563	2.50	108.06
32	<b>Petronas</b>	24/09/13	25/09/13	904 292	5342	0.59	108.561	2.65	105.91
33	<b>Esso</b>	06/10/13	07/10/13	951 657	5840	0.61	110.417	2.50	107.92
34	<b>SHT</b>	18/10/13	19/10/13	930 842	5902	0.63	107.764	3.25	104.51
35	<b>Chevron</b>	01/11/13	02/11/13	950 806	5451	0.57	104.625	2.50	102.13
36	<b>Petronas</b>	11/11/13	12/11/13	950 812	5932	0.0062	108.06	2.70	105.36
37	<b>Esso</b>	22/11/13	23/11/13	952 406	5845	0.0061	111.33	2.70	108.63
38	<b>Petronas</b>	02/12/13	03/12/13	949 700	6983	0.73	111.25	3.25	108.00
39	<b>Esso</b>	12/12/13	13/12/13	920 910	6866	0.01	110.48	3.53	106.95
40	<b>Chevron</b>	22/12/13	23/12/13	949 872	6985	0.73	110.522	3.80	106.722
	<b>TOTAL</b>			<b>30 325 961</b>	<b>196 601</b>		<b>109.51</b>	<b>4.94</b>	<b>104.57</b>

**Source :** Ministère de l'Energie et du pétrole

Il ressort de ce tableau qu'en 2013, le volume net des exportations est de **30 325 961 barils**. La décote a oscillé entre 2.50 et 8.40 dollars, par contre les prix du marché entre 92,31 et 113,22 dollars. La moyenne s'est située autour de **104,57** dollars.

Le récapitulatif des enlèvements de toutes les sociétés se résume dans le tableau ci-dessous :

**Tableau n°26:** Enlèvements 2013 en barils

Sociétés	Nombre d'enlèvements	Quantité enlevée	%
Esso	14	10 440 016	34
Petronas	14	9 468 301	31
Chevron	7	6 660 566	22
SHT	5	3 757 078	12
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>30 325 961</b>	<b>100%</b>

**Source :** Ministère de l'Energie et du pétrole

Il ressort de ce tableau qu'ESSO a fait 14 enlèvements aussi bien que Petronas en 2013, cependant en termes de quantité enlevée, ESSO a réalisé **10 440 016 barils** contre **9 468 301 barils** pour Petronas.

**Tableau n°27:** Evolution annuelle de la production par champs entre 2009 et 2013

Champs	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013
Miandoum	7 014 639	7 257 931	8 169 189	7 496 295	6 282 911
Komé	22 592 341	24 770 957	22 711 790	18 627 961	14 511 921
Bolobo	9 225 230	7 932 070	22 711 790	6 940 895	5 149 714
Nya	684 868	744 776	748 236	698 318	728 524
Moundouli	2 395 052	2 213 433	1 521 525	1 979 759	2 036 056
Maïkeri	1 583 019	995 909	1 158 494	1 089 024	752 668
Timbré	129 871	789 835	217 426	341 217	331 314
<b>TOTAL</b>	<b>43 625 040</b>	<b>44 704 911</b>	<b>41 880 005</b>	<b>37 173 487</b>	<b>29 793 108</b>

**Source :** Service des Etudes du CCRSP

D'un pic de **44 704 911 barils** en 2010, la production annuelle a connu une baisse vertigineuse. Cette baisse n'est pas explicable pour le champ de Maïkeri.

Les principaux facteurs qui ont entraîné la baisse de la production sont les raisons du déclin naturel de la production de base, chose qui survient plus vite que ce qui

avait été initialement prévu. Il s'agit du faible taux d'extraction du pétrole de chaque puits dû aux problèmes posés par le sable non consolidé et la fragmentation des formations pétrolifères du bassin de Doba et la faible mobilité limitant le rayon effectif de drainage de chaque puits.

A côté des champs de Doba en 2013, il y a eu d'autres productions. Il s'agit des productions Griffiths et CNPCIC. Le tableau ci-dessous montre la production CNPCIC et la redevance en nature perçue sur production qui est de 12.50%.

**Tableau n°28:** Production CNPCIC 2013

Mois	Production (en barils)	Redevance en nature (en barils)	Total
Janvier	252 834	31 604	284 438
Février	399 815	49 977	449 792
Mars	430 775	53 847	484 622
Avril	734 522	91 815	826 337
Mai	462 501	57 813	520 314
Juin	445 847	55 731	501 578
Juillet	480 096	60 012	540 108
Août	488 778	61 097	549 875
Septembre	410 365	51 296	461 661
Octobre	447 830	55 979	503 809
Novembre	456 630	57 079	513 709
Décembre	450 595	56 324	506 919
<b>Total</b>	<b>5 460 588</b>	<b>682 574</b>	<b>6 143 162</b>

**Source :** Ministère de l'Energie et du Pétrole

**Tableau n°29:** Production Griffiths 2013

Production Griffiths 2013					
Mois	Prod transportée	Part Etat	Part SHT	Part Caracal	Part Glencore
Octobre 2013	22 807,39	5 596,93	528,06	9 813,18	6 869,22
Ajustement	-180,85	-44	-4,19	-77,81	-54,47
<b>Octobre 2013</b>	<b>22 626,54</b>	<b>5 552,55</b>	<b>523,87</b>	<b>9 735,37</b>	<b>6 814,75</b>
Novembre 2013	251 415,78	61 697,43	5 821,03	108 174,91	75 722,41
Ajustement	1 473,17	361,51	34,11	633,85	443,70
<b>Novembre 2013</b>	<b>252 888,95</b>	<b>62 058,94</b>	<b>5 855,14</b>	<b>108 808,76</b>	<b>76 166,11</b>
Décembre 2013	349 484,06	85 763,39	8 091,60	150 370,06	105 259,01
Ajustement	-5 061,41	-1 242,07	-117,18	-2 177,74	-1 524,42
<b>Décembre 2013</b>	<b>344 422,65</b>	<b>84 521,32</b>	<b>7 974,42</b>	<b>148 192,32</b>	<b>103 734,59</b>
<b>Total 2013</b>	<b>619 938,14</b>	<b>152 132,81</b>	<b>14 353,43</b>	<b>266 736,44</b>	<b>186 715,45</b>

**Source :** Ministère de l'Energie et du Pétrole

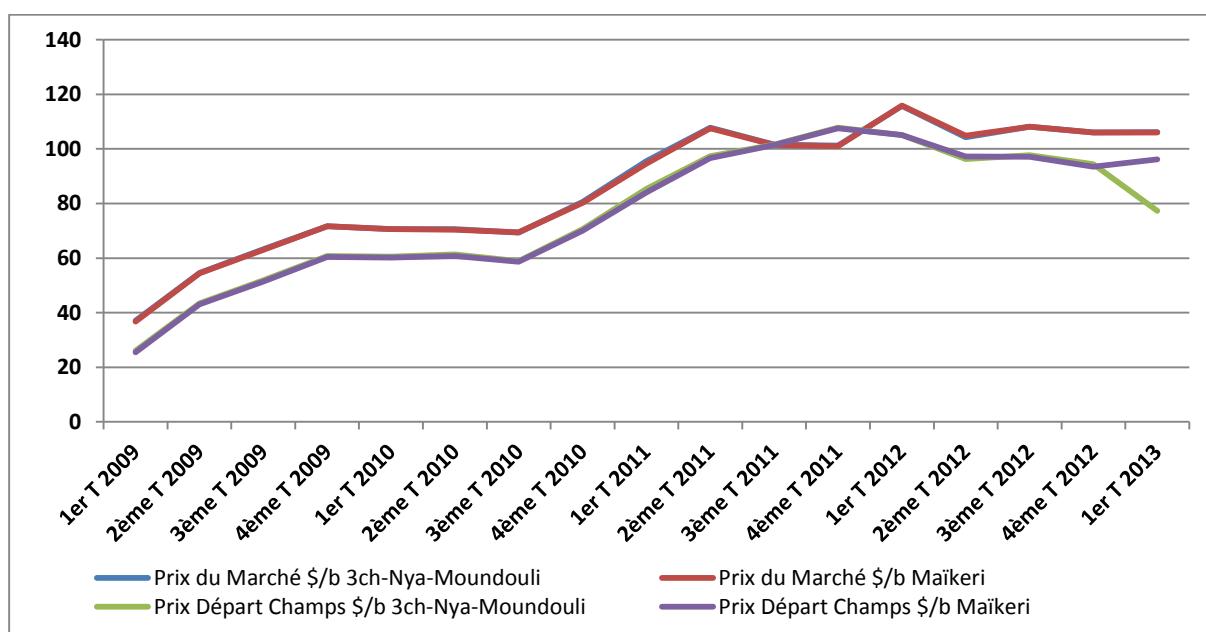
Concernant ces tableaux, la loi 002/PR/2006 n'est pas observée, il n'y a pas de commentaire à faire.

## V. 2. Evolution du prix de marché de Doba Blend entre 2009 et 2013

Le prix du marché considéré comme prix de référence est obtenu en prenant la moyenne arithmétique du prix du Brent durant cinq (5) jours appelé prix du Brent daté à cinq (5) jours moins la décote. Le prix départ champ qui est le prix auquel le pétrole tchadien est vendu est obtenu en faisant la différence entre le prix du marché et le coût de transport.

Il faut noter une différence de prix entre les 05 premiers champs à savoir Miandoum, Komé, Bolobo, Nya et Moundouli et le champ de Maïkeri. Cette différence s'explique par la convention de 2006 entre le Gouvernement de la République du Tchad et le Consortium.

**Graphique n°5 : Niveaux des prix départ champs de Maïkeri et Timbré de 2009 à 2013**



Entre 2009 et 2011, les prix du marché du pétrole départ champs ont connu une augmentation considérable suivant les (05) premiers champs, oscillant entre **26.11 et 97.41\$/barils** et le champ de Maïkeri entre **25,51 et 96.65 \$/barils** au deuxième trimestre de l'année 2011.

En 2011, d'une manière générale, les prix ont connu une hausse allant de **69.99 à 96.65 \$/barils** alors qu'ils varient entre 58.62 à 60.82 \$/barils. Durant l'année 2011, le taux de change Euro/dollar oscillait entre 1.32 et 1.45.

En 2012, le prix du baril a oscillé entre **104,32 et 115,94** et la moyenne a été environ de 105 dollars au niveau mondial. Ce prix a atteint son maximum en mois de janvier-février à 115,76 dollars. Le taux de change (FCFA pour un dollar U.S.) utilisé durant la période se présente comme suit :

En 2013, le prix du baril a oscillé entre **97,52 et 108,19\$** et la moyenne a été environ de 104,38 au niveau mondial.

**Tableau n°30:** Evolution des prix entre 2009 et 2013

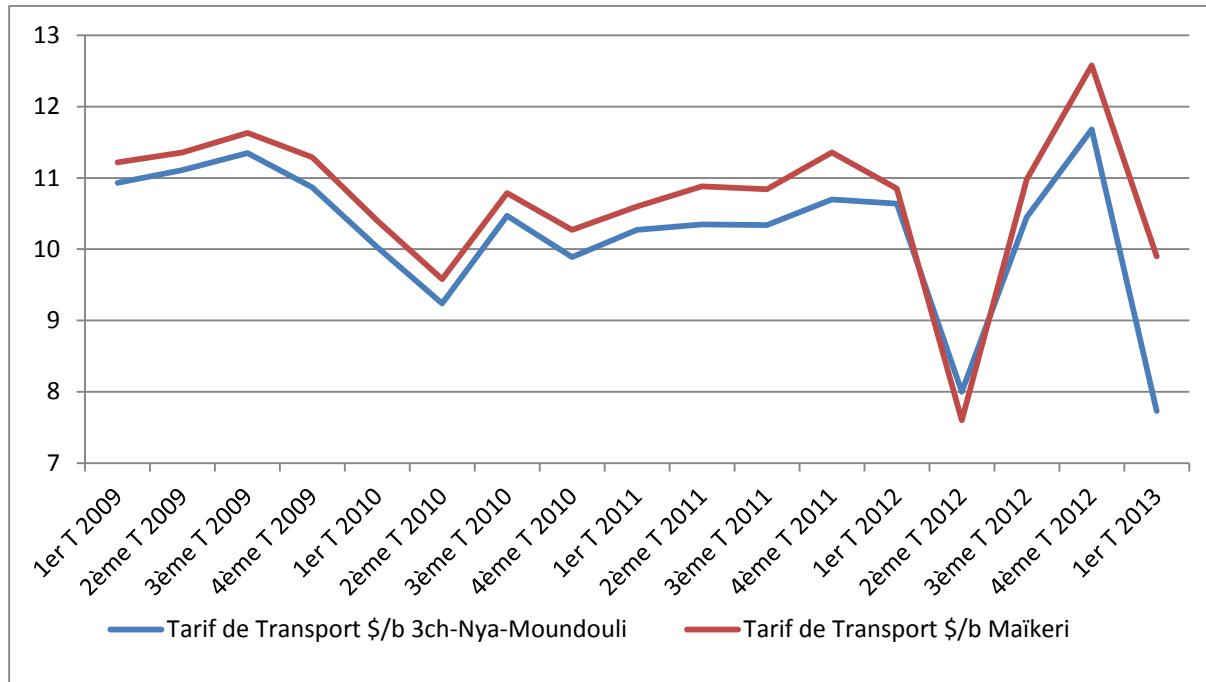
Trimestre	Prix du Marché \$/b		Tarif de Transport \$/b		Prix du Marché Départ Champs \$/b	
	3ch-Nya-Moundouli	Maïkeri	3ch-Nya-Moundouli	Maïkeri	3ch-Nya-Moundouli	Maïkeri
1 <sup>er</sup> T 2009 (01 juin 2009)	37.04	36.73	10.93	11.22	26.11	25.51
2 <sup>ème</sup> T 2009 (30 juillet 2009)	54.55	54.47	11.11	11.36	43.44	43.11
3 <sup>ème</sup> T 2009 (29 octobre 2009)	63.21	62.99	11.35	11.63	51.86	51.36
4 <sup>ème</sup> T 2009(01 février 2010)	71.63	71.66	10.87	11.29	60.76	60.37
1 <sup>er</sup> T 2010 (11 mai 2010)	70.61	70.58	10.03	10.40	60.58	60.18
2 <sup>ème</sup> T 2010 (23 juillet 2010)	70.57	70.40	09.24	09.58	61.33	60.82
3 <sup>ème</sup> T 2010 (14 octobre 2010)	69.38	69.41	10.47	10.79	58.91	58.62
4 <sup>ème</sup> T 2010 (31 janvier 2011)	80.56	80.26	09.89	10.27	70.67	69.99
1 <sup>er</sup> T 2011 (20 avril 2011)	95.65	94.68	10.27	10.60	85.38	84.08
2 <sup>ème</sup> T 2011 (14 juillet 2011)	107.76	107.53	10.35	10.88	97.41	96.65
3 <sup>ème</sup> T 2011 (18 octobre 2011)	101.61	101.47	10,34	10,84	101,61	101,47
4 <sup>ème</sup> T 2011 (18 janvier 2011)	101,20	101,02	10,70	11,36	107,76	107,54
1 <sup>er</sup> T 2012 (15 mai 2012)	115,76	115,94	10,64	10,85	105,12	105,09
2 <sup>ème</sup> T 2012 (25 juin 2012)	104,32	104,84	08,00	07,6	96,32	97,24
3 <sup>ème</sup> T 2012 (04 janvier 2013)	108,15	108,13	10,45	10,98	97,70	97,14
4 <sup>ème</sup> T 2012 (08 mars 2013)	106,05	106,06	11,68	12,58	94,370	93,48
1 <sup>er</sup> T 2013 (03 juin 2013)	106,19	106,08				
2 <sup>ème</sup> T 2013 (02 octobre 2013)	97,52	97,44				
3 <sup>ème</sup> T 2013 (16 décembre)	108,19	108,5				
4 <sup>ème</sup> T 2013 (12 janvier 2014)	105,61	105,73				

**Source :** Ministère du Pétrole et de l'Energie

PMA = Prix de Marché Approuvé

Les prix du pétrole sur le marché mondial, au cours des dernières années, ont été bien plus élevés que prévus initialement au tout début du Projet Pétrole, en augmentant considérablement les revenus de l'Etat tchadien. Malgré la volatilité des prix, le prix du baril depuis le premier trimestre 2009 n'a fait qu'augmenter avec quelques petites oscillations. En 2013, la moyenne trimestrielle est de 104,38 \$/baril.

**Graphique n°6 : Evolution des tarifs de transport des 5 champs et des champs de Maïkeri et Timbré de 2009 à 2013**



Les prix sur le marché international sont plus élevés que ceux appliqués à l'achat à partir des champs de production depuis l'année 2009 jusqu'à nos jours sauf au 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2011 où l'on observe l'inverse et au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011 où les niveaux de prix sont tous identiques.

En 2013, au niveau des 05 champs, les prix oscillent entre **97,52 et 108,19 dollars**.

### V. 3. Redevances pétrolières directes

Il faut rappeler que ces redevances versées au Tchad en espèces ont pris fin depuis le 1<sup>er</sup> mai 2012. Préalablement, le 22 décembre 2009, le Gouvernement du Tchad a informé Esso de sa volonté de percevoir une redevance en nature. Ce faisant, les revenus du Gouvernement tchadien ne sont plus pris en compte dans les « redevances

sur les ventes de Brut ». Les redevances sont désormais perçues en nature. Cette part en nature est rétrocédée par la République du Tchad à la Société des Hydrocarbures du Tchad.

En 2013, la SHT a fait 5 enlèvements résumés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau n°31 : Evolution des enlèvements et redevances**

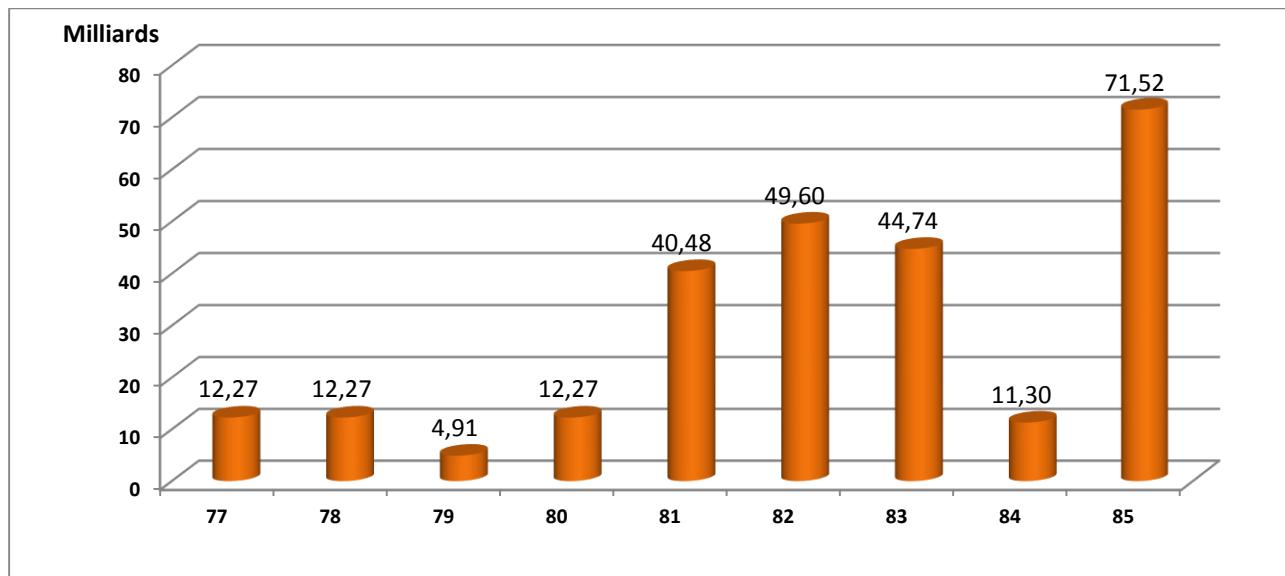
	<b>2013</b>
<b>Enlèvements</b>	5
<b>Redevances (en barils)</b>	3 757 078

Source : SHT

Pour l'année 2013, la Direction Générale du Trésor (DGT), à travers le Trésorier Payeur Général (TPG), a eu à lancer également neuf (09) appels de fonds pour un montant de **259 358 083 860 FCFA** qui est légèrement plus élevé que celui de l'année 2012, soit **26 532 057 383 FCFA**. Ce montant de l'année 2013 est réparti de la manière suivante :

- secteurs prioritaires : **246 390 179 666 FCFA**
- région productrice : **12 967 904 193 FCFA**
- trésor Public : **0 FCFA**
- compte Stabilisation 1 : **0 FCFA**

**Graphique n°7** : Evolution des montants de revenus pétroliers directs alloués par appel de fonds en 2013



La hausse du montant des redevances est expliquée en grande partie par le maintien du cours du dollar et une légère baisse du prix de baril du pétrole, dont le prix moyen est de 104,38 \$/baril durant l'année 2013, car en termes des quantités vendues, il ya eu une baisse. Ainsi, la quantité vendue en **2012** était de **37 173 487 barils** alors qu'elle est de **30 325 961 barils en 2013**.

Le Retrait Annuel Programmé (RAP 1) de l'année 2013 était de **288 055 595 829 FCFA** avant le collectif budgétaire. Après le collectif budgétaire d'août 2013, le RAP 1 a connu une baisse et il est de **246 390 179 666 FCFA**, soit une diminution du budget pétrole de **29.92%**.

**Tableau n°32 :** Répartition des revenus pétroliers directs en 2013

Source : BEAC

Numéro appel de fonds	Date de valeur	MONTANTS			COMPTES			
		DOLLAR US	EURO	FCFA 100%	Secteurs Prioritaires 95%	Région Prod. 5%	Trésor Public	Stabilisation 1
Report Soldes 2012		2.906.984.430,86	2.193.272.157,81	1.447.204.554	1.015.312.385.258	72.254.181.669	352.849.248.219	35.606.976.718
77	25/02/2013			12.268.750.000	11.655.312.500	613.437.500		
78	25/02/2013			12.268.750.000	11.655.312.500	613.437.500		
79	25/02/2013			4.907.500.000	4.662.125.000	245.375.000		
80	25/02/2013			12.268.750.000	11.655.312.500	613.437.500		
81	25/02/2013	80.000.000	61.714.109,39	40.481.802.053	38.457.711.950	2.024.090.103		
82	31/05/2013	100.000.000	75.614.366,73	49.599.773.157	47.119.784.499	2.479.988.658		
83	24/06/2013	90.000.000	68.212.824,01	44.744.679.400	42.507.445.430	2.237.233.970		
84	29/08/2013	23.000.000	17.224.593,72	11.298.592.823	10.733.663.182	564.929.641		
85	17/09/2013	145.000.000	109.030.754,14	71.519.486.426	67.943.512.105	3.575.974.321		
<b>Sous-Total 2013</b>		<b>438.000.000</b>	<b>331.796.648,05</b>	<b>259.358.083.860</b>	<b>246.390.179.666</b>	<b>12.967.904.193</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Total Général 2004-2013 après entrée en vigueur des conventions du 29 mars 2007		3.344.984.430,86	2.525.068.805,86	1.706.562.638.598	1.261.702.564.924	85.222.085.862	352.849.248.219	35.606.976.719

Lettre n°036/MFB/SE/SG/DGTCP/2013 du 08/02/2013 ; **RAP1 = 288 055 595 829 FCFA** avant Collectif Budgétaire.

Marge disponible au 02 Janvier 2013 =	288 055 595 829	246 390 179 666	41 665 416 163
	RAP1	Mouvements créditeurs	Marge disponible
		Compte règlement Secteurs Prioritaires	

Il ressort de ce tableau qu'en 2013, le sous compte Trésor Public n'est pas alimenté par la répartition du revenu direct. Par une lettre, datée du 28 octobre 2011, adressée par le Président du Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières au Ministre de Finances et du Budget, celui-ci rappelant les dispositions de la loi 002. Dans cette lettre de rappel, il a tenu à ce que l'élaboration du budget se conforme aux dispositions des textes en vigueur notamment sur les aspects suivants :

- la nécessité de report d'année en année du solde des comptes spéciaux relatifs aux ressources pétrolières directes ;
- l'observation des dispositions de la loi 002/PR/2006, notamment en son article 8 alinéa b. Les ressources indirectes ont depuis longtemps dépassé le seuil des 30% des redevances et des dividendes sensés mettre fin à l'affectation en faveur du Trésor.

De **2004 à 2013**, après entrée en vigueur des conventions du 29 mars 2007, **Le Ministère de Finances et du Budget** a eu à lancer quatre vingt cinq (**85**) **appels de fonds** pour un montant de **1.706.562.638.598 FCFA** réparti de la manière suivante :

- Secteurs prioritaires : **1.261.702.564.924 FCFA**
- Région productrice : **85.222.085.862 FCFA**
- Trésor Public : **352.849.248.219 FCFA**
- Compte Stabilisation 1 : **35.606.976.719 FCFA**

Selon le rapport de fin d'année 2013 du Consortium, les revenus pétroliers du Tchad (en millions de dollars US arrondi au nombre entier le plus proche) sont résumés dans le tableau ci-dessous:

**Tableau n°33 :** Revenus pétroliers du Tchad en 2013

	2013	Total à ce jour
Redevances sur les ventes de brut	0	<b>2708</b>
Redevances en nature-Tchad (millions de barils)	3,72	<b>6,79</b>
Redevances en nature	365	<b>637</b>
Revenus relatifs à la participation dans les pipelines	5	<b>84</b>
Impôt sur les bénéfices des sociétés	1 000	<b>7 643</b>
Charges, permis, droits, etc.	49	<b>549</b>
Redevance préalable	0	<b>39</b>
<b>Total du Projet</b>	<b>1 419</b>	<b>11 660</b>

Source : ESSO

A la fin de 2013, le Projet a généré plus 11,6 milliards de dollars US de revenus pour le Tchad, dépassant largement les attentes initiales. La redevance en espèce a pris fin le 1<sup>er</sup> mai 2012, et le premier enlèvement pour le Gouvernement tchadien a eu lieu le 11 juillet 2012.

## **VI. TRAVAUX DE LA COMMISSION CCSRP-CPGRP, OBSERVATIONS SUR LE PROJET DU BUDGET 2014, CONTROLE SUR SITE DES INVESTISSEMENTS FINANCES SUR LES RESSOURCES PETROLIERES**

En 2013, les membres et le staff technique du Collège ont effectué une seule mission sur site. Cette mission avait pour objet, d'une part, le contrôle des réalisations des Ministères Prioritaires et de la région Productrice financées sur les revenus pétroliers directs au titre des budgets 2012 et 2013, et d'autre part organiser des réunions de restitution, de sensibilisation et d'information sur le travail que fait le Collège. Cependant des travaux de la commission CCSRP-CPGRP ont eu lieu pour faire le pointage des programmations, des engagements et des paiements. Conformément à l'article 22 du Décret n°240/PR/MEF/03 portant organisation, fonctionnement et conditions du contrôle et de surveillance du CCSRP, le Collège a fait des observations sur le Projet de Loi de Finances 2014.

### **VI. 1. Travaux de la commission CCSRP – CPGRP**

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations instituant des rencontres périodiques entre le CCSRP et CPGRP en vue des travaux d'harmonisation des documents de gestion des projets programmés, la Commission Mixte CCSRP-CPGRP s'est réunie du 17 au 19 février 2014 à N'Djaména pour notamment faire le pointage des engagements et paiements des marchés.

Les travaux de la Commission se sont déroulés dans la salle de réunions du CCSRP sis au Quartier **AMTOUKOUGNE** à N'Djaména et ont porté sur les points suivants :

- pointage des engagements, paiements et évaluations des marchés achevés et en cours d'exécution ;
- examen des marchés et projets d'investissement à programmer au titre de l'année budgétaire 2014;
- recommandations.

Au titre du premier point, la Commission Mixte a examiné la situation des marchés achevés et non soldés, pour la période allant de **2005 à 2013** dans la Région Productrice. Il ressort de cet examen que certains marchés d'études et de contrôle

des années antérieures à **2010** demeurent encore non payés, alors que les Entreprises adjudicataires de ces marchés ont été entièrement payées depuis **2012**. A cet effet, les deux parties ont convenu de les répertorier dans un tableau à part en vue d'une solution appropriée.

Aussi, la Commission Mixte a examiné la situation des marchés en cours d'exécution, les engagements et les paiements des marchés effectués.

Après pointage des chiffres, il ressort que certains marchés n'ont pas respecté les délais contractuels, engendrant ainsi un dépassement variant entre trois (**3**) et quatre (**4**) ans. Pour ce faire, il a été suggéré de commun accord d'écrire une lettre de mise en demeure à l'Entreprise **OCG**, pour son marché de construction de l'hôpital de **Béboto**, en vue de procéder dans un meilleur délai à la levée des réserves.

Dans le cas contraire, la résiliation sera prononcée après avis de l'**OCMP** et une consultation restreinte sera envisagée aux fins de finaliser les travaux restants avec des Entreprises locales, compte tenu du volume des travaux à exécuter.

Dans les domaines de l'hydraulique et du développement rural, la Commission Mixte a constaté que quelques projets d'Adduction d'Eau Potable et Champs-Ecoles accusent un retard par rapport aux délais d'exécution prévus. Il s'agit des marchés d'Adduction d'Eau Potable de **MBIKOU** et **BEBONI** (dans la **NYA**) pour l'Entreprise **SOTPOH**.

Cependant, devant cette situation qui perdure, la Commission Mixte a convoqué le Directeur Général de l'Entreprise **SOTPOH**, Monsieur **DIAR ADOUM DIAR** et le Directeur du Cabinet d'Etudes **CAPGEOBIDEN**, Monsieur **JOB ANDIGUE** pour une relance des travaux.

En ce qui concerne l'Entreprise **SOTPOH**, la succession à la tête de l'Entreprise du défunt s'est faite par un acte notarié N°298/2014 en date du 12/02/2014 et un Procès-verbal Familial en date du 29/01/2014, nommant désormais comme

Administrateur, Monsieur **DIAR ADOUM DIAR** et comme cosignataire, Monsieur **ABDOULAYE DIAR MOGODI**.

Après échanges, le nouveau Directeur Général s'est engagé à redorer le blason de l'Entreprise en vue de repartir sur des nouvelles bases.

En ce qui concerne le Cabinet **CAPGEOBIDEN**, il est question de mobiliser les **ONGs** locales qui accompagnent les paysans dans les actions de développement de la région productrice, selon deux (2) contrats dont l'un pour la cartographie et l'autre pour la base des données. En dehors de cela, il y a eu six (6) autres contrats dans le suivi des opérations test.

Après avoir entendu les deux (2) parties impliquées dans l'exécution de ce marché à savoir le Maître d'Ouvrage et le Cabinet d'Etudes, un consensus s'est dégagé pour une conciliation et une relance des travaux dans l'intérêt de toutes les parties impliquées.

Pour ce faire, les deux (2) parties doivent évaluer réellement ce qui a été fait sur le terrain par rapport aux activités programmées et procéder au paiement cas par cas.

Il a été demandé au Cabinet de se rendre dans un bref délai à Doba pour le pointage de tous les paiements sur le capital du projet Champs Ecoles au peigne fin avant une décision finale.

En ce qui concerne les autres chantiers en cours, il a été recommandé aux Experts en Génie Civil et Hydraulique du **CPGRP** de suivre de manière régulière l'évolution des travaux sur les chantiers ; mais aussi de prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter le retard de paiement des décomptes des Entreprises ayant requis l'avis favorable de leurs contrôleurs.

S'agissant du deuxième point, il a été convenu que tous les projets en circuit d'approbation doivent faire l'objet d'un tableau à part au regard des travaux effectués.

De tout ce qui précède, et après des discussions fructueuses, les différentes parties sont arrivées aux recommandations suivantes :

- respecter la procédure des engagements même pour les montants de moins de dix (10) millions ;
- recruter un bureau d'étude pour faire la lumière sur la situation de **CAPGEOBIDEN** et le projet Champs-Ecoles en général ;
- procéder au paiement du Consultant Indépendant dans le cadre du concours architectural (**MERLIN**) ;
- reporter la ligne approvisionnement des Centres de Santé en appui aux Centres de Santé et signer une convention avec les Pharmacies Régionales d'Approvisionnement (**PRA**) ;
- communiquer tous les projets des marchés et avenants au préalable au **CCSRP** avant leur engagement dans le circuit d'approbation ;
- régulariser la situation de **SETUBA** relative aux travaux d'urgence de la Centrale Electrique de **Bébédjia** ;
- régulariser au titre de 2013 la participation à la Ligue Régionale ;
- respecter les dispositions des textes en vigueur en matière de comptabilité publique en ce qui concerne les engagements et paiements du **CPGRP** ;
- transmettre la programmation du **CPGRP** au **CCSRP** dès le mois de Janvier ;
- prendre en compte dans les fonds de solidarité, l'assistance dans le cadre de lutte contre la cécité et de soutien aux sportifs ;
- faire une prévision globale pour les dotations en carburant des Centrales Electriques de Bébédjia, Goré et Baïbokoum ;
- écrire à l'**OCMP** pour éclairer la situation de la procédure d'attribution du marché de construction de l'Université de Doba phase deux (2) à construire par l'Entreprise **KOSSO** et de même pour son bureau de contrôle **SAAÏ** ;
- étudier la possibilité de confier la gestion de Micro-crédits à une structure agréée, en l'occurrence à une institution de micro finance ;
- répertorier tous les projets en cours d'approbation qui doivent faire l'objet d'un tableau à part ;

- régulariser au titre de l'année 2013 toutes les dépenses de dix (10) millions engagés hors procédures ;
- adresser une lettre de mise en demeure à l'Entreprise **OCG** avec copie à l'**OCMP** et au **CCSRP** ;
- demander à **SETUBA** d'envoyer un décompte pour permettre la finalisation du Lycée de Bodo de même que son contrôle.

Les deux (2) parties se réjouissent du climat qui a prévalu lors de cette rencontre et souhaitent sa pérennisation.

## **VI. 2. Observations du Collège sur le projet de la loi de finances 2014**

Dans le cadre de ses activités et conformément à l'article 22 du Décret n°240/PR/MEF/03 portant organisation, fonctionnement et conditions du contrôle et de surveillance du CCSR qui stipule que : « Le Collège vérifie la mobilisation des revenus pétroliers directs et des revenus pétroliers indirects. Pour ce faire, le Ministère en charge des affaires pétrolières transmet au Collège dès réception les rapports qui lui sont remis par le Consortium selon les dispositions de la Convention de Recherche, d'Exploitation et de Transport des Hydrocarbures entre la République du Tchad et le Consortium en date du 19 décembre 1988, le Collège reçoit du Ministère de l'Economie et des Finances chaque mise à jour des projections de revenus pétroliers établis par les services des Ministères du Pétrole et de l'Economie et des Finances, et a accès au modèle de projection des revenus pétroliers. *Il reçoit également du Ministre de l'Economie et des Finances les relevés de compte du Compte Séquestre Off-shore géré par l'institution financière internationale désignée à cet effet, et les rapports d'audit de ce compte.*».

Ces dispositions indispensables définies par les textes devraient permettre une bonne relation de partenariat entre le Collège et le Ministère de Finances et du Budget d'une part, le Collège et le Ministère en charge du Pétrole d'autre part.

Ce rappel oblige les membres du Collège à faire des observations générales suivantes :

- malgré les correspondances adressées aux ministères précités demandant les relevés des données sur la production du pétrole, les quantités du pétrole expédiées et vendues de tous les champs, les redevances versées au Tchad, les prix approuvés, les différents rapports d'audit, les relevés de comptes de revenus pétroliers des différents champs en exploitation dans la République du Tchad, dont les relevés du Compte Séquestre Off-shore et les relevés des redevances et dividendes perçus de l'année 2012 et ceux de l'année 2013 ainsi que le modèle de projection et sa mise à jour ; le Collège n'a pu disposer à temps de ces documents pour se faire une opinion sur la réalité des ressources annoncées par le Projet de la loi de finances 2014, alors que sans ces documents le Collège ne pourra faire valablement son travail de participation à l'élaboration du budget et d'observation sur le Projet de Budget 2014.
- selon les dispositions de la loi n°002/PR/2006 et l'article 1<sup>er</sup> en matière de gestion des revenus pétroliers s'étendent à tous les champs pétroliers du Tchad et l'article 8 qui stipule que les ressources directes, constituées des dividendes et des redevances, déposés sur les comptes spéciaux prévus et sont reparties de la manière suivante :
  - soixante-cinq pour cent (65%) des redevances et soixante-dix pour cent (70%) des dividendes sont destinés aux dépenses relatives aux secteurs prioritaires énumérés à l'article 7 ;
  - trente pour cent (30%) des redevances et trente pour cent (30%) de dividendes sont destinés à couvrir les dépenses de fonctionnement et d'investissement courants de l'Etat. Cette affectation en faveur du Trésor est maintenue jusqu'à la période où le versement de l'impôt sur les sociétés correspondant à l'exploitation concernée atteint les 30% des redevances et des dividendes ;
  - cinq pour cent (5%) des redevances sont destinés aux collectivités décentralisées de la région productrice conformément aux dispositions de l'article 212 de la Constitution ;
  - la gestion de ces fonds ainsi que les modalités de contrôle se feront conformément aux textes en vigueur en matière de comptabilité publique.

Le Collège constate que les recettes provenant des redevances et des dividendes des nouveaux champs pétroliers ne respectent pas ces dispositions.

- Le Collège constate l'absence de précision concernant les critères de répartition du revenu pétrolier direct entre les transferts et les investissements ;
- Le Collège souhaiterait également être associé à la répartition des crédits pour s'assurer de l'opérationnalité des infrastructures déjà construites et en cours de construction ;
- Selon la loi 002, dans son article 7 « les ressources directes sont principalement affectées aux secteurs prioritaires dont la liste peut être actualisée, en cas de besoin, par décret pris en conseil des Ministres. En dépit des écrits du Collège en l'endroit du Gouvernement pour réactualiser cette liste des secteurs prioritaires comme le prévoit ladite loi, le Collège constate avec regret dans le projet de loi de finances 2014 la présence des ministères qui ne sont pas prioritaires. Ainsi, le Collège réitere sa demande au Gouvernement d'actualiser la liste des secteurs prioritaires, par conséquent les ministères précités ne peuvent bénéficier des allocations sur les ressources pétrolières.

Concernant **le Projet de Budget 2014**, il est en recettes à **1.689.712.717.587 FCFA** dont **323.130.000.000 FCFA** en recettes pétrolières (redevances et dividendes dont **137.194.000.000 FCFA** de redevances et Profit-Oil tiré des nouvelles sociétés CNPC et GRIFFITH) et en dépenses à **1.876.207.000.000 FCFA** dont **323.977.323.000 FCFA** sur les revenus pétroliers directs soit un déficit prévisionnel de **186.495.000 FCFA** dont le financement sera assuré par les bons du Trésor à souscription libre et les ressources attendues de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Des nouveaux ministères apparaissent : Economie et plan ; Commerce ; Communication ; Jeunesse et Sports ; Tourisme et Micro-finance et l'Aviation Civile et Météorologie.

### **1 – Au titre des recettes pétrolières directes**

Les recettes pétrolières directes (redevances et dividendes) projetées en 2004 sont de **323.130.000.000 FCFA** contre **260.000.000.000 FCFA** de la LFI 2013 et **225.000.000.000 FCFA** de la LFR 2013.

## **2 – Au titre des dépenses Pétrolières**

**En transferts** : Au titre de 2014, dix-huit (18) ministères vont bénéficier de subventions sur les revenus pétroliers directs dont six (06) nouveaux qui ne sont pas dans la liste des secteurs prioritaires à savoir : Economie et plan ; Commerce ; Communication ; Jeunesse et Sports ; Tourisme et Micro-finance.

Le montant global de ces allocations se chiffre à **115.894.035.000 FCFA** (voir détail en annexe 3).

**En investissement** : Au titre de 2014, douze (12) ministères prioritaires sont programmés en investissement sur les revenus pétroliers directs, dont le Ministère de l'Aviation Civile et Météorologie qui n'est pas dans la liste des secteurs prioritaires). Le montant global de ces allocations se chiffre à **115.894.035.000 FCFA** (voir détail en annexe 4).

D'après le Tableau du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CDMT) transmis en annexe 4 de la lettre circulaire du Premier Ministre relative à l'élaboration du Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2014, il a été prévu en 2014 au titre des recettes non fiscales pétrolières **531,97 milliards de FCFA** alors que dans le projet de loi de finances 2014 au titre de revenus pétroliers directs un montant de **323.977.323.000 FCFA**.

Cette présentation appelle de la part du Collège les observations suivantes :

- dans le cadre de l'élaboration de la loi de finances 2014, le Collège vous saurait gré de bien vouloir faire observer la nécessité de présenter les affectations des revenus pétroliers directs dans un document séparé, annexé au budget général, dans lequel doivent apparaître les situations des soldes des comptes spéciaux « secteurs prioritaires, région productrice et compte de stabilisation » conformément à la loi organique 11-62 ;
- le Ministère de l'Enseignement Secondaire ne bénéficie des allocations sur les revenus pétroliers directs ;
- le Collège ne comprend pas l'écart qu'il y a entre les recettes pétrolières directes (**323.130.000.000 FCFA**) et les dépenses (**323.977.323.000 FCFA**) de même nature ;

- la loi n°001/PR/99, dans son article 15 instituant le Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières (CCSRP) et l'article 3 du décret n°240/PR/MEF/03 stipule que le Collège est un organe indépendant et jouissant d'une autonomie. La présentation de l'actuelle Loi de Finances et celles qui sont antérieures ont laissé apparaître le budget du Collège comme un service du Ministère des Finances et du Budget. Il est temps de présenter son budget de manière séparée afin de garantir son indépendance et sa liberté du jugement vis-à-vis du Ministère des Finances et du Budget. Une telle présentation a l'avantage par ailleurs de permettre un suivi pour une gestion plus rigoureuse et transparente du Collège.

## **VI. 3. MISSION DE CONTROLE DES PROJETS PAR LE CCSRP AU COMITE PROVISOIRE DE GESTION DES 5% A DOBA ET DANS LE LOGONE OCCIDENTAL**

Le 15 Juillet 2014 à Doba, la mission conduite par Monsieur **DOBIAN ASSINGAR** Rapporteur Général du CCSRP accompagné des Techniciens a eu à effectuer des missions sur sites dans les six Départements du Logone Oriental pour contrôler les projets financés sur les revenus financiers d'une part, et vérifier les comptes gérés par le Comité provisoire en vue de dresser un rapport d'autre part.

### **• LOGONE ORIENTAL**

#### **VI. 3. 1. Les différents contrôles et analyses**

##### **- Contrôle et Vérification du Compte « Investissement »**

L'analyse des paiements autorisés par le Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières sur les programmations comprises entre la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2013 au 14 Juillet 2014 par types de projets fait ressortir le total des dépenses effectuées comme ci-après :

**Tableau n°34 : Répartition des investissements**

Nature de projets	Montant Total Payé	Pourcentage
Ecoles primaires et Lycées	4.487.977.033	28,3
Université et Ecole Normale	398.878.035	2,5
Hôpitaux, centre santé, équipements	1.535.800.702	9,7
Bureaux et Résidence administration	402.686.567	2,5
Electrification et dépenses des centrales	3.192.954.801	20,1
Aménagement hydraulique, rues, caniveaux dalot	586.140.257	3,7
AEP et forages	1.144.761.383	7,2
Autres projets sociaux et micro crédits	3.230.982.894	20,4
Etudes et Contrôles	865.796.336	5,5
<b>TOTAL GENERAL 2013-2014</b>	<b>15.845.978.008</b>	<b>100</b>

Source : CCSRP-CPGRP

Les dépenses des écoles primaires, viennent en tête et absorbent 28,3% du total des dépenses ; les autres projets sociaux dont les dépenses sont constituées majoritairement des microcrédits viennent au second rang avec 20,4%. En troisième

position, les dépenses d'électrification et autres dépenses des centrales électriques avec 20,1%.

#### - **Contrôle et Vérification du Compte « Fonctionnement »**

L'analyse des dépenses durant la même période (Janvier 2013–Juillet 2014) fait ressortir la situation suivante par nature de dépenses :

**Tableau n°35 :** Répartition du fonctionnement

Nature des Dépenses	Montant Total Payé	Pourcentage
Dépenses de personnel	244.981.842	16,1
Dépenses de biens matériels et services	314.062.595	20,6
Investissements et Equipements	214.818.323	14,1
Subventions aux Communes	613.490.000	40,3
Frais de mission et Collation	66.677.500	4,4
Assistance technique, Consultance et prestation service	21.290.000	1,4
Assistance aux Autorités politiques et administratives.	5.420.000	0,4
Dépenses de Centrale électrique	22.708.521	1,5
Versement au Trésor 4% retenues	13.235.844	0,9
Dépenses à recouvrables	3.850.000	0,3
Frais bancaires et agios	2.703.433	0,2
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1.523.249.063</b>	<b>100</b>

Source : CCSR-CPGRP

Au début de la période au 1<sup>er</sup> Janvier 2013, le compte fonctionnement disposait d'un report de solde de **314.641.771 FCFA**. A ce solde, si on ajoute toutes les entrées pour la même période qui s'élèvent **1.253.600.000 FCFA**, le total des fonds mobilisés se chiffrent à **1.568.241.771 FCFA**. Ainsi, si on soustrait de ce total de recettes la somme de **1.523.249.063 FCFA**, le solde disponible sur le compte avec relevé bancaire à l'appui est de 44.992.708 FCFA.

L'analyse des dépenses de différents postes budgétaires, nous amène à conclure que la ligne des dépenses affectées aux Communes représente 40,3% du total des dépenses, suivie de celle de Dépenses de biens matériels et services 20,6% ; les

Dépenses du personnel 16,1% viennent en troisième position, ensuite la rubrique « Investissements équipements » avec un taux de 14,1% vient en quatrième position.

#### - **Contrôle et Vérification du Compte « Fonds de solidarité »**

Les vérifications et analyses effectuées sur ce compte, font ressortir les dépenses ventilées par nature de dépenses ci-après :

**Tableau n°36 : Répartition des fonds de solidarité**

Nature des Dépenses	Montant Total Payé	Pourcentage
Services sociaux, ONG, association et culture	92.535.905	29,1
Handicapés et VIH	12.639.000	3,9
Organisations féminines	12.490.000	3,9
Réparation AEP	5.340.000	1,7
Contentieux personnel	5.500.000	1,7
Contentieux accidents circulation	391.950	0,1
Assistance aux Autorités administratives	1.300.000	0,4
Assistance aux sages et Chefferie	7.100.000	2,2
Autres assistance	11.378.000	3,6
Assistance au personnel	16.067.500	5
Sinistrés et Rapatriés de la RCA	153.421.261	48,2
Frais bancaires	214.511	0,1
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>318.378.127</b>	<b>100</b>

Source : CCSR-PGCRP

A la lecture de cette exécution budgétaire et de l'importance des montants affectés à différentes lignes, le poste de dépenses « Personnes sinistrées et rapatriées du RCA » vient en tête avec 48,2% du total des dépenses, suivi du poste « Services sociaux, ONG et culture » avec 29,1%. Ce qui nous fait dire que ce sont 77,3% du total des dépenses qui sont affectées aux personnes vulnérables et aux services sociaux. Globalement on peut dire qu'il y a une bonne utilisation de ces fonds et pour les objectifs prévus.

Sur toute la période passée en revue, la mission a constaté un Report de solde au 31 Décembre 2012 de **161.782.059 FCFA**, et des entrées pendant la même période de **400.000.000 FCFA**, soit un total de fonds mobilisés de **561.782.059 FCFA** pour un total

de dépenses de **318.378.127 FCFA** faisant ressortir un solde au 14 Juillet 2014 de **243.403.932 FCFA** correspondant à celui du relevé bancaire à la même date.

#### - Contrôle et Vérification du Compte « Intérêts »

Les intérêts créditeurs perçus sur l'emprunt obligataire de l'Etat, le 20 Juillet 2011 (de 500 millions) de francs auquel le CPGRP a souscrit, ainsi que les intérêts perçus des comptes rémunérateurs, ont permis de prendre en charge les dépenses ventilées par postes ci-après :

**Tableau n°37 :** Dépenses financées sur les intérêts créditeurs perçus sur l'emprunt

Nature des Dépenses	Montant Total Payé	Pourcentage
Services sociaux, ONG, association et culture	13.471.550	4,9
Equipements	1.750.000	0,6
Femmes	3.850.000	1,4
Réparation AEP	10.147.418	3,8
Autres Frais Généraux	53.330.175	19,3
Charges du personnel	55.652.838	20,1
Assistance aux Autorités Politiques et Administratives	14.988.000	5,4
Charges de centrales électriques	110.970.850	40,1
Primes accordées au CROJO	3.050.000	1,1
Assistance au Personnel	6.100.000	2,2
Sinistrés et Rapatriés RCA	3.000.000	1,1
Frais bancaires et Agios	73.900	0,02
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>276.384.791</b>	<b>100</b>

Source : CCSR-P-CPGRP

Les dépenses de Centrales électriques arrivent en tête avec 40,1% du total des dépenses, suivies des charges du personnel des Centrales avec 20,1% et autres frais généraux avec 19,3%.

Sur toute la période passée en revue, la mission a constaté un Report de solde au 31 Décembre 2012 de **11.085.494 FCFA**, et des entrées pendant la même période pour **289.517.043 FCFA**, soit un total de fonds mobilisés de **300.602.537 FCFA** pour un total de dépenses de **276.384.791 FCFA** faisant ressortir un solde au 14 Juillet 2014 de **24.217.746 FCFA** correspondant à celui du relevé bancaire à la même date.

**- Situation des Crédits et des différents Comptes qui y sont rattachés**

La mission a eu à procéder naturellement à une vérification systématique de l'intangibilité des nombres de promoteurs, de crédits accordés et de l'irréversibilité des remboursements effectués, arrêtés et publiés depuis plusieurs années. C'est ainsi que la mission a observé par rapport aux situations arrêtées de commun accord lors du contrôle de l'année 2013 et celles de l'année 2014, les constats suivants en comparant différents éléments ci-après :

**Tableau n°38** : Situation de crédit communiquée en octobre 2013

ANNEES	DEPARTEMENTS	NOMBRE	MONTANTS OCTROYES	INTERETS	CAPITAL+INTERETS	REMBT OBTENUS	TAUX DE REMB	SOLDE RESTANT DU
2007	PENDE	2	4 589 400	137 682	4 727 082	3 065 667	65	1 661 415
	KOUH EST	4	12 000 000	360 000	12 360 000	8 378 250	68	3 981 750
	KOUH OUEST	1	4 000 000	120 000	4 120 000	1 057 500	26	3 062 500
	NYA	2	5 800 000	174 000	5 974 000	3 792 655	63	2 181 345
	MONTS DE LAM	4	6 784 000	203 520	6 987 520	3 575 725	51	3 411 795
	NYA PENDE	2	4 100 000	123 000	4 223 000	1 177 900	28	3 045 100
	<b>TOTAL I</b>	<b>15</b>	<b>37 273 400</b>	<b>1 118 202</b>	<b>38 391 602</b>	<b>21 047 697</b>	<b>55</b>	<b>17 343 905</b>
2008	PENDE	145	255 050 000	7 651 500	262 701 500	57 026 115	22	205 675 385
	KOUH EST	70	118 000 000	3 540 000	121 540 000	37 306 250	31	84 233 750
	KOUH OUEST	56	114 000 000	3 420 000	117 420 000	25 303 800	22	92 116 200
	NYA	53	110 450 000	3 313 500	113 763 500	31 241 685	27	82 521 815
	MONTS DE LAM	47	106 000 000	3 180 000	109 180 000	39 752 650	36	69 427 350
	NYA PENDE	47	93 000 000	2 790 000	95 790 000	30 720 750	32	65 069 250
	<b>TOTAL II</b>	<b>418</b>	<b>796 500 000</b>	<b>23 895 000</b>	<b>820 395 000</b>	<b>221 351 250</b>	<b>27</b>	<b>599 043 750</b>
2011	PENDE	12	20 000 000	600 000	20 600 000	17 888 000	87	2 712 000
	KOUH EST	8	14 500 000	435 000	14 935 000	3 550 000	24	11 385 000
	KOUH OUEST	1	1 500 000	45 000	1 545 000	772 500	50	772 500
	NYA	7	19 000 000	570 000	19 570 000	9 167 000	47	10 403 000
	MONTS DE LAM	3	6 500 000	195 000	6 695 000	4 486 000	67	2 209 000
	NYA PENDE	4	8 000 000	240 000	8 240 000	2 775 000	34	5 465 000
	<b>TOTAL III</b>	<b>35</b>	<b>69 500 000</b>	<b>2 085 000</b>	<b>71 585 000</b>	<b>38 638 500</b>	<b>54</b>	<b>32 946 500</b>
2012	PENDE	284	229 780 000	6 893 400	236 673 400	95 458 425	40	141 214 975
	KOUH EST	193	171 400 000	5 142 000	176 542 000	58 288 000	33	118 254 000
	KOUH OUEST	130	118 100 000	3 543 000	121 643 000	32 038 450	26	89 604 550
	NYA	211	226 860 000	6 805 800	233 665 800	81 870 250	35	151 795 550
	MONTS DE LAM	218	193 070 000	5 792 100	198 862 100	61 331 210	31	137 530 890
	NYA PENDE	308	225 280 000	6 758 400	232 038 400	69 645 400	30	162 393 000
	<b>TOTAL IV</b>	<b>1 344</b>	<b>1 164 490 000</b>	<b>34 934 700</b>	<b>1 199 424 700</b>	<b>398 631 735</b>	<b>33</b>	<b>800 792 965</b>
2013	PENDE	271	314 180 000	9 425 400	323 605 400	6 680 450	2	316 924 950
	KOUH EST	35	72 620 000	2 178 600	74 798 600		0	74 798 600
	KOUH OUEST	33	49 700 000	1 491 000	51 191 000	640 000	1	50 551 000
	NYA	92	135 590 000	4 067 700	139 657 700	3 305 600	2	136 352 100
	MONTS DE LAM	60	63 355 000	1 900 650	65 255 650		0	65 255 650
	NYA PENDE	85	132 395 000	3 971 850	136 366 850	1 855 300	1	134 511 550
	<b>TOTAL V</b>	<b>576</b>	<b>767 840 000</b>	<b>23 035 200</b>	<b>790 875 200</b>	<b>12 481 350</b>	<b>2</b>	<b>778 393 850</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 388</b>	<b>2 835 603 400</b>	<b>85 068 102</b>	<b>2 920 671 502</b>	<b>692 150 532</b>	<b>23,698</b>	<b>2 228 520 970</b>

Source : Volet microcrédits

**Tableau n°39** : Situation de crédit communiquée en juillet 2014

ANNEES	DEPARTEMENT	NOMBRE	MONTANTS OCTROYES	INTERETS	CAPITAL+INTERET	REMBT OBTENUS	TAUX DE REMB	SOLDE RESTANT DU
2007	PENDE	2	4 589 400	137 682	4 727 082	6 447 812	136	- 1 720 730
	KOUH EST	4	12 000 000	360 000	12 360 000	6 480 000	52	5 880 000
	KOUH OUEST	1	4 000 000	120 000	4 120 000	687 500	17	3 432 500
	NYA	2	5 800 000	174 000	5 974 000	5 633 805	94	340 195
	MONTS DE LAM	4	6 784 000	203 520	6 987 520	3 439 990	49	3 547 530
	NYA PENDE	2	4 100 000	123 000	4 223 000	906 400	21	3 316 600
<b>TOTAL I</b>		<b>15</b>	<b>37 273 400</b>	<b>1 118 202</b>	<b>38 391 602</b>	<b>23 595 507</b>	<b>61</b>	<b>14 796 095</b>
2008	PENDE	145	255 050 000	7 651 500	262 701 500	56 868 015	22	205 833 485
	KOUH EST	70	118 000 000	3 540 000	121 540 000	36 845 050	30	84 694 950
	KOUH OUEST	56	114 000 000	3 420 000	117 420 000	22 196 375	19	95 223 625
	NYA	53	110 450 000	3 313 500	113 763 500	31 850 385	28	81 913 115
	MONTS DE LAM	47	106 000 000	3 180 000	109 180 000	36 656 850	34	72 523 150
	NYA PENDE	47	93 000 000	2 790 000	95 790 000	30 522 750	32	65 267 250
<b>TOTAL II</b>		<b>418</b>	<b>796 500 000</b>	<b>23 895 000</b>	<b>820 395 000</b>	<b>214 939 425</b>	<b>26</b>	<b>605 455 575</b>
2011	PENDE	12	20 000 000	600 000	20 600 000	17 888 000	87	2 712 000
	KOUH EST	8	14 500 000	435 000	14 935 000	7 621 000	51	7 314 000
	KOUH OUEST	1	1 500 000	45 000	1 545 000	772 500	50	772 500
	NYA	7	19 000 000	570 000	19 570 000	9 167 000	47	10 403 000
	MONTS DE LAM	3	6 500 000	195 000	6 695 000	4 486 000	67	2 209 000
	NYA PENDE	4	8 000 000	240 000	8 240 000	2 775 000	34	5 465 000
<b>TOTAL III</b>		<b>35</b>	<b>69 500 000</b>	<b>2 085 000</b>	<b>71 585 000</b>	<b>42 709 500</b>	<b>60</b>	<b>28 875 500</b>
2012	PENDE	285	229 780 000	6 893 400	236 673 400	112 806 800	48	123 866 600
	KOUH EST	195	171 400 000	5 142 000	176 542 000	64 104 850	36	112 437 150
	KOUH OUEST	131	118 800 000	3 564 000	122 364 000	34 001 800	28	88 362 200
	NYA	211	226 860 000	6 805 800	233 665 800	91 767 640	39	141 898 160
	MONTS DE LAM	219	193 070 000	5 792 100	198 862 100	66 947 410	34	131 914 690
	NYA PENDE	310	224 780 000	6 743 400	231 523 400	74 777 900	32	156 745 500
<b>TOTAL IV</b>		<b>1 351</b>	<b>1 164 690 000</b>	<b>34 940 700</b>	<b>1 199 630 700</b>	<b>444 406 400</b>	<b>37</b>	<b>755 224 300</b>
2013	PENDE	271	314 180 000	9 425 400	323 605 400	55 593 450	17	268 011 950
	KOUH EST	35	71 620 000	2 148 600	73 768 600	7 838 500	11	65 930 100
	KOUH OUEST	33	49 700 000	1 491 000	51 191 000	1 770 000	3	49 421 000
	NYA	92	135 590 000	4 067 700	139 657 700	30 325 950	22	109 331 750
	MONTS DE LAM	60	63 355 000	1 900 650	65 255 650	6 052 390	9	59 203 260
	NYA PENDE	85	132 395 000	3 971 850	136 366 850	11 582 600	8	124 784 250
<b>TOTAL V</b>		<b>576</b>	<b>766 840 000</b>	<b>23 005 200</b>	<b>789 845 200</b>	<b>113 162 890</b>	<b>14</b>	<b>676 682 310</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 395</b>	<b>2 834 803 400</b>	<b>85 044 102</b>	<b>2 919 847 502</b>	<b>838 813 722</b>	<b>28,73</b>	<b>2 081 033 780</b>

**Source :** Volet microcrédits

En rapprochant les deux situations dont la source provient du volet micro crédit du CPGRP, la mission s'est rendue compte très rapidement des écarts qui l'ont conduit à procéder aux différentes analyses ci-dessous :

**Tableau n°40 :** Comparaison du nombre de bénéficiaires de crédit

ANNEES	DEPARTEMENT	NOMBRE 2013	NOMBRE 2014	Ecart	Observations
2007	PENDE	2	2	0	
	KOUH EST	4	4	0	
	KOUH OUEST	1	1	0	
	NYA	2	2	0	
	MONTS DE LAM	4	4	0	
	NYA PENDE	2	2	0	
	<b>TOTAL I</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	
2008	PENDE	145	145	0	
	KOUH EST	70	70	0	
	KOUH OUEST	56	56	0	
	NYA	53	53	0	
	MONTS DE LAM	47	47	0	
	NYA PENDE	47	47	0	
<b>TOTAL II</b>		<b>418</b>	<b>418</b>	<b>0</b>	
2011	PENDE	12	12	0	
	KOUH EST	8	8	0	
	KOUH OUEST	1	1	0	
	NYA	7	7	0	
	MONTS DE LAM	3	3	0	
	NYA PENDE	4	4	0	
<b>TOTAL III</b>		<b>35</b>	<b>35</b>	<b>0</b>	
2012	PENDE	284	285	1	
	KOUH EST	193	195	2	
	KOUH OUEST	130	131	1	
	NYA	211	211	0	
	MONTS DE LAM	218	219	1	
	NYA PENDE	308	310	2	
<b>TOTAL IV</b>		<b>1 344</b>	<b>1 351</b>	<b>7</b>	
2013	PENDE	271	271	0	
	KOUH EST	35	35	0	
	KOUH OUEST	33	33	0	
	NYA	92	92	0	
	MONTS DE LAM	60	60	0	
	NYA PENDE	85	85	0	
<b>TOTAL V</b>		<b>576</b>	<b>576</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 388</b>	<b>2 395</b>	<b>7</b>	

**Source :** Volet microcrédits

**Remarque** : 7 bénéficiaires de crédit en plus, alors qu'il n'y a pas d'autres placements

En comparant le nombre des promoteurs que nous avons détenus en l'année 2013 (soit 2388) et celui de l'année 2014 (2395), il y a une différence de 7 promoteurs en plus, alors qu'en 2014, aucun crédit n'a été placé après notre dernier passage en 2013. Ce chiffre comme nous l'avons analysé, provient particulièrement du portefeuille de l'exercice 2012.

A ces interrogations de la mission, la Composante Micro crédits nous a répondu par écrit que c'est le nombre de promoteurs de 2012 retenus lors de la mission de l'année 2013 qui serait correct. Il y a là une mauvaise maîtrise des données.

Une autre comparaison effectuée a porté sur les Capitaux placés + intérêts comme l'indique le tableau ci-dessous :

**Tableau n°41 :** Comparaison du capital + intérêts

ANNEES	DEPARTEMENT	CAPITAL+INTERET 2013	CAPITAL+INTERET 2014	Ecart	Observations
2007	PENDE	4 727 082	4 727 082	0	
	KOUH EST	12 360 000	12 360 000	0	
	KOUH OUEST	4 120 000	4 120 000	0	
	NYA	5 974 000	5 974 000	0	
	MONTS DE LAM	6 987 520	6 987 520	0	
	NYA PENDE	4 223 000	4 223 000	0	
<b>TOTAL I</b>		<b>38 391 602</b>	<b>38 391 602</b>	<b>0</b>	-
2008	PENDE	262 701 500	262 701 500	0	
	KOUH EST	121 540 000	121 540 000	0	
	KOUH OUEST	117 420 000	117 420 000	0	
	NYA	113 763 500	113 763 500	0	
	MONTS DE LAM	109 180 000	109 180 000	0	
	NYA PENDE	95 790 000	95 790 000	0	
<b>TOTAL II</b>		<b>820 395 000</b>	<b>820 395 000</b>	<b>0</b>	-
2011	PENDE	20 600 000	20 600 000	0	
	KOUH EST	14 935 000	14 935 000	0	
	KOUH OUEST	1 545 000	1 545 000	0	
	NYA	19 570 000	19 570 000	0	
	MONTS DE LAM	6 695 000	6 695 000	0	
	NYA PENDE	8 240 000	8 240 000	0	
<b>TOTAL III</b>		<b>71 585 000</b>	<b>71 585 000</b>	<b>0</b>	-
2012	PENDE	236 673 400	236 673 400	0	
	KOUH EST	176 542 000	176 542 000	0	
	KOUH OUEST	121 643 000	122 364 000	721 000	
	NYA	233 665 800	233 665 800	0	
	MONTS DE LAM	198 862 100	198 862 100	0	
	NYA PENDE	232 038 400	231 523 400	-515 000	
<b>TOTAL IV</b>		<b>1 199 424 700</b>	<b>1 199 630 700</b>	<b>206 000</b>	-
2013	PENDE	323 605 400	323 605 400	0	
	KOUH EST	74 798 600	73 768 600	-1 030 000	
	KOUH OUEST	51 191 000	51 191 000	0	
	NYA	139 657 700	139 657 700	0	
	MONTS DE LAM	65 255 650	65 255 650	0	
	NYA PENDE	136 366 850	136 366 850	0	
<b>TOTAL V</b>		<b>790 875 200</b>	<b>789 845 200</b>	<b>-1 030 000</b>	-
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>2 919 847 502</b>		

**Source :** Volet microcrédits

**Remarque :** Le signe en + traduit un rajout de crédit et le signe – une soustraction de crédit.

Les remarques que la mission a eu à faire portent sur les départements où la mission a observé des différences ci-après :

- Kouh Ouest, **721.000 FCFA** en plus en 2012 ;
- Nya Pendé **515.000 FCFA** en moins en 2012 ;
- Kouh Est **1.030.000 FCFA** en moins en 2013.

A ces interrogations de la mission, la Composante Micro crédits a justifié ces écarts par des erreurs de calculs des intérêts effectués manuellement (sans ordinateur), et qui seraient à l'origine. Quoi qu'on puisse dire, il n'y a pas une bonne maîtrise des données.

**Tableau n°42 :** Comparaison des remboursements de crédits

ANNEES	DEPARTEMENT	REMBT OBTENUS 2013	REMBT OBTENUS 2014	Ecart	Observations
2007	PENDE	3 065 667	6 447 812	3 382 145	
	KOUH EST	8 378 250	6 480 000	-1 898 250	
	KOUH OUEST	1 057 500	687 500	-370 000	
	NYA	3 792 655	5 633 805	1 841 150	
	MONTS DE LAM	3 575 725	3 439 990	-135 735	
	NYA PENDE	1 177 900	906 400	-271 500	
<b>TOTAL I</b>		<b>21 047 697</b>	<b>23 595 507</b>	<b>2 547 810</b>	
2008	PENDE	57 026 115	56 868 015	-158 100	
	KOUH EST	37 306 250	36 845 050	-461 200	
	KOUH OUEST	25 303 800	22 196 375	-3 107 425	
	NYA	31 241 685	31 850 385	608 700	
	MONTS DE LAM	39 752 650	36 656 850	-3 095 800	
	NYA PENDE	30 720 750	30 522 750	-198 000	
<b>TOTAL II</b>		<b>221 351 250</b>	<b>214 939 425</b>	<b>-6 411 825</b>	
2011	PENDE	17 888 000	17 888 000	0	
	KOUH EST	3 550 000	7 621 000	4 071 000	
	KOUH OUEST	772 500	772 500	0	
	NYA	9 167 000	9 167 000	0	
	MONTS DE LAM	4 486 000	4 486 000	0	
	NYA PENDE	2 775 000	2 775 000	0	
<b>TOTAL III</b>		<b>38 638 500</b>	<b>42 709 500</b>	<b>4 071 000</b>	
2012	PENDE	95 458 425	112 806 800	17 348 375	
	KOUH EST	58 288 000	64 104 850	5 816 850	
	KOUH OUEST	32 038 450	34 001 800	1 963 350	
	NYA	81 870 250	91 767 640	9 897 390	
	MONTS DE LAM	61 331 210	66 947 410	5 616 200	
	NYA PENDE	69 645 400	74 777 900	5 132 500	
<b>TOTAL IV</b>		<b>398 631 735</b>	<b>444 406 400</b>	<b>45 774 665</b>	
2013	PENDE	6 680 450	55 593 450	48 913 000	
	KOUH EST		7 838 500	7 838 500	
	KOUH OUEST	640 000	1 770 000	1 130 000	
	NYA	3 305 600	30 325 950	27 020 350	
	MONTS DE LAM		6 052 390	6 052 390	
	NYA PENDE	1 855 300	11 582 600	9 727 300	
<b>TOTAL V</b>		<b>12 481 350</b>	<b>113 162 890</b>	<b>100 681 540</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>692 150 532</b>	<b>838 813 722</b>	<b>146 663 190</b>	

**Source :** Volet microcrédits

**Remarque :** Les signes (-) traduisent une annulation des remboursements et le signe + une augmentation.

S'il est normal de ne pas s'interroger sur l'évolution des remboursements en positifs, la diminution des remboursements d'une année à une autre a très vite attiré l'attention de la mission (les chiffres de 2007-2008 étant arrêtés depuis). Ceci a conduit la mission à se poser des questions sur la fiabilité des chiffres fournis qui ne seraient pas tirés de la comptabilité, soit il y aurait une manipulation des chiffres, ou encore il se pose le problème de capacités professionnelles des Agents.

A ces interrogations de la mission, la Composante Micro crédits a essayé de se justifier par écrit, en disant qu'elle a réintégré les promoteurs ayant soldé leurs parts de crédits en 2007, et qui seraient retirés du portefeuille par l'ancien Caissier.

D'autre part, il justifie les écarts par des enregistrements des remboursements pris en double dans la situation.

Il est difficile d'accorder un crédit à une telle thèse surtout qu'il s'agit des exercices de plus de 7 à 8 ans qu'on tente de corriger maintenant.

#### - **Contrôle et Vérification du Compte « Capital »**

**Tableau n°43 : Compte Capital**

Nature des Dépenses	Montant Total Payé	Pourcentage
Dépenses de personnel Micro crédits	105.251.469	12,4
Dépenses de biens matériels et services	33.716.000	3,9
Investissements Equipements	20.336.718	2,4
Crédits mis en place	235.505.000	27,7
Missions et Collation	4.080.000	0,5
Sensibilisation	978.000	0,1
Virement interne compte à compte	450.000.000	52,9
Dépenses recouvrables	400.000	0,04
Frais bancaires et Agios	376.588	0,04
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>850.643.775</b>	<b>100</b>

**Source :** Volet microcrédits

D'un report de solde de **51.102.260 FCFA**, le compte a enregistré des entrées de fonds pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2013 au 14 Juillet 2014, pour **2.501.484.352 FCFA**, soit

un total des recettes de **2.552.586.612 FCFA**. A ce montant, si on déduit les dépenses de **850.643.775 FCFA**, on obtient un solde au 14 Juillet de **1.701.942.837 FCFA** en concordance avec le relevé bancaire.

En dehors du faible montant de crédits mis en place durant la période et du solde important en banque, la situation de compte n'appelle pas d'autres commentaires de notre part.

- **Contrôle et Vérification du Compte « Fonds de remboursement de crédits »**

**Tableau n°44 :** Fonds de Remboursement de Crédits

	<i>Report solde</i>	<i>Remboursement de crédits</i>	<i>Total recettes</i>	<i>Agios</i>	<i>Total</i>
janv-13	325 327 601	22 006 700	<b>347 334 301</b>	0	<b>347 334 301</b>
févr-13	0	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>
mars-13	0	117 753 075	<b>117 753 075</b>	0	<b>117 753 075</b>
avr-13	0	19 801 150	<b>19 801 150</b>	0	<b>19 801 150</b>
mai-13	0	947 000	<b>947 000</b>	132 750	<b>814 250</b>
juin-13	0	33 487 850	<b>33 487 850</b>	0	<b>33 487 850</b>
juil-13	0	33 049 300	<b>33 049 300</b>	0	<b>33 049 300</b>
août-13	0	26 518 650	<b>26 518 650</b>	0	<b>26 518 650</b>
sept-13	0	18 893 400	<b>18 893 400</b>	0	<b>18 893 400</b>
oct-13	0	15 271 125	<b>15 271 125</b>	0	<b>15 271 125</b>
nov-13	0	14 658 900	<b>14 658 900</b>	0	<b>14 658 900</b>
déc-13	0	7 828 500	<b>7 828 500</b>	0	<b>7 828 500</b>
janv-14	0	24 733 150	<b>24 733 150</b>	0	<b>24 733 150</b>
févr-14	0	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>
mars-14	0	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>
avr-14	0	43 903 900	<b>43 903 900</b>	0	<b>43 903 900</b>
mai-14	0	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>
juin-14	0	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>
juil-14	0	18 050 500	<b>18 050 500</b>	0	<b>18 050 500</b>
<b>Total</b>	<b>325 327 601</b>	<b>396 903 200</b>	<b>722 230 801</b>	<b>132 750</b>	<b>722 098 051</b>

**Source :** Volet microcrédits

D'un report de solde de **325.327.601 FCFA** au 1<sup>er</sup> Janvier 2013, le compte a enregistré des remboursements de crédits au 14 juillet 2014, pour **396.903.200 FCFA**, ce qui totalise des recettes pour la période de **722.230.801 FCFA**. A ce montant, si on déduit

les frais bancaires payés, il se dégage un solde de **722.098.051 FCFA** confirmé par le relevé bancaire.

- **Contrôle et Vérification du Compte « Fonds de Garantie ».**

**Tableau n°45 :** Fonds de Garantie

	Report solde	Apport	Total Apports	Retrait Apport	Agios	Total dépenses
janv-13	76 295 526	0	<b>76 295 526</b>	0	0	<b>0</b>
févr-13	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
mars-13	0	22 177 000	<b>22 177 000</b>	0	0	<b>0</b>
avr-13	0	0	<b>0</b>	125 000	30	<b>125 030</b>
mai-13	0	22 118 250	<b>22 118 250</b>	0	0	<b>0</b>
juin-13	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
juil-13	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
août-13	0	21 631 500	<b>21 631 500</b>	35 000	89	<b>35 089</b>
sept-13	0	300 000	<b>300 000</b>	0	21	<b>21</b>
oct-13	0	50 000	<b>50 000</b>	35 000	21	<b>35 021</b>
nov-13	0	0	<b>0</b>	25 000	15	<b>25 015</b>
déc-13	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
janv-14	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
févr-14	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
mars-14	0	0	<b>0</b>	105 000	63	<b>105 063</b>
avr-14	0	0	<b>0</b>	79 000	30	<b>79 030</b>
mai-14	0	0	<b>0</b>	210 000	77	<b>210 077</b>
juin-14	0	0	<b>0</b>	255 000	157	<b>255 157</b>
juil-14	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>76 295 526</b>	<b>66 276 750</b>	<b>142 572 276</b>	<b>869 000</b>	<b>503</b>	<b>869 503</b>
<b>Solde au 14-07-2014</b>						<b>141 702 773</b>

**Source :** Volet microcrédits

En début d'exercice 2013, ce compte a enregistré un solde de **76.295.526 FCFA**, auquel il faut ajouter des apports de **66.276.750 FCFA** pour la période. Si on déduit de ces sommes le retrait des apports par des clients solvables et les frais bancaires, il se dégage un solde de **141.702.773 FCFA** au 14 Juillet 2014 confirmé par le relevé bancaire à cette même date.

- **Situation de paiements des « Champs Ecole »**

**Tableau n°46 :** Situation de paiements des champs Ecole

Nature des Dépenses	Montant Total Payé	Pourcentage
Dépenses de personnel	6.300.000	1,2
Missions et Collation	16.220.000	3,1
BELACD	9.106.965	1,7
WORLD VISION	25.829.092	4,9
CELIACF	5.586.120	1,1
IHDL TCHAD	243.197.200	46,7
BAOBAB	9.234.000	1,8
APROFODEL	5.989.945	1,1
ECA ALPHA	10.886.400	2,1
ATADER	7.815.326	1,5
Frais bancaires et Agios	0	0
Promoteurs et coûts directs	180.898.054	34,7
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>521.063.102</b>	<b>100</b>

**Source :** Volet microcrédits

Au début de l'opération en 2012, une dotation de **900 millions** de francs avait été accordée dont **383.119.739 FCFA** ont été dépensés entre Août à Déc. Six (6) ONG et autres consultants ont bénéficié dans le cadre des conventions de partenariat la somme de **92.428.527 FCFA**, **4.185.000 FCFA** ont servi aux dépenses de personnel et mission. Les **286.506.212 francs** sont allés directement chez les promoteurs et autres coûts directs liés aux champs écoles faisant ressortir un solde disponible de **516.880.261 FCFA** reportés pour les opérations en 2013 et 2014 et si nous ajoutons deux versements de **4 875 160 FCFA**, les recettes de 2014 seront de **521 755 421 FCFA**.

Le tableau des dépenses présenté précédemment a fait ressortir un total de dépenses de **521.063.102 francs** entre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le 14 Juillet 2014 dégageant un solde négatif de 692.319 francs, par rapport au solde de trésorerie reporté.

**Constat Général :** La mission constate lors de ce contrôle effectué sur les finances du Comité Provisoire de gestion de 5% que :

- le Comité paie très souvent les charges de fonctionnement des Autorités administratives, militaires et quelques politiques, alors que ces services de l'Etat disposent de leur propre budget ;
- les primes et indemnités des membres de la CROJO sont payées sur les fonds du CPGRP, alors que des frais d'achat des dossiers d'appels d'offres payés par les soumissionnaires sont régulièrement encaissés ;
- si le principe de payer le bonus au personnel est un acte normal de récompense des agents pour le travail bien fait et reconnu comme tel, le montant accordé ne doit pas excéder un mois de salaire et autres avantages, ce qui n'est pas le cas des constats que nous avons eu à faire lors de ce contrôle ;
- les missions effectuées ne donnent pas systématiquement lieu à une production de rapports qui doivent être joints aux pièces de dépenses ;
- certains états de paiement des frais de mission sont déchargés par une seule personne avec la mention P.O, ce qui ne prouve pas que le destinataire final a bel et bien reçu les fonds décaissés;
- les chiffres communiqués par les comptables du volet de micro crédit manquent de fiabilité ;
- la mission a noté avec satisfaction une bonne tenue de la comptabilité du CPGRP malgré qu'elle ne soit pas informatisée. Nous notons aussi un bon classement des pièces comptables qui nous a permis de réaliser en temps record le contrôle de tous les comptes.

### **Recommandations**

- cesser de prendre en charge les frais de fonctionnement des Autorités administratives qui disposent elles aussi de leur propre budget ;
- les primes payées aux membres de la CROJO doivent être supportées uniquement sur les fonds d'achat des dossiers d'appels d'offres versés par les soumissionnaires ;
- éviter de verser de bonus au personnel dont le montant excède un mois de salaires ;

- les missions effectuées doivent obligatoirement donner lieu à un rapport qui doit être joint aux pièces comptables de dépenses ;
- la comptabilité du CPGRP doit être un peu plus exigeante quant aux justifications des dépenses qui doivent constituer des preuves irréfutables ;
- la comptabilité du Volet micro crédit doit mettre du sérieux dans les chiffres qu'elle publie et ils doivent refléter la réalité.

### **VI. 3. 2. Mission de contrôle sur site des infrastructures réalisées par le CPGRP**

La mission s'est rendue successivement dans les six (6) Départements de la Région productrice de Doba et a duré cinq (5) jours allant du vendredi 18 au Mardi 22 Juillet 2014.

Les objectifs de la mission sont de :

- vérifier et contrôler les différents projets réalisés (en cours d'exécution ou réceptionnés provisoirement) par le CPGRP dans les différents départements ;
- vérifier les sites d'implantation pour les projets en étude et en circuit ;
- contrôler l'état des ouvrages ;
- vérifier et constater les équipements biomédicaux fournis dans les centres de Santé ;
- faire de recommandations pour des meilleures réalisations futures.

La mission de contrôle sur site a commencé par le département de **KOUH EST**. Ensuite s'en est suivi le département de **KOUH OUEST**, des **MONTS DE LAM**, de la **NYA PENDE** et enfin de la **PENDE**.

#### **A. 1. Au plan du génie civil**

##### **A. 1. 1. Ecoles Primaires (EP)**

Les EP construites dans la plupart des six (6) départements de la Région sont réceptionnées provisoirement. Sur le plan technique, l'état de la majorité de ces écoles est satisfaisant ; néanmoins quelques anomalies causées par l'insuffisance ou à l'absence d'arrosage des surfaces (enduit), par le mauvais dosage des matériaux mais surtout par la non maîtrise de la technologie de la construction sont relevées.

**a - Travaux de construction de trois (3) Ecoles Primaires dans les localités de Kouh Mouabé, Bitanda, Bengamia.**

**Marché n°031/MFB/CPGRP/SP/2009**

**Montant : 510 423 385 FCFA TTC**

**Reste à payer : 0 FCFA TTC**

**Entreprise : AMSILEB-LOI**

**Bureau de contrôle : SAAI**

**Observations : réception provisoire prononcée**

Au niveau de la construction de ces trois écoles, le seul défaut relevé par les ingénieurs est la présence de multiples fissures et microfissures apparentes sur les planchers de sol, sur les maçonneries, sur les enduits (simple ou tyrolien), au niveau des joints (mortier de pose et joints de dilatation ou de rupture)... Ces microfissures sont dues en majeur partie au manque d'eau et arrosage des surfaces de maçonnerie ou d'enduit. Ceci peut à la longue causer l'usure puis la ruine de l'ouvrage.

Notons que le béton, le mortier (de pose ou d'enduit) aussi a besoin de beaucoup d'eau.



**Salle de Classe de EP de Begamian**



**Latrine à 2 compartiments de l'EP de Bitanda**

**b - Travaux de construction de deux (2) Ecoles Primaires à Komé et Bero**

**Marché n°038/MFB/CPGRP/SP/2009**

**Montant : 336 758 796 FCFA TTC**

**Reste à payer : 0 FCFA TTC**

**Entreprise : SOLVET-DOBA**

**Bureau de contrôle : BIAC**

**Observations : réception provisoire prononcée**

Les problèmes observés et relevés par les ingénieurs sont :

- des joints (dilatation, ruptures...) ouverts à vue d'œil au niveau des murs de clôtures (utilisation couramment de contreplaqué au lieu du polystyrène ou de bande de feutre bitumé) ;
- des multiples traces d'eau sous les planchers de toitures et de l'eau stagnante sur les planchers de sol (défaut d'étanchéité, mauvaise forme de pente) ;
- des poteaux en élévation pas verticale surtout au bord des arcades.



**Ecole primaire de Komé : terrasse couverte et salle de classe**

**c - Travaux de construction d'une (1) Ecoles Primaires à Beguere**

**Marché n°022/MFB/CPGRP/SP/2009**

**Montant : 165 367 144 FCFA TTC**

**Reste à payer : 0 FCFA TTC**

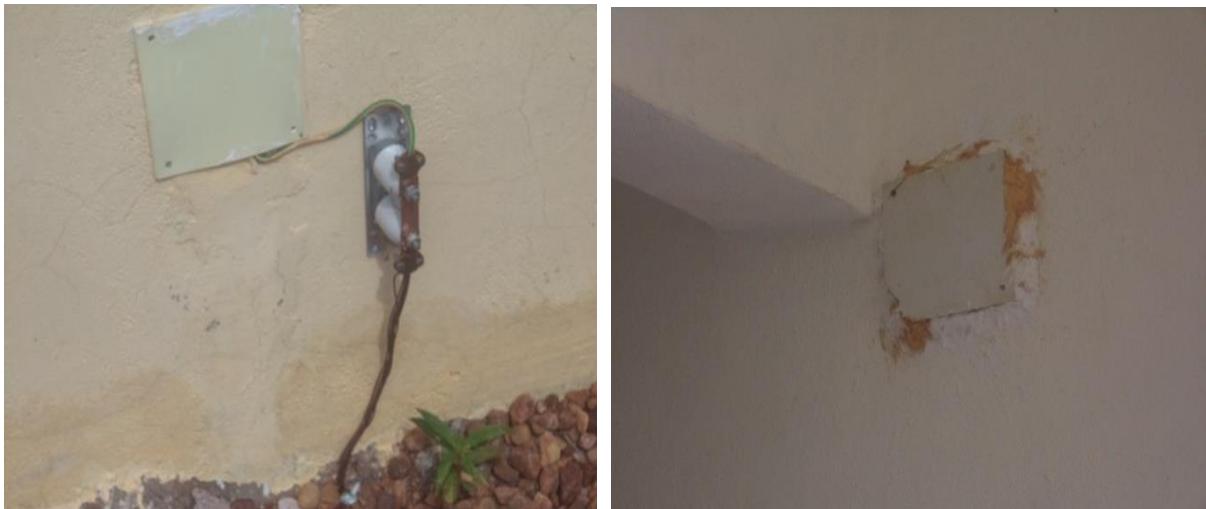
**Entreprise : SOCOFI**

**Bureau de contrôle : SOGEET**

**Observations : réception provisoire prononcée**

Au niveau de la construction de l'école primaire de Beguere, les ingénieurs ont remarqué que certaines prises de terre (ou masse) sont mal protégées ; le câble en cuivre qui sert de transmetteur de la décharge électrique est dénudé (sans gaine d'isolation) et exposé. Remarquons que cette pratique est assez courante dans

beaucoup de construction, cependant dans les bâtiments à usage scolaire, il est recommandé pour de mesure de sécurité de cacher la prise de terre dans un boitier situé le plus souvent au niveau de la longrine. Sur le système d'alimentation général (l'électricité), certains boitiers sont aussi mal posés et protégés;



**Ecole Primaire de Beguere : prise de terre et boitier de connexion**

#### **d - Travaux de construction des Ecoles Primaires à Bake, Betedje et Dobiti**

*Marché n°030/PR/PM/SGG/OCMP/DRLOR/2009*

*Montant : 509 034 068 FCFA TTC*

*Reste à payer : 181 709 216 FCFA TTC*

*Entreprise : STIC*

*Bureau de contrôle : ATREC*

*Observations : réception provisoire prononcée*

Au niveau de ces trois écoles au plan de vue construction, il n'y a pas de défauts majeurs constatés. Seulement au niveau de l'école primaire de Betedje, le tableau est mal exécuté : court, mal réajusté avec très peu ou pas de couche de revêtement, absence de porte craie...);



**Ecole primaire de Betedje : tableau sans porte craie et avec peu de revêtement et réajuster**

**e - Travaux de construction des Ecoles Primaires à Koutoubeti, Belegue et Bouga**

Marché n°012/MFB/CPGRP/SP/2009

Montant : **513 614 610 FCFA TTC**

Reste à payer : **FCFA TTC**

Entreprise : **ALHADJI HASSAN**

Bureau de contrôle : **AGRI TCHAD**

Observations : **réception provisoire prononcée**

Sur cet ouvrage, le défaut relevé se trouve surtout au niveau des latrines. La fosse toute en eau ne comporte pas de système d'aération (débouché d'air en PVC) et les fouilles sont mal comblées et compactées. Notons aussi que l'enduit à la tyrolienne manque d'esthétique et de l'épaisseur minimal requis n'est pas toujours respecté.



**Ecole primaire de Belegue**

Il faut toutefois noter que la plupart de lampes dans ces écoles sont alimentées par batteries reliées et chargées par des panneaux solaires. Ce système d'alimentation est économique car il réduit les dépenses récurrentes et la dépendance de ces écoles à d'autres subventions pour les frais de carburant, les frais de réparation, l'achat des pièces détachées... Néanmoins, il serait plus avantageux au Comité Provisoire de faire un travail de sensibilisation en amont sur l'utilisation rationnelle des batteries de charge de ce système solaire.



**Batteries de charge alimentées par des panneaux solaires**

### **A. 1. 2. Lycées**

Les deux lycées modernes visités par la mission sont: le lycée moderne de Bodo et celui de Maïbombye. Les réceptions provisoires de ces derniers ne sont pas encore prononcées.

Au plan de vue architectural, la conception de ces deux lycées est un chef d'œuvre au vue de leurs grandeurs et leurs modernités au sein même des villes où ils sont construits. Sur le plan technique, aucun défaut n'a été relevé, seulement quelques préoccupations prévisibles sur la forme de pente au niveau de la toiture terrasse accessible du lycée de Maïbombye et l'emplacement de la prise de terre dans un bloc de bâtiment constitué de salle de classe.

#### **a - Travaux de construction d'un lycée moderne à Bodo**

**Marché n°091/MFB/CPGRP/2008**

**Montant : 1 155 230 053 FCFA TTC**

**Reste à payer : 41 492 349 FCFA TTC**

**Entreprise : SETUBA**

**Bureau de contrôle : SAAI**

**Observations : en cours d'exécution**

Ce projet est un ancien projet daté de 2007. Les travaux ont été arrêtés pendant plus d'une année à cause du financement.

Notons que le lancement de différentes étapes de la construction, les ingénieurs ont fait face à un aléa au sujet des plans architecturaux. Ces plans ont été donc révisés en cours d'exécution et ceci a apporté des coûts supplémentaires qui devraient être pris en compte dans le cadre d'un avenant. Cependant ce circuit d'approbation a traîné pendant longtemps. L'avenant pour ces travaux supplémentaires vient juste d'être signé et l'entreprise s'est enfin déployée sur le terrain en date du 28 juin 2014.



**Lycée moderne de Bodo**

**b - Travaux de construction d'un lycée moderne à Maibombaye**

**Marché n°021/MFB/CPGRP/SP/2009**

**Montant : 712 457 561 FCFA TTC**

**Reste à payer : 216 900 751 FCFA TTC**

**Entreprise : NECOBAT**

**Bureau de contrôle : ICC**

**Observations : en cours d'exécution**

Ce projet est en cours d'exécution, cependant la plupart des travaux a été déjà achevée. L'entreprise a envoyé une demande au comité provisoire pour la réception technique puis ensuite provisoire. Toutefois quelques défauts ont été relevés par les ingénieurs de la mission ; il s'agit entre autres :

- de la mauvaise forme de pente au niveau de la toiture terrasse accessible ;
- des prises de terre mal positionnée (à proximité de l'entrée des salles de classe) ;
- des micro fissures et fissures apparentes ;
- des joints très apparents et très distants ;
- des robinetteries d'alimentation tordues.



**Lycée moderne de Maibombaye**

**c - Travaux de construction du lycée d'Italie de Baïbokoum**

Marché n°

Montant : **677 408 228 FCFA TTC**

Entreprise : **LAGEMOT/SCL**

Bureau de contrôle : **ATAR**

Observations : **réception définitive en cours**

En plus de ces deux lycées, la mission a eu aussi à visiter le lycée d'Italie dans le département des Monts de Lam (Baïbokoum). C'est un ancien projet dont la réception provisoire a déjà été prononcée, cependant quelques nouveaux bâtiments sont en cours d'exécution. La réception définitive aussi est en cours de préparation au vue de la présence de l'entreprise sur le terrain pour des travaux de mises en ordre. Toutefois, quelques problèmes ont été relevés surtout dans les résidences des autorités administratives du lycée :

- l'étanchéité des toitures ;
- les désordres de finition ;
- le problème d'alimentation en eau potable mais surtout l'évacuation des eaux usées et de vannes ;
- la mauvaise moralité de certaines autorités qui, une fois mutées ailleurs cherchent à dépouiller complètement leur ancienne résidence...



Résidence de l'Inspecteur



Salles de classe

### A. 1. 3. Université de Doba

#### a - Travaux de construction de l'Université de Doba : Module I

Marché n°

Montant : **3 135 067 415 FCFA TTC**

Reste à payer : **156 753 376 FCFA TTC**

Entreprise : **ETS KOSSO**

Bureau de contrôle : **SAAI**

Observations : **réception définitive en cours**

La seule structure universitaire existante et visitée par la mission est l'université de Doba. Le module I a été totalement achevé ; il comprend :

Le laboratoire, l'amphi théâtre, la bibliothèque en plus une salle de lecture, le Bloc Administratif, les salles de classe, le château d'eau et la clôture.

La réception provisoire a été prononcée, cependant une proposition technique a été faite par les techniciens du CPGRP en ce qui concerne l'électricité mais celle-ci n'a toujours pas été intégrée dans la réalisation pratique. Cette proposition consiste à installer des disjoncteurs de dérivation dans chaque étage pour isoler les blocs afin de limiter ou circonscrire des éventuels courts circuits et autres dégâts aux effets néfastes au sein de l'université. En dehors de cet aspect, aucun autre défaut n'a été relevé.

Il faut tout de même souligner que l'entreprise de construction (Groupe KOSSO) a eu à réaliser certains travaux additifs (peinture sur les murs de clôture...) à ses propres

frais, et elle mérite d'être encouragée non seulement pour ce aspect, mais aussi pour la parfaite maîtrise de la technologie. Le bureau architectural et celui de contrôle sont aussi à féliciter.

La deuxième phase de la construction de l'université (module II) n'a pas encore commencé ; elle comprend le rectorat et les logements administratifs.



Salle de classe



Bibliothèque + salle de lecture

#### A. 1. 4. Centre de santé

Le véritable problème des centres de santé est l'approvisionnement en eau potable. Malgré que la plupart de ces centres de santé possèdent de mini AEP, celles-ci ne fonctionnent pas comme il le faut. Or l'eau nous le savons tous, reste et demeure un des éléments indispensables à la bonne santé. Il est donc recommandé aux médecins chargés de la gestion des centres de santé de veiller au bon usage des équipements sanitaires, plus particulièrement les robinetteries d'alimentation (évier, lave main, colonne de douche,...) et éviter que des personnes (surtout les enfants) mettent des objets solides dont les dimensions peuvent dépasser les diamètres des PVC dans les WC car ceci peut causer des coups de bâlier. Aussi, le comité provisoire doit faire un véritable travail de sensibilisation en amont et en aval au bon usage et à la bonne marche de ce système d'AEP.

**a - Construction d'un Centre de Santé à Beyama**

*Marché n°013/MFB/CPGRP/SP/2009*

*Montant : 201 283 716 FCFA TTC*

*Reste à payer : 20 072 186 FCFA TTC*

*Entreprise : MEGA CEMEX*

*Bureau de contrôle : BEREKO*

*Observations : réception provisoire prononcée*

Le robinet de l'évier au niveau du centre de santé de Beyama ne fonctionne pas. Non seulement l'eau n'arrive pas correctement au robinet, mais l'installation de ce dernier est mal faite. On remarque de trace de terre due à la mauvaise qualité de l'eau.



**Evier non fonctionnel au Centre de santé de Beyama**

**A. 1. 5. Centrales Electriques**

Les deux Centrales Electriques visitées par la mission sont la Centrale électrique de Bodo et celle de Béboto. Elles sont toutes deux en cours d'exécution et les réceptions provisoires ne sont pas encore prononcées. Aucun défaut majeur n'a été constaté.

**a - Construction d'une Centrale Electrique à Bodo**

*Marché n°017/MFB/CPGRP/SP/2013*

*Montant : 1 789 638 249 FCFA TTC*

*Reste à payer : 497 214 536 FCFA TTC*

*Entreprise : SOCOBAC*

*Bureau de contrôle : ATREC*

*Observations : en cours d'exécution*

Les travaux de construction de la Centrale Electrique sont presque achevés. Une cuve a été transportée sur le terrain et la plateforme devant la recevoir est en cours d'exécution. Il ne reste que quelques excavations par lesquelles les câbles souterrains doivent y passer à être fermées par des dalles préfabriquées.



**Centrale Electrique de Bodo : Générateur et armoire**

**b - Construction d'une Centrale Electrique à Beboto**

*Marché n°015/MFB/CPGRP/SP/2009*

*Montant : 1 807 001 260 FCFA TTC*

*Reste à payer : 101 682 693 FCFA TTC*

*Entreprise : TROPIC*

*Bureau de contrôle : BIAC-SOPHIE*

*Observations : en cours d'exécution*

Comme la Centrale Electrique de Bodo, la Centrale Electrique de Beboto est aussi presque achevée. Il ne reste que la réception provisoire.



**Centrale Electrique de Beboto : Générateurs et Transformateurs**

## A. 2. Au plan du génie rural/hydraulique

L'un des véritables leviers du développement et de la vie est l'accès à l'eau potable. La production et la distribution de l'eau potable peut résoudre bon nombre de problèmes liés notamment aux agents pathogènes vecteurs de plusieurs maladies à l'exemple de la cécité, de la fièvre typhoïde...

### A. 2. 1. Pompe à Motricité Humaine (PMH)

Dans les départements de **KOUH EST**, **KOUH OUEST**, des **MONTS DE LAM** et de la **NYA PENDE**, les Pompes à Motricité Humaine sont arrêtées seulement au niveau de forage à cause notamment des essais géotechniques de débits et autres. Par contre, dans le département de la Nyia mais plus particulièrement dans la Pende, les PMH réalisées sont complètement exécutées avec leurs superstructures comprenant : la margelle, la dalle anti-bourbier, les piédestaux, la rigole, le puisard et le mur de clôture. Cependant les livraisons provisoires ne sont pas encore prononcées.

#### a - Travaux de réalisation de quarante (40) forages dans les départements de Kouh Est et Ouest (**Lot1**)

*Marché n°0291/2013*

<i>Montant :</i>	<b>191 160 000 FCFA TTC</b>
<i>Reste à payer :</i>	<b>59 259 600 FCFA TTC</b>
<i>Délai des travaux :</i>	<b>six (6) mois</b>
<i>Date de démarrage des travaux :</i>	<b>10 Février 2014</b>
<i>Entreprise :</i>	<b>KOURSAMI SA</b>
<i>Bureau de contrôle :</i>	<b>NEW TEC</b>
<i>Observations :</i>	<b>en cours d'exécution</b>

Sur les quarante (40) forages prévus, trente-neuf (39) ont été réalisés, soit un taux de réalisation satisfaisant de 97,5%. Il faut relever que l'entreprise de construction

**KOURSAMI SA** a décidé unilatéralement de suspendre les travaux sans motif formel notifié au **CPGRP**. Pourtant, le délai contractuel des travaux arrive à son terme le 10 Août 2014. Un avertissement a été adressé à l'entreprise afin de reprendre immédiatement les travaux, faute de quoi des sanctions seront prises.



Travaux de forage à Dobiti



Forage de Bekoh

**b - Travaux de réalisation de quarante (40) forages dans les départements de la Pende et de la Nya (Lot2)**

**Marché n°0307/2013**

**Montant : 221 941 300 FCFA TTC**

**Reste à payer : 177 553 240 F CFA TTC**

**Délai des travaux : six (6) mois**

**Date de démarrage des travaux : 10 Février 2014**

**Entreprise : ETE ENERGIE**

**Bureau de contrôle : AGIS CONSULTING**

**Observations : en cours d'exécution**

La réception provisoire des travaux est prononcée depuis le 03 Juillet 2014. Sur les quarante (40) forages prévus, trente-neuf (39) ont été réalisés, soit un taux de réalisation satisfaisant de 97,5%. Cependant le forage de **MIANDOUM** prévu pour une mini Adduction d'Eau Potable solaire n'est pas exécuté à cause du refus de la population de la localité ; il exige plutôt un AEP au lieu d'un mini AEP. Le bureau de contrôle a déjà produit deux (2) rapports d'activités.



**PMH de Koutoutou**



**PMH de Mbôh Nya**

**c - Travaux de réalisation de quarante (40) forages dans les départements de la Nya Pendé et des Monts de Lam (Lot3)**

**Marché n°0308/2013**

Montant : **228 094 000 FCFA TTC**  
 Reste à payer : **182 475 200 F CFA TTC**  
 Délai des travaux : **six (6) mois**  
 Date de démarrage des travaux : **10 Février 2014**  
 Entreprise : **GOBCIR**  
 Bureau de contrôle : **ACS PROGEC**  
 Observations : **En cours d'exécution**

L'entreprise **GOBCIR** a tardivement commencé les travaux et a réalisé au total quinze (15) forages sur les quarante (40) prévus, soit un taux de réalisation faible de 37,5%. Le délai contractuel des travaux arrive à son terme le 10 Août 2014. Un rappel à l'ordre a été notifié à l'entreprise. Le bureau de contrôle quant à lui n'a pas encore produit un rapport d'activités.

**d - Aménagement de la superstructure et installation de Cent quatorze (114) PMH**

**Marché n°033/MFB/CPGRP/SP/2012**

Montant : **467 461 164 FCFA TTC**  
 Reste à payer : **373 968 932 FCFA TTC**  
 Délai des travaux : **douze (12) mois**  
 Date de démarrage des travaux : **05 Mars 2014**  
 Entreprise : **VERGNET HYDRO**  
 Bureau de contrôle : **BETI (Lot 1), AGIS CONSULTING (Lot2) et ACS PROGEC (Lot3)**  
 Observations : **En cours d'exécution**

L'entreprise de travaux **VERGNET HYDRO** a déjà installé 38 Pompes à Motricité Humaine (PMH) et l'aménagement de la superstructure comprenant : la margelle, la dalle anti-bourbier, les piédestaux, la rigole, le puisard et le mur de clôture. Ces PMH installées concernent les départements de la Pendé et de la Nya. Cependant dans les

autres départements, les forages en cours de travaux ne sont pas entièrement réalisés à cause des essais géotechniques des débits et le développement de certains forages qui sont toujours attendus. Par ailleurs, l'entreprise de construction (**VERGNET**) a procédé aussi à la formation des responsables villageois à la bonne utilisation de ces ouvrages.

Sur les 3 Bureaux de contrôles engagés pour la supervision des travaux, seul **AGIS CONSULTING** a produit un rapport d'activités.

Au niveau des Adductions d'Eau Potable (AEP), assez de problèmes ont été relevés liés notamment aux entreprises de construction et ceux-ci ont impacté négativement la qualité des ouvrages. Certaines entreprises (STH) ont reçu même une mise en demeure mais leur réponse (réaction) reste guerre encourageante.

Aussi le problème de l'approvisionnement en carburant (AEP de Komé Ndolebe), de mauvaise gestion (AEP de Béboni), des pannes des pompes et autres problèmes techniques sont récurrents.

Cependant, le recadrage des investissements du CPGRP au niveau de la réalisation de mini AEP métallique et alimentée par des panneaux solaires est une bouée de sauvetage car non seulement le problème lié à l'approvisionnement en carburant sera résolu, mais aussi la diversification des sites car la superstructure préfabriquée peut aussi être transportée.

Les entreprises comme **ETE ENERGIE** ont montré leur fiabilité et leur sérieux dans les réalisations des différents marchés qui leur ont été attribués.

#### **e - Travaux de réalisation d'un mini Adduction d'Eau Potable dans le département de Kouh Ouest (Baké)**

*Marché n°0249/2013*

*Montant : 149 448 080 FCFA TTC*

*Reste à payer : 119 558 464 FCFA TTC*

*Délai des travaux : huit (08) mois*

*Date de démarrage des travaux : 05 Mars 2014*

*Entreprise : SEEMTHY*

*Bureau de contrôle : ACS PROGEC (Lot 1)*

*Observations : En cours d'exécution*

Les travaux n'ont pas encore commencé car l'entreprise n'a pas pu réaliser le forage à exploiter pour l'AEP, malgré que le Comité Provisoire ait exigé de l'entreprise la réalisation au préalable des forages. Toutefois, l'entreprise a commencé les études géotechniques et la préfabrication du château métallique dans son atelier de N'Djamena.

**f - Travaux de réalisation d'un mini Adduction d'Eau Potable dans le département de la Nya Pende (Kabaroangar)**

*Marché n°0250/2013*

Montant : **148 448 080 FCFA TTC**  
Reste à payer : **118 558 464 FCFA TTC**  
Délai des travaux : **huit (08) mois**  
Date de démarrage des travaux : **05 Mars 2014**  
Entreprise : **SEEMTHY**  
Bureau de contrôle : **ACS PROGEC (Lot 2)**  
Observations : **En cours d'exécution**

Les travaux n'ont pas encore commencé sur le terrain pour la même raison évoquée plus haut.

**g - Travaux de réalisation d'un mini Adduction d'Eau Potable dans le département de la Pende (Mongo)**

*Marché n°0251/2013*

Montant : **100 377 408 FCFA TTC**  
Reste à payer : **80 301 928 FCFA TTC**  
Délai des travaux : **huit (08) mois**  
Date de démarrage des travaux : **05 Mars 2014**  
Entreprise : **ETBH**  
Bureau de contrôle : **BETI (Lot 3)**  
Observations : **En cours d'exécution**

L'entreprise a déjà réalisé le forage et a entrepris aussi les études d'exécution et la préfabrication de la cuve château métallique dans son atelier de N'Djamena. Le bureau de contrôle (BETI) a produit un rapport d'activité.

**h - Travaux de réalisation d'un mini Adduction d'Eau Potable dans le département de la Nya (Miandoum)**

*Marché n°0247/2013*

Montant : **149 489 600 FCFA TTC**  
Reste à payer : **119 591 680 FCFA TTC**  
Délai des travaux : **huit (08) mois**  
Date de démarrage des travaux : **05 Mars 2014**  
Entreprise : **ETE ENERGIE**  
Bureau de contrôle : **ICC (Lot 4)**  
Observations : **En cours d'exécution**

Les travaux n'ont pas commencé à cause du refus catégorique de la population de Miandoum qui préfère en lieu et place d'un mini AEP solaire un AEP de grande taille. De ce fait, le projet est partiellement suspendu.

**i - Travaux de réalisation d'un mini Adduction d'Eau Potable dans le département des Monts de Lam (Loumbogo)**

**Marché n°0248/2013**

*Montant : 149 489 600 FCFA TTC*

*Reste à payer : 119 591 680 FCFA TTC*

*Délai des travaux : huit (08) mois*

*Date de démarrage des travaux : 05 Mars 2014*

*Entreprise : ETE (Eau-Travaux-Energie)*

*Bureau de contrôle : ICC (Lot 5)*

*Observations : En cours d'exécution*

L'entreprise a réalisé le forage d'exploitation et la préfabrication du château sur place. Cependant, le bureau de contrôle n'a pas encore fourni un rapport d'activité.



Forage réalisé



château préfabriqué

**j - Travaux de réalisation d'un mini Adduction d'Eau Potable dans le département de Kouh Ouest (Takapti)**

**Marché n°0251/2013**

*Montant : 100 377 408 FCFA TTC*

*Reste à payer : 80 301 928 FCFA TTC*

*Délai des travaux : huit (08) mois*

*Date de démarrage des travaux : 05 Mars 2014*

*Entreprise : ETBH*

*Bureau de contrôle : BETI (Lot 6)*

*Observations : En cours d'exécution*

L'entreprise a réalisé le forage d'exploitation et la préfabrication du château est en cours d'exécution dans son atelier de N'Djamena.

D'une manière générale, les systèmes des AEP mis en place antérieurement comportent assez de problèmes aussi bien sur le plan technique qu'administratif et financier. Les nouveaux systèmes (mini AEP solaire) sont plus subtils et résolvent bon nombre de problèmes des anciens systèmes. Cependant, certaines défaillances ont été aussi relevées:

- certains grillages des clôtures prévus par les marchés et réalisés sont peu résistants ;
- dans certains AEP (AEP de Mbikou, Beboni, Kome Ndolebe, Bedjo,...), il ya une omission de l'installation des dispositifs de traitement de l'eau à l'hypochlorite de Sodium et/ou au calcium ;
- les taux de couverture du réseau de distribution sont en général relativement faibles par rapport aux étendues des agglomérations (projets standards et dimensionnement peu fiable) ;
- la gestion de recouvrement des recettes générées par la vente de l'eau manque de transparence (AEP de Béboni). Ceci est l'une des causes de l'incapacité des comités de gestion de s'acheter certaines pièces de rechanges sur leur propre fond et éviter l'arrêt de fonctionnement de ces AEP. Aussi, certains agents de maintenance démissionnent de leur poste et laissent les équipements à la merci de n'importe quel bricoleur.



AEP de Mbikou



AEP de Béboni

Compte tenu de la volonté du CPGRP à œuvrer encore davantage pour le social dans la région productrice (Doba), si ces différentes recommandations sont prises en compte nous l'espérons à tous les niveaux, elles pourront véritablement améliorer la qualité des infrastructures construites ainsi que celles des équipements et ainsi, impacter positivement les conditions de vie de toutes les populations dans la région :

- pour les entreprises défaillantes qui ne respectent pas les clauses de leur contrat, nous invitons le Comité Provisoire de gestion des 5% à les exclure des autres marchés ;
- pour toutes les entreprises qui montrent leurs incapacités à faire lever les réserves dans un délai contractuel raisonnable, le CPGRP doit les inviter à lever les réserves dans des délais raisonnables, faute de quoi, il doit prononcer la résiliation immédiate des contrats et procéder à une consultation restreinte aux fins de finition des ouvrages sur le solde des marchés restants à payer ;
- le CPGRP en collaboration avec la CROJO doit procéder chaque année à l'évaluation des entreprises et des bureaux de contrôles attributaires des projets financés sur le budget de 5% afin de sanctionner les défaillants ;
- encourager s'il le faut, les entreprises qui respectent les prescriptions des clauses du cahier de charges et qui acceptent les injonctions des Bureaux de contrôle ;
- ne procéder au paiement final des marchés que lorsque toutes les réserves sont levées.

D'une manière générale, la mission de contrôles sur les sites s'est bien déroulée malgré quelques difficultés liées surtout aux aléas naturels (mauvais état des pistes rurales, pluies récurrentes...).

Il faut noter que beaucoup d'investissements ont été financés grâce aux revenus pétroliers affectés à la région productrice, mais le taux de la pauvreté reste toujours très élevé.

Le pétrole étant une ressource tarissable, il est temps que le CPGRP pense à diversifier davantage ses secteurs d'investissements et pourquoi pas développer des secteurs hors pétrole notamment le secteur agro-sylvopastoral.

#### **VI. 3. 3. Examen et analyse du dossier TORAJE CTC-VETAGRI & ASSOCIES-DJATEMBI/AL-TAKHADOUM**

##### **A. 1. Informations reçues par la Mission du Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers au siège du CPGRP à DOBA.**

De 2008 à 2010, le Comité Provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers, affecté à la Région Productrice du Logone Oriental, sous la Présidence de Mr Paul MBAINODOUM NGARTELBAYE a eu à financer trois marchés destinés à réaliser des études sur le développement du secteur agro-pastoral dans la Région du Logone oriental, parmi lesquels :

- études des filières viandes et bétail dont le marché est attribué en 2008 à TORAJE CTC pour **70.000.000 FCFA** ;
- études des aménagements de six (6) plaines dont le marché est attribué à VETAGRI & ASSOCIES pour **600.000.000 FCFA** ;
- études CDPA (Centre de Distribution des Produits Alimentaires), dont le marché est attribué à TORAJE CTC pour **725.000.000 FCFA**.

Le montant total de ces trois marchés s'élève à **1.395.000.000 FCFA**. Il est important de noter que tous les deux bureaux d'études cités ci-dessus sont pilotés par le Dr NGARBAROUM TONY NGARTOLA.

A l'arrivée de Mr MYANRO BERAMGOTO à la tête du CPGRP, les relations entre le Dr Tony et le Comité se sont estompées.

En 2012, quand M. BAHARADINE HAROUNE BRAHIM a remplacé M. MYANRO au Poste de Président du Comité, le montant très important de ces marchés d'études a retenu l'attention des Responsables du CPGRP qui ont jugé le coût de ces études très élevé. Le fait surtout que ces études n'aient pas donné de suite à un projet mis en œuvre au bénéfice des populations a soulevé aussi beaucoup d'interrogations.

A ces questions toutes légitimes, le Dr TONY NGARBAROUM a rassuré les Responsables du Comité de gestion des 5%, que ce projet important devant assurer le développement agro-pastoral dans le Logone Oriental aurait retenu l'attention de plusieurs bailleurs de fonds notamment le CEBEVIRHA et SALIM-GROUP.

Dans ces échanges, il s'agissait de rendre effectif le financement dudit projet dont le montant total s'élèverait à **30.687.840.000 FCFA**, dans lequel l'apport du CPGRP est sollicité pour **3.021.840.000 FCFA** soit environ 10%, représentant la contribution des populations du Logone Oriental. Le reste étant assuré par les autres partenaires techniques et financiers stratégiques.

Le Comité ayant manifesté un intérêt pour le projet, car entrant en droite ligne des actions relevant de ses attributions, a saisi la Présidence de la République le 13 Mars 2013, aux fins d'obtenir son aval, mais malheureusement celle-ci n'a pas marqué son accord pour cause de non-respect des engagements antérieurs par le GROUP SALIM vis-à-vis du Gouvernement du Tchad.

Malgré le refus de la Présidence, le Dr TONY NGARBAROUM est passé outre à travers ses contacts pris auprès de la Primature pour dire aux Responsables du Comité Provisoire de Gestion, que le Premier Ministre lui a marqué son accord pour le décaissement des 3 milliards.

Devant cette insistance du Dr TONY, le CPGRP a jugé bon de saisir le Premier Ministre par écrit, afin de lui demander les orientations sur le décaissement de ces fonds, quand bien même les partenaires stratégiques et techniques n'ont pas confirmé leur participation. En rappel la COOPERATIVE DJATEMBI/ AL-TAKHADOUM est minoritaire dans ce projet chiffré à 30 milliards.

Dans une correspondance datée du 20 septembre 2013, le Premier Ministre a instruit le CPGRP à accorder à la Coopérative DJATEMBI/AL-TAKHADOUM le financement nécessaire au lancement des activités du projet, tout en précisant que le montant de 3 milliards doit être fractionné en plusieurs tranches en tenant compte de l'évolution

des activités. Cette même lettre précise que le décaissement des tranches successives ne devrait se faire qu'après évaluation et justification du décaissement précédent.

Le 02 Octobre 2013, le CPGRP a adressé une correspondance au Président de la Coopérative DJATEMBI/AL-TAKHADOUM, lui demandant de mettre à sa disposition un certain nombre d'informations minimales pouvant lui permettre d'exécuter les décisions de Mr le Premier Ministre notamment :

- les informations sur son organisation ;
- ses capacités techniques dans le domaine de développement agro-pastoral ;
- ses capacités de gestion et son système comptable ;
- son patrimoine ;
- les stratégies et actions à mettre en œuvre de façon efficace ledit projet.

Ces informations devraient permettre d'établir une convention de financement entre le CPGRP et la Coopérative DJATEMBI/ AL-TAKHADOUM.

C'est suite à cette correspondance que le CPGRP dit avoir constaté que la Coopérative est en hibernation, sans existence réelle de ses activités sur le terrain. C'est le 24 Octobre 2013 soit 22 jours après la lettre du Comité Provisoire de Gestion, qu'une Assemblée générale extraordinaire s'est tenue pour élire un nouveau bureau.

Même si une convention de financement devrait être signée, elle ne peut se réaliser qu'entre la Coopérative DJATEMBI/AL-TAKHADOUM et le CPGRP, mais cette coopérative persiste à se faire substituer par TORAJE CTC pour des raisons que nous ne connaissons pas. C'est donc cette ramification qui crée la confusion qui reste jusque-là non élucidée.

Face à cette confusion, le Comité a adressé une correspondance en date du 06 Novembre 2013 à Mr le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, pour l'informer de l'impossibilité dans laquelle le CPGRP se trouve pour exécuter ses instructions données pour financer la Coopérative DJATEMBI/AL-TAKHADOUM. Une notification de la même décision en a été aussi faite à la Coopérative.

C'est sur ces entrefaites des échanges de correspondances, qu'une mission de la compagnie ACE GLOBAL, dont le point focal serait le Dr TONY NGARBAROUM arriva au Tchad à l'invitation du Gouvernement. Cette mission a eu plusieurs rencontres avec :

- les Experts des Ministères intervenant dans le secteur agro-pastoral, les sociétés d'Etat à vocation agricole (Cotontchad, société de jus de fruits) le 23 septembre 2013, aux fins de concertation sur les filières agricoles et d'élevage ;
- les Autorités administratives et communales, les Délégués Régionaux de l'Agriculture et de l'élevage, ainsi que quelques organisations des producteurs à Doba le 1<sup>er</sup> Octobre 2013;
- les Experts des Ministères en charge de l'Agriculture et de l'élevage, les sociétés citées plus haut à N'Djamena aux fins de passer en revue le rapport d'ACE GLOBAL au Tchad.

Il s'est avéré que des contestations et controverses seraient apparues sur le contenu du rapport d'ACE GLOBAL lors de la revue par les participants au titre de l'Etat Tchadien. Les experts de différents Ministères auraient convenu d'évaluer leurs besoins par rapport à l'expertise proposée par la mission avant la signature éventuelle d'un contrat de prestations.

Après toutes ces tractations, le Dr TONY a fait une proposition de contrat tripartite CPGRP- TORAJE CTC-ACE GLOBAL sur le même projet en trois points avec pour contenu de :

- vérifier au siège de la CEMAC à Bangui, le financement de la CEBEVIRHA et dans le cas contraire, mobiliser d'autres financements ;
- trouver un partenaire de substitution à SALIM GROUP ;
- boucler et structurer le financement du projet sur une période de trois (3) mois.

Le CPGRP n'a pas accepté cette proposition de contrat sur le fond comme sur la forme pour les raisons suivantes:

- le Comité Provisoire de Gestion, ne peut se substituer au Gouvernement pour négocier avec un organisme interétatique comme la CEBEVIRHA ;

- le rôle du CPGRP en tant qu'institution d'une petite Région dans un Etat n'est pas de rechercher au niveau international des financements en substitution à SALIM GROUP récusé depuis la Présidence de la République ;
- si le CPGRP a porté la question à l'époque au niveau de la Présidence de la République, c'est pour la bonne raison que les négociations à ce niveau ne relèvent pas de ses compétences ;
- la mission ACE GLOBAL au Tchad étant initié par le Gouvernement qui a élevé le dossier au niveau des Ministères en charge de l'Agriculture et de l'élevage, le CPGRP estime qu'il serait plus logique pour le Dr TONY de s'adresser à ce niveau pour validation et intégration de l'étude d'ACE GLOBAL dans les programmes des Ministères concernés.

#### **A. 2. Informations tirées du rapport de la Mission de contrôle du Ministère de la Moralisation au CPGRP.**

D'un autre côté, le Ministère de la moralisation qui a effectué une mission de contrôle au CPGRP en 2014, a tiré des conclusions sur le même dossier en ces termes :

- les bureaux d'études TORAJE CTC, VETAGRI & ASSOCIES ont reçu des financements du CPGRP de 2008 à 2010. Ces bureaux d'études n'ont pas justifié ces financements auprès du CPGRP ;
- si la mission est revenue sur ces études, c'est parce que les justificatifs financiers n'ont pas été fournis au CPGRP, mais c'est aussi parce que ces études n'ont pas fait l'objet de validation lors d'un atelier ;
- il y a eu des ramifications avec la Coopérative DJATEMBI/AL-TAKHADOUM qui a un programme de développement pour 30 milliards de FCFA dont le Chef de l'Etat a marqué son accord. Le Premier Ministre Chef du Gouvernement tout comme le Secrétaire Général de la Présidence de la République ont écrit au CPGRP pour financer la Coopérative pour 3.021.840.000 FCFA suivant les rapports partiels et les justificatifs pour le lancement des activités. C'était en 2008 ;
- le Chef du Gouvernement dans sa correspondance N°114/CCSRP/SP/2013 du 20 Août 2013 a écrit au CPGRP pour l'autoriser à financer la Coopérative en ces termes : « *Je vous autorise à accorder à la Coopérative DJATEMBI/AL-TAKHADOUM,*

*le financement nécessaire au lancement des activités du projet, suivant l'engagement du CPGRP d'une prise en charge à hauteur de trois milliards vingt un millions huit cent quarante mille francs (3.021.840.000) FCFA. Ce montant doit être fractionné en plusieurs tranches en tenant compte de l'évolution des activités. Le décaissement des tranches successives ne devront se faire qu'après évaluation et justification du décaissement précédent ». Par conséquent, il n'est fait nulle part mention de TORAJE CTC dans ce document. Par contre, TORAJE CTC a utilisé une lettre signée de Maître RANDAH HENRIETTE le 07 Mai 2013, ayant pour objet la cession des actions de SALIM GROUP à la Coopérative DJATEMBI/AL-TAKHADOUM représentée par la Société TORAJE CTC ;*

- la mission du Ministère de la moralisation, après analyses de tous ces écrits et après avoir écouté les membres de la Coopérative DJATEMBI/AL-TAKHADOUM, conclut que la société TORAJE CTC et le Cabinet VETAGRI & Associés sont tous deux gérés par le Dr TONY NGARBAROUM. Ce dernier a refusé de présenter à la mission des justificatifs des dépenses faites sur les 1.395.000.000 FCFA ;
- il fait des déclarations menaçantes du genre, que « *nous avons géré ce dossier ensemble avec deux ex Premiers Ministres proches de moi. C'est à cause de ce dossier que l'ex Président du CPGRP HAROUNE BARADINE est parti. Et vous, vous, vous marchez sur des œufs, alors faites attention ! Tout ça c'est BARADINE qui est entrain de vous pousser sur moi* » ;
- la mission a eu tous les problèmes pour faire comprendre au Dr TONY qu'elle n'a besoin que des documents comptables pour faire son travail. Il a fallu l'intervention d'un de ses collègues pour le persuader à nous promettre les documents financiers. Arrivée à N'Djamena, la mission l'a rappelé pour lui fournir les documents promis, mais il est revenu sur les mêmes discours. Nous avons passé plus de trente minutes à naviguer dans le vide, il a fallu encore l'intervention de son même Collègue pour arrêter le débat, et il a promis sur honneur de nous ramener les documents au courant de la semaine ;
- enfin de compte, c'est son collègue qui a ramené les documents pour les mettre à la disposition de la mission. L'exploitation des rapports de ces documents

- prouve que c'est un travail d'amateur et que les justificatifs financiers qui datent de 2006, ne couvrent même pas le ¼ du financement obtenu ;
- en ce qui concerne les différentes études, le CPGRP a transmis ses rapports au Ministère de l'Agriculture pour lecture avant de les lui retourner pour un atelier de validation. Le Ministère de l'Agriculture quant à lui, a préféré transmettre certaines études à d'autres Ministères spécialisés pour leur adoption par des experts. Ces études n'ont jamais été adoptées par les experts pour être validées au cours d'un atelier régional. De l'autre côté, le Docteur Tony est prêt à dire à qui veut l'entendre que ses études ont été validées ;
  - le CPGRP dans un Mémo a qualifié le Dr TONY d'un *habile démarcheur et son acte est qualifié de délit d'initié, car en sa qualité de responsable d'études de faisabilité, il ne peut donc pas, se prévaloir de faire partie des organes dirigeant des structures issues des mêmes études* ;
  - la mission du Ministère de la moralisation conclue qu'il n'est pas normal, voire injuste de confier un projet de trois milliards à une personne qui a présenté ses limites dans la gestion d'un milliard.

Alors que faire ? Nous sommes à ce niveau, et compte tenu de la complexité de cette affaire, *le Collège de contrôle comme le Comité Provisoire de Gestion, chacun en ce qui le concerne veut simplement avoir des garanties que ces fonds seront bien gérés dans l'intérêt exclusif des populations du Logone oriental.*

#### **• LOGONE OCCIDENTAL**

Après le Logone Oriental, la mission s'est rendue pour sa dernière étape dans le Logone Occidental, plus principalement dans la ville de Moundou. Ici il est question de contrôler les projets financés sur les revenus pétroliers affectés aux secteurs prioritaires. C'est ainsi que quelques infrastructures ont été visitées.

#### **VI. 3. 4. Université de Moundou**

Les travaux de construction de l'Université de Moundou sont à un étage très avancé pour tous les différents lots confondus. Certains bâtiments sont complètement

achevés, d'autres en cours d'exécution ou au stade d'implantation.

Malheureusement, la plupart des entreprises qui ont gagné les différents marchés sont en cessation d'activité et certains même sont en repli à cause du non-paiement des décomptes. A part les entreprises qui travaillent sur financement de la BID, les seules entreprises travaillant sur financement de l'Etat tchadien et présentent sur le site sont le ROCHER et NECOBAT.

L'entreprise Le ROCHER continue à travailler grâce à ses propres fonds en attendant le paiement de ses décomptes.

L'entreprise NECOBAT quant à elle continue les petits travaux de raccord, de finition, de fourniture et pose de huisseries, des prises, des interrupteurs, des appareillages (lampes, brasseur d'air, split...), de la peinture...Cette dernière a en outre reçu un ordre de service du Ministère des Infrastructures, des Transports et de l'Aviation Civile l'autorisant à suspendre provisoirement ses travaux.

L'entreprise ECRB quant à lui a arrêté les travaux depuis deux (2) mois déjà, faute de non-paiement des décomptes par une correspondance adressée au Cabinet BEAU-ARCHI et au BGBC.

Au plan de vue techniques, il n'a pas de défaillance dans les travaux de la construction de l'Université, cependant le non-paiement des décomptes peut retarder considérablement le délai de livraison des bâtiments.



Travaux de construction de l'Université de Moundou

### **VI. 3. 5. Travaux de Bitumage et Eclairage Public de la Voirie Urbaine de Moundou**

Les travaux de bitumage et éclairage de la voirie urbaine de Moundou sont complètement achevés. L'entreprise en charge de la construction (CGCOC GROUP) a réalisé un travail de qualité. Le bureau de contrôle (STUDI International) aussi est à féliciter.



Panneau d'indication des travaux



Un carrefour



Caniveau à ciel ouvert



Caniveau à ciel fermé(ou dallé) avec bouche d'aération



**Terre-Plein Central, chaussée et lampadaires solaires**

#### **VI. 3. 6. Travaux de construction d'un pont à double voie sur le Logone à Moundou**

Comme les travaux de bitumage et éclairage public des voiries urbaines de Moundou, les travaux de la construction d'un pont à double voie sur le Logone sont aussi complètement achevés. L'ouvrage réalisé ne présente pas de défaut majeur au plan de vue architectural et technique.



**Pont à double voie sur le Logone à Moundou**



**Pont à double voie sur le Logone à Moundou**



**Pont à double voie sur le Logone à Moundou**

## **CONCLUSION GENERALE**

Comme évoqué dans l'introduction générale, l'exercice budgétaire 2013 continue d'enregistrer une baisse constante de la production du brut vendue de l'ordre de **18,42%** entre 2012 et 2013 et d'environ **52%** environ par rapport à l'année 2005 où la production vendue a atteint le pic de **63,1 millions de barils** contre **30,3 millions en 2013**. Quant à la production totale du brut, elle est de **29 793 108 barils** en 2013 contre **37 173 487 barils** en 2012 soit une **baisse** d'environ **20%**.

La production du **baril/jour** est passée de **102 000** en 2012 à **81 570 barils**, en moyenne jour en 2013, soit environ **20%**. Si on compare la production de baril/jour en 2005, la seule année où le pic a été atteint à **213 000 barils/jour**, la baisse par rapport à 2013 est de **61,7%**.

En effet, le total de la production du brut pour presque tous les champs en 2013 est au plus bas niveau sur les quatre dernières années : 44,7 millions en 2010, 41,8 millions en 2011, 37,1 millions de barils en 2012 et 29,7 millions de barils en 2013. Entre 2012 et 2013, la production du brut a connu une baisse d'environ 20%. **Entre 2009 à 2013, la baisse de la production est de 33,5% en quatre ans**, ce qui est un réel sujet d'inquiétudes.

En plus des champs de Doba, il y a eu d'autres productions en 2013 perçues en nature par le Tchad dont :

- production totale de **CNPCI** 5.460.588 de barils dont 682.574 barils représentant la **part du Tchad** ;
- production totale transportée de **Griffiths** 619.938,14 barils dont : **part Etat** 152.132,81 barils ; **part SHT** 14.353,43 barils ; **part Caracal** 266.736,44 barils et part **Glencore** 186.715,45 barils.

Etant donné que la loi 002/PR/2006 qui soumet l'exploitation de tous les champs pétroliers découverts au Tchad aux mêmes mécanismes de gestion des revenus pétroliers, et que cette loi n'est pas observée pour les productions de CNPCI et

GLENCORE malgré plusieurs rappels du Collège, nous n'avons pas de commentaires particuliers à faire.

Malgré la forte baisse de la production déjà soulevée ci-dessus, le taux de change favorable du cours de dollar avec le FCFA d'une part et la fluctuation du prix du baril oscillant entre **104,32 à 115,94 dollars** pendant l'exercice 2013, ont permis de supporter le budget de l'Etat sur la LFI à hauteur de **260 milliards de FCFA** de revenus pétroliers directs, avant de retomber à **225 milliards** sur la LFR, ensuite à **201,9 milliards** avec les Décrets portant transfert de crédits d'autre part.

Il est important de rappeler que les redevances perçues en espèces auprès du Consortium ont pris fin le 1er Mai 2012. Le Tchad ayant exprimé sa volonté auprès d'Esso de percevoir sa part de redevances en nature à travers la SHT, nous constaterons malheureusement que un an seulement après, toutes les correspondances adressées à cette Société par le Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières pour mettre à sa disposition des informations sur les transactions sont restées lettres mortes.

Comme nous l'avons déjà évoqué ci-dessus, certaines Sociétés pétrolières continuent de violer allègrement la loi 002/PR/2006, alors que celle-ci soumet les revenus pétroliers directs de tous les champs découverts au Tchad au même titre que ceux provenant du bassin de Doba, privant ainsi les Ministères prioritaires et les nouvelles Régions productrices de leur part de revenus.

C'est pourquoi, nous interpellons le Gouvernement et toutes les institutions impliquées dans la gestion des revenus pétroliers, à aider le Collège pour qu'il puisse continuer de jouer pleinement son rôle de gardien de la transparence afin d'éviter la déperdition des fonds publics et plus particulièrement ceux provenant des recettes pétrolières, car faut-il le rappeler le CCSRP a la mission de rendre compte de cette gestion au public à travers ses rapports.

Nous espérons à juste titre que le Chef de l'État qui attache une très grande importance à la mission confiée au Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières, usera de tout son poids pour faire respecter les mécanismes de gestion des revenus pétroliers dans un souci de transparence.

Sur le plan de ses rapports avec les Ministères impliqués dans la gestion des revenus pétroliers et des faiblesses constatées sur les projets financés sur les revenus pétroliers directs, le Collège continue à constater avec regret :

- une insuffisance de collaboration avec les Ministères impliqués dans la gestion des ressources pétrolières et la SHT (même si on note une légère amélioration ces derniers temps avec le Ministère en charge des finances et celui du pétrole), ce qui se traduit par des difficultés récurrentes de collecte des données prévues par les textes portant gestion des revenus pétroliers ;
- l'exclusion délibérée ou par négligence du Collège à l'analyse des prévisions des recettes pétrolières ;
- l'impossibilité pour le CCSRP d'accéder aux informations sur le compte séquestre off-shore, alors que les lois portant gestion des revenus pétroliers et les textes subséquents lui reconnaissent ce droit ;
- l'insuffisance des ressources financières nécessaires pour permettre au Collège de mener correctement la mission à lui confiée par l'Etat ;
- la surfacturation des marchés publics et le non respect des cahiers de charges ne permettant pas à l'État d'acheter des biens et services de qualité à des prix acceptables, gage de la bonne gouvernance ;
- beaucoup de chantiers ont démarré sans bureau de contrôle, ce qui entraîne des répercussions négatives sur la qualité des ouvrages ;
- certains investissements réalisés ou en cours de réalisation montrent encore l'amateurisme et le manque de sérieux de certains entrepreneurs dans l'exécution des marchés ;
- certaines infrastructures construites telles que les écoles ne sont pas équipées et beaucoup manquent de points d'eau potable et de sanitaires indispensables pour la santé des élèves ;

- le Collège constate avec regret que les Ministères prioritaires réagissent très peu, ou pas du tout à ses recommandations figurant dans ses rapports.

Compte tenu de la volonté du Chef de l'Etat à œuvrer davantage pour le social, nous espérons que ces recommandations seront prises en compte à tous les niveaux, afin que les ressources pétrolières puissent véritablement améliorer les conditions de vie de toutes les populations. Aussi, le CCSRP formule les recommandations suivantes :

- appliquer systématiquement des pénalités de retard si les délais d'exécution des projets ne sont pas respectés, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, même si elles sont prévues par les clauses des marchés ;
- les Ministères prioritaires doivent s'assurer que les Bureaux de suivi et contrôle indépendants soient effectivement sur les sites des projets avant le démarrage des travaux, et ils doivent s'assurer que les honoraires des Bureaux de contrôle ne soient pas payés par les Entreprises contrôlées ;
- que les bureaux d'études mettent de façon permanente sur les sites, des agents expérimentés et s'assurent que les entreprises fournissent des engins et matériels nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- n'autoriser le paiement final des marchés que lorsque toutes les réserves sont levées, ce qui n'est pas systématiquement le cas aujourd'hui ;
- dans la mesure du possible, accorder la priorité aux entreprises locales pour les marchés et exiger la main d'œuvre locale pour résorber le chômage dans les provinces ;
- élaborer un modèle unique de construction des salles de classe, des CEG, des lycées, des centres de santé et des hôpitaux de district, ce qui permettra de mieux contrôler leurs coûts et permettre de réaliser des économies ;
- les Ministères en charge de l'Education et de la santé, incluent systématiquement dans leurs projets scolaires et sanitaires les équipements nécessaires et des points d'eau pour rendre immédiatement opérationnel le projet dès sa finition ;
- pour les infrastructures scolaires, universitaires et sanitaires non équipées, le Gouvernement comme le Comité Provisoire de gestion des 5% doivent faire une revue de tous ces investissements, afin d'y concentrer leurs efforts pour une

- utilisation optimale au profit des bénéficiaires ;
- il est temps pour le Comité Provisoire de gestion des 5% de réaliser des projets dans les agglomérations rurales afin de faire un rééquilibrage avec les Centres urbains qui ont trop longtemps bénéficié des projets d'investissement ;

Au regard de ces constats et la persistance de beaucoup de défis qui restent à relever, nous continuons à croire que les ambiguïtés et les insuffisances dans les rapports du Collège avec les Ministères impliqués dans la gestion des revenus pétroliers et la SHT soient améliorées et ce, afin de trouver des solutions dans l'intérêt général et pour le plus grand bonheur du peuple tchadien.

Jusqu'à une époque récente, les mécanismes de suivi et de contrôle avaient donné des signes de performance encourageants, mais depuis quelques années, il y a comme un recul.

En (11) onze ans, les revenus pétroliers perçus ont été multipliés par six pour une prévision au départ de **1000 milliards** en 25 ans. Les populations attendent légitimement que les impacts soient aussi importants et que leurs conditions de vie changent.

D'une manière générale, beaucoup d'investissements ont été financés dans le cadre de la lutte contre la pauvreté grâce aux ressources pétrolières qui ont augmenté la capacité d'intervention du gouvernement, malgré ça, le taux de la pauvreté reste toujours très élevé en milieu rural.

Le pétrole étant une ressource tarissable telle que démontré par la baisse vertigineuse de la production du brut, il est temps que l'Etat pense à mettre l'accent sur le développement du secteur hors pétrole notamment le secteur agro-sylvo-pastoral. Ces potentialités à elles seules constituaient et continuent encore d'être le terreau dans lequel l'économie tchadienne peut valablement nourrir son élan de développement.

Compte tenu du déclin naturel qui survient très vite dans l'exploitation de notre pétrole, le Gouvernement doit s'attacher à faire en sorte que l'Etat ne puisse pas multiplier des nouveaux projets, pour se concentrer davantage sur ceux qui sont en cours et sur les projets qui constituent des leviers de la croissance économique d'une part, et qu'il paie ses factures à l'échéance afin de résorber les arriérés de longue date d'autre part.

Par ailleurs, il est important de souligner que les recettes pétrolières puissent être investies dans le secteur de l'énergie qui fait peser un lourd fardeau sur l'économie et entrave sa croissance.

Si l'Etat réussit à opérer un tel recentrage de l'utilisation de ses revenus pétroliers marquée par une grande transparence, ce sera un grand pas de fait vers l'espoir d'un développement rêvé.

## . ANNEXES

### **ANNEXE 1: Enveloppe du cadrage et besoins exprimés (en milliers)**

	Nature des dépenses	LFR 2013	CDMT 2014	Besoins exprimés	Mesures nouvelles
<b>1</b>	<b>Ministère de la Justice</b>				
	Personnel	4 188 051	4 400 000	4 400 000	0
	Biens et services	1 659 710	2 180 000	5 996 666	3 816 666
	Transfert	1 120 000	1 470 000	3 070 180	1 600 180
	Investissement	4 500 000	7 110 000	7 110 000	0
<b>2</b>	<b>Ministère de l'Enseignement Fondamental</b>				
	Personnel	78 460 149 000	84 740 000 000	11 472 000 000	-73 268 000 000
	Biens et services	5 024 373 645	8 250 000 000	11 277 903 000	3 027 903 000
	Transfert	12 247 005 000	19 640 000 000	22 245 000 000	2 605 000 000
	Investissement	17 862 523 849	18 090 000 000	22 241 613 000	4 151 613 000
	<b>total</b>	<b>113 594 051 494</b>	<b>130 720 000 00</b>	<b>67 236 516 00</b>	<b>63 483 484 000</b>
<b>3</b>	<b>Ministère de Santé Publique</b>				
	Personnel	29 742 897	30 930 000	31 930 000	1 000 000
	Biens et services	13 586 000	14 540 000	20 483 718	5 943 718
	Transfert	39 450 000	40 630 000	67 800 000	27 170 000
	Investissement	26 696 172	52 170 000	86 200 000	34 030 000
<b>4</b>	<b>Ministère de l'Action Sociale</b>				
	Personnel	5 595 976	5 880 000	5 880 000	0
	Biens et services	621 000	720 000	720 000	0
	Transfert	3 000 000	4 500 000	4 500 000	0
	Investissement	1 820 000	6 780 000	2 575 429	-4 204 571
<b>5</b>	<b>Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation</b>				
	Personnel	3 656 172	3 840 000	3 840 000	0
	Biens et services	1 256 000	1 730 000	1 730 000	0
	Transfert	44 100 000	50 720 000	57 340 000	6 620 000
	Investissement	17 300 000	64 470 000	323 448 000	258 978 000
<b>6</b>	<b>Ministère Développement pastoral</b>				
	Personnel	2 409 442	2 650 000	2 650 000	0
	Biens et services	1 120 000	1 460 000	2 400 000	940 000

	Transfert	2 400 000	4 000 000	5 426 000	1 426 000
	Investissement	6 788 600	24 600 000	55 330 229	30 730 229
<b>7</b>	<b>Ministère des Infrastructures et du Transport</b>				
	Personnel	1 436 280	1 480 000	1 714 154	234 154
	Biens et services	1 148 000	1 510 000	1 510 000	0
	Transfert	2 767 500	3 300 000	3 300 000	0
	Investissement	204 854 565	150 186 405	468 884 000	318 697 595
<b>8</b>	<b>Ministère de Jeunesse et du Sport*</b>				
	Personnel	4 073 244	4 150 000	4 294 708	144 708
	Biens et services	465 600	610 000	830 000	220 000
	Transfert	2 232 465	2 500 000	4 120 000	1 620 000
	Investissement	4 500 000	3 000 000	7 000 000	4 000 000
<b>9</b>	<b>Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies</b>				
	Personnel	375 946	390 000	632 471	242 471
	Biens et services	480 000	620 000	973 750	353 750
	Transfert	1 750 000	1 200 000	3 057 000	1 857 000
	Investissement	2 000 000	2 000 000	6 290 000	4 290 000
<b>10</b>	<b>Ministère de l'Environnement et ressources halieutiques</b>				
	Personnel	4 370 951	4 680 000	4 680 000	0
	Biens et services	696 000	900 000	900 000	0
	Transfert	1 000 000	2 000 000	2 000 000	0
	Investissement	4 867 000	27 190 000	11 780 000	-15 410 000
<b>11</b>	<b>Ministère de l'Enseignement Supérieur</b>				
	Personnel	4 467 307	4 820 000	5 472 624	652 624
	Biens et services	1 222 426	1 680 000	5 472 624	3 792 624
	Transfert	34 106 642	27 290 000	57 587 877	30 297 877
	Investissement	14 694 740	10 000 000	50 126 720	40 126 720
<b>12</b>	<b>Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation</b>				
	Personnel	1 177 699	1 160 000	1 508 000	348 000
	Biens et services	537 008	820 000	1 224 000	404 000
	Transfert	0	0	0	0
	Investissement	10 350 000	21 040 000	22 480 000	1 440 000
<b>13</b>	<b>Ministère de l'Energie et du Pétrole</b>				

	Personnel	462 722	480 000	1 104 151	624 151
	Biens et services	1 944 000	2 550 000	3 163 300	613 300
	Transfert	25 000 000	27 000 000	0	-27 000 000
	Investissement	3 400 000	30 000 000	35 838 000	5 838 000
<b>14</b>	<b>Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale</b>				
	Personnel	831 611	890 000	931 554	41 554
	Biens et services	440 000	570 000	620 000	50 000
	Transfert	1 600 000	2 060 000	11 019 640	8 959 640
	Investissement	9 000 000	20 000 000	56 782 188	36 782 188
<b>15</b>	<b>Ministère de l'Enseignement Secondaire</b>				
	Personnel	15 748 689	16 520 000	21 122 809	4 602 809
	Biens et services	2 248 200	2 750 000	2 846 000	96 000
	Transfert	40 000	80 000	180 000	100 000
	Investissement	6 944 000	4 060 000	8 144 704	4 084 704
<b>16</b>	<b>Ministère de l'Aviation Civile et de la Météorologie Nationale*</b>				
	Personnel	325 288	340 000	340 000	0
	Biens et services	600 000	770 000	770 000	0
	Transfert	500 000	700 000	700 000	0
	Investissement	6 843 603	12 000 000	12 000 000	0
<b>17</b>	<b>Micro-Crédits *</b>				
	Personnel	228 584	240 000	348 183	108 183
	Biens et services	300 000	320 000	677 000	357 000
	Transfert	9 000 000	9 900 000	11 500 000	1 600 000
	Investissement	3 650 000	700 000	1 895 970	1 195 970

**Source:** DGB/MFB

\*représente les nouveaux départements qui ont bénéficié des revenus pétroliers en 2014

**NB :** Dans ce tableau tous les revenus sont confondus (ordinaire et pétrolier).

**ANNEXE 2: loi de finance 2014 promulguée (Budget revenus Pétroliers)**

N°	Départements Ministériels	Crédits alloués
1	Justice, Garde des Sceaux subvention	180 000 000
	<b>total</b>	<b>180 000 000</b>
2	Enseignement Fondamental subvention Investissement	13 967 000 000 7 340 000 000
	<b>total</b>	<b>21 307 000 000</b>
3	Santé Publique subvention investissement	11 480 000 000 22 973 828 000
	<b>total</b>	<b>34 453 828 000</b>
4	Action Sociale subvention Investissement	150 000 000 4 000 000 000
	<b>total</b>	<b>4 150 000 000</b>
5	Agriculture & Irrigation subvention investissement	32 847 000 000 16 500 000 000
	<b>total</b>	<b>49 347 000 000</b>
6	Développement Pastoral & Production Animale subvention investissement	1 600 000 000 10 811 400 000
	<b>total</b>	<b>12 411 400 000</b>
7	Infrastructures & Equipements subvention investissement	332 500 000 129 160 177 000
	<b>total</b>	<b>129 492 677 000</b>
8	Jeunesse & Sports subvention	267 535 000
	<b>total</b>	<b>267 535 000</b>
9	Environnements & Parcs subvention investissement	1 150 000 000 4 867 000 000
	<b>total</b>	<b>6 017 000 000</b>
10	Enseignement Supérieur subvention Investissement	16 770 000 000 10 750 000 000
	<b>total</b>	<b>27 520 000 000</b>
11	Aménagement du Territoire, Urbanisme & Habitat subvention	2 500 000 000
	<b>total</b>	<b>2 500 000 000</b>
12	Pétrole & Energie subvention Investissement	19 000 000 000 3 400 000 000
	<b>total</b>	<b>22 400 000 000</b>

<b>13</b>	<b>Hydraulique Rurale &amp; Urbaine</b> subvention Investissement	460 000 000 6 801 663 000
	<b>total</b>	<b>7 261 663 000</b>
<b>14</b>	<b>Micro finances</b> subvention	300 000 000
	<b>total</b>	<b>300 000 000</b>
<b>15</b>	<b>Aviation Civile &amp; Météorologie</b> investissement	1 156 397 000
	<b>total</b>	<b>1 156 397 000</b>
	<b>total Secteurs Prioritaires</b>	<b>318 764 500 000</b>
<b>16</b>	<b>Finances &amp; Budget</b> <b>subvention</b> CCSRP Région Productrice Comité Provisoire <b>Indemnisations &amp; autres dépenses</b> Direction Nationale des Assurances Contribution Internationale (organismes Internationaux)	<b>12 240 000 000</b> 2 500 000 000 8 740 000 000 1 000 000 000 <b>12 655 500 000</b> 6 155 500 000 6 500 000 000
	<b>total</b>	<b>24 895 500 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>343 660 000 000</b>

#### Récapitulatif du Budget 2014

RECAPITULATIF	LFI 2014
<b>Subventions/transferts</b>	125 899 535 000
<b>Investissements</b>	217 760 465 000
<b>Total</b>	<b>343 660 000 000</b>

**ANNEXE 3: Fonds de garantie**

	<i>Report solde</i>	<i>Apport</i>	<i>Total Apports</i>	<i>Retrait Apport</i>	<i>Agios</i>	<i>Total dépenses</i>
janv-13	76 295 526	0	<b>76 295 526</b>	0	0	<b>0</b>
févr-13	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
mars-13	0	22 177 000	<b>22 177 000</b>	0	0	<b>0</b>
avr-13	0	0	<b>0</b>	125 000	30	<b>125 030</b>
mai-13	0	22 118 250	<b>22 118 250</b>	0	0	<b>0</b>
juin-13	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
juil-13	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
août-13	0	21 631 500	<b>21 631 500</b>	35 000	89	<b>35 089</b>
sept-13	0	300 000	<b>300 000</b>	0	21	<b>21</b>
oct-13	0	50 000	<b>50 000</b>	35 000	21	<b>35 021</b>
nov-13	0	0	<b>0</b>	25 000	15	<b>25 015</b>
déc-13	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
janv-14	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
févr-14	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
mars-14	0	0	<b>0</b>	105 000	63	<b>105 063</b>
avr-14	0	0	<b>0</b>	79 000	30	<b>79 030</b>
mai-14	0	0	<b>0</b>	210 000	77	<b>210 077</b>
juin-14	0	0	<b>0</b>	255 000	157	<b>255 157</b>
juil-14	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>76 295 526</b>	<b>66 276 750</b>	<b>142 572 276</b>	<b>869 000</b>	<b>503</b>	<b>869 503</b>
<b>Solde au 14- 07-2014</b>						<b>141 702 773</b>

**ANNEXE 4 : Fonds de remboursement de crédits**

	<i>Report solde</i>	<i>Remboursement de crédits</i>	<i>Total recettes</i>	<i>Agios</i>	<i>Total</i>
janv-13	325 327 601	22 006 700	<b>347 334 301</b>	0	<b>347 334 301</b>
févr-13	0	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>
mars-13	0	117 753 075	<b>117 753 075</b>	0	<b>117 753 075</b>
avr-13	0	19 801 150	<b>19 801 150</b>	0	<b>19 801 150</b>
mai-13	0	947 000	<b>947 000</b>	132 750	<b>814 250</b>
juin-13	0	33 487 850	<b>33 487 850</b>	0	<b>33 487 850</b>
juil-13	0	33 049 300	<b>33 049 300</b>	0	<b>33 049 300</b>
août-13	0	26 518 650	<b>26 518 650</b>	0	<b>26 518 650</b>
sept-13	0	18 893 400	<b>18 893 400</b>	0	<b>18 893 400</b>
oct-13	0	15 271 125	<b>15 271 125</b>	0	<b>15 271 125</b>
nov-13	0	14 658 900	<b>14 658 900</b>	0	<b>14 658 900</b>
déc-13	0	7 828 500	<b>7 828 500</b>	0	<b>7 828 500</b>
janv-14	0	24 733 150	<b>24 733 150</b>	0	<b>24 733 150</b>
févr-14	0	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>
mars-14	0	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>
avr-14	0	43 903 900	<b>43 903 900</b>	0	<b>43 903 900</b>
mai-14	0	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>
juin-14	0	0	<b>0</b>	0	<b>0</b>
juil-14	0	18 050 500	<b>18 050 500</b>	0	<b>18 050 500</b>
<b>Total</b>	<b>325 327 601</b>	<b>396 903 200</b>	<b>722 230 801</b>	<b>132 750</b>	<b>722 098 051</b>

## **ANNEXE 5 : Compte fonctionnement du CPGRP**

**ANNEXE 6 : STUATION COMPTE N°001013280126042 « INTERETS » OUVERT A ECOBANK**



## **ANNEXE 7 : FONDS CAPITAL MICROCRÉDIT**

**ANNEXE 8 : SITUATION COMPTE N°0801 828 019 66 403 FONDS DE SOLIDARITE OUVERT ECOBANK**

## **ANNEXE 9 : SITUATION PAIEMENT CHAMPS ECOLES**

